

DOMINIQUE AMANN

**Orgues et Organistes  
de Toulon  
au XIX<sup>e</sup> siècle**



*La Maurinière*  
Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2014.

Site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com)

ISBN 979-10-92535-02-0

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>I – Les orgues</b>	<b>7</b>
<b>1. La fin de l’Ancien Régime</b>	<b>7</b>
<b>2. La tourmente révolutionnaire</b>	<b>8</b>
<b>3. La cathédrale Sainte-Marie</b>	<b>17</b>
<b>4. L’église Saint-Louis</b>	<b>18</b>
<b>5. L’église Saint-Pierre</b>	<b>52</b>
<b>6. L’église Saint-François-de-Paule</b>	<b>59</b>
<b>7. Les nouvelles paroisses du XIX<sup>e</sup> siècle</b>	<b>65</b>
<b>8. Le Grand-Théâtre de Toulon</b>	<b>69</b>
<b>9. Divers</b>	<b>69</b>
<b>II—Les organistes</b>	<b>73</b>
<b>Arden – Baume – Bellour – Borani – Boussanville – Caillol – Caritan – Cézanne – Civatte – Dagna – Escot – Granon – Grégori – Marquis – Michel – Morand – Perrelli – Peter – Pons – Raoulx-Crozet – Reboul – Rière – Thurner – Truchi – Divers</b>	
<b>Sources documentaires</b>	<b>135</b>

## DU MÊME AUTEUR

*Gammes, Accords, Tempéraments.*

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

*Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.*

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

*Jean Aicard, Contes et récits de Provence.*

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

*Georges Sand, Le Drac.*

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

*La Tarasque, un dragon en Provence.*

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

*Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.*

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

## AVANT-PROPOS

La vie musicale des paroisses de Toulon a été peu étudiée à ce jour. Si quelques orgues de la ville ont fait l'objet de notes ou de monographies, d'autres ne sont décrits par aucun document et les musiciens qui les jouèrent sont presque tous inconnus : la plupart ne sont désignés que par un patronyme !

La présente étude est divisée en deux parties. La première est relative aux instruments, à l'exception de ceux de l'église Sainte-Marie et du Grand-Théâtre municipal auxquels j'ai déjà consacré des monographies : celles-ci sont toujours d'actualité, aucune découverte récente ne m'ayant procuré l'occasion de les compléter ou de les modifier. Dans la seconde partie, je propose des fiches biographiques sur les organistes, d'une importance très variable en fonction de la célébrité ou des travaux personnels des musiciens concernés.

Dans ces quelques pages, j'ai voulu livrer un maximum d'informations. Toutefois, la présente étude ne saurait constituer une œuvre achevée, tant pour les instruments que pour les organistes : le lecteur y trouvera plutôt des matériaux, des éléments assurés et vérifiés mais encore trop peu systématiques pour offrir des monographies d'orgues ou des notices biographiques définitives.

Je formule le vœu que cette première publication incite les chercheurs qui disposeraient d'informations complémentaires à les faire connaître. Un ouvrage collectif, regroupant les apports d'un chacun, pourrait alors voir le jour pour le plus grand profit de tous.

\*

Je remercie tout particulièrement le personnel des archives municipales de Toulon pour les nombreux documents qu'il m'a communiqués et M. l'abbé Louis Porte, archiviste du diocèse de Fréjus-Toulon, pour la grande complaisance avec laquelle il m'a procuré des renseignements biographiques sur les prêtres organistes.

6

— I —

## LES ORGUES

### 1. La fin de l'Ancien Régime

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, M<sup>gr</sup> Armand-Louis Bonnin de Chalucet divisa la ville de Toulon en deux paroisses. La principale était établie dans l'église Sainte-Marie abritant également le siège épiscopal : le bâtiment avait été obtenu en réunissant l'église primitive consacrée en 1096, orientée ouest-est, avec la chapelle très voisine dite « des Reliques » et en complétant tout ce qui manquait, notamment la chapelle du *Corpus Domini* décorée par Puget ; consacrée le 1<sup>er</sup> mai 1661, la nouvelle cathédrale s'orna par la suite d'une façade (1696-1701) et d'un clocher (1737-1741).

Quant à la seconde paroisse, son histoire est fertile en rebondissements. M<sup>gr</sup> de Chalucet acheta aux Pénitents bleus leur chapelle Saint-Sébastien<sup>1</sup>, la consacra le 17 avril 1707 sous le vocable de Saint-Louis et lui attribua un curé et trois vicaires. Il avait également obtenu du roi, en 1705, la concession de la partie est de la place d'Armes et entreprit d'y faire construire la future église Saint-Louis : la première pierre fut bénie en 1710 mais, à la mort du prélat le 10 juillet 1712, les murs sortaient à peine de terre, des querelles entre la municipalité et le Chapitre

7

---

<sup>1</sup> Située dans l'actuelle rue du Canon.

ainsi qu'un défaut chronique de ressources financières ayant constamment entravé la marche des travaux. En 1780, seuls les murs avaient été édifiés : c'est alors que l'on décida de démolir l'ouvrage qui, en cet endroit, gênait par trop les exercices militaires, et de le rebâtir à la place du couvent des Capucins ! L'édifice était presque achevé à la fin de l'année 1787 lorsqu'un incendie ravagea la chapelle Saint-Sébastien : le clergé se transporta dans la nouvelle église Saint-Louis, qui ne nécessitait plus que quelques travaux de menuiserie et de peinture<sup>2</sup>.

Par ailleurs, plusieurs communautés – Prêcheurs, Capucins, Carmes, Minimes, Augustins, Récollets, Clarisses, Ursulines, Visitandines, Bernardines, Sœurs de Saint-Maur – possédaient des couvents et offraient aux Toulonnais la messe dominicale et les cérémonies traditionnelles du cycle liturgique ; les Sœurs du Bon-Pasteur accueillaient les « filles repenties », les Filles de la Sagesse se dévouaient à l'hôpital et les Mercédaires s'occupaient du rachat des captifs. Enfin, Ignorantins, Oratoriens et Jésuites se consacraient à l'enseignement<sup>3</sup>.

## 2. La tourmente révolutionnaire

Si les instruments successifs de la cathédrale sont connus, il n'en va pas de même pour ceux des autres lieux de culte. Seuls deux textes écrits par Joseph Granon renseignent quelque peu sur la situation des orgues dans la ville durant la Révolution.

Granon, fort marri d'avoir perdu son emploi d'organiste du couvent des Minimes, adressa à la municipalité, le 27 mars 1791, un projet tendant à doter « la nouvelle paroisse » – donc,

<sup>2</sup> Pour toute cette histoire, voir LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, tome quatrième, pages 179-182.

<sup>3</sup> Pour plus de détails sur la vie religieuse de la cité, voir : MARMOTTANS (Tony), *Toulon une capitale religieuse d'antan*.

l'église Saint-Louis – d'un orgue. Compte tenu des difficultés de l'heure, il n'envisageait pas un instrument neuf et proposa d'utiliser ceux des Minimes et des Jacobins.

Les Minimes possédaient, au bastion Saint-Jean<sup>4</sup>, un couvent doté d'une chapelle de belles dimensions dédiée à Jean-Baptiste.

Non loin de là, dans le même quartier, les Récollets, autorisés à revenir à Toulon, avaient pris possession en 1696 de la modeste chapelle Saint-Jean ; en 1706, ils acquirent le terrain contigu où ils édifièrent un couvent et quelques décennies plus tard l'église Saint-Jean<sup>5</sup> remplaça la chapelle d'origine. Dès le début de la Révolution, ces religieux ayant été expulsés, leur couvent, devenu « Club Saint-Jean », accueillit le Cercle constitutionnel fréquenté par les Jacobins<sup>6</sup>.

Granon décrit les instruments des Minimes et des Jacobins comme « faibles et maigres de jeux ». Il s'agissait très probablement de ces « cabinets d'orgues » que Dom Bedos décrit dans son traité, consistant en une grosse armoire renfermant un instrument d'un ou deux claviers, et dont il propose trois modèles :

– 1° à deux claviers : I. bourdon, flûte 4, nasard, tierce, cromorne ; II. dessus de bourdon, dessus de 8 ouvert, prestant, cromorne (basses), hautbois, basson ;

– 2° à un seul clavier coupé en basses et dessus faisant parler bourdon, 8, prestant 4, cromorne, basson, hautbois, éventuellement augmenté de : flûte 8, nasard, quarte, tierce ;

– 3° à deux claviers : I. bourdon, prestant, dessus de 8, trompette, clairon ; II. bourdon, flûte 4, nasard, doublette,

<sup>4</sup> Sur l'emplacement de l'actuel centre commercial Mayol.

<sup>5</sup> La première pierre de l'église Saint-Jean fut posée le 30 janvier 1744.

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, tome quatrième, pages 66-68.

tierce, cromorne, basson, hautbois<sup>7</sup>.

Granon proposa de réunir les deux instruments afin de doter l'église Saint-Louis d'un orgue digne de son statut de paroisse :

Projet du sieur Granon organiste des ci-devant Minimes relatif à l'emploi qu'il croit être le plus convenable des orgues de la dite église, et de celle des Jacobins.

Les décrets de l'Assemblée nationale autorisant les municipalités à retenir des églises supprimées tout ce qu'elles croiront être nécessaire à l'ornement et au culte de celles qui sont conservées, il est indubitable que celle de Toulon a, par-là, le droit de conserver les orgues des églises mentionnées au titre. Mais comme par l'esprit du même décret on désire que les paroisses soient fournies avant toute autre église et même les succursales, il en résulte que la nouvelle paroisse a les premiers droits à ces orgues, puisque l'ancienne en jouit dès longtemps.

On pourrait à la vérité se contenter de lui adjuger celle des Jacobins et conserver aux Minimes celle qui y est, puisque leur église devient succursale ; mais en outre d'un organiste de plus qu'il en coûterait alors à la commune, les autres succursales n'auront-elles pas à souhaiter le même avantage ou à priver celle-ci du sien ? D'ailleurs l'orgue des Jacobins est faible, maigre de jeux, et ne méritant point enfin la dépense qu'occasionnerait son remplacement ; celle des Minimes a les mêmes défauts, mais ces défauts disparaîtraient si de ces deux orgues l'on en faisait qu'une, parce que, se donnant réciproquement alors les jeux qui leur manquent séparés, ceux qui dans la réunion se trouveraient être les mêmes atteindraient par cette réunion le

<sup>7</sup> BEDOS (dom François), *L'Art du facteur d'orgues*, quatrième partie, chapitre premier. Modèle n° 1 : section quatrième, pages 549-552 ; modèle n° 2 : section cinquième, pages 552-554 ; modèle n° 3 : section sixième, pages 554-557.

renflement qui leur est nécessaire, et qui ne consiste qu'à tripler les mêmes jeux dans les grandes orgues.

Quant à ce qui concerne les frais de tribune d'orgue et supports, ces frais ne seront pas plus considérables pour les deux en une, que pour une des deux ; et pour charpente, ornement et buffets d'orgue, l'on trouvera au-delà ce qu'il faut dans la refonte des deux. Enfin, par ce moyen, on aura de bonnes et belles orgues, que personne ne disputera parce que les deux paroisses seules en jouiront, et la communauté n'aura alors que deux organistes à payer.

Et je pourrais espérer de sa bonté et de sa justice qu'elle réparerait, en me nommant à la place qu'elle croirait, celle que j'ai perdue aux Minimes.

Granon

Toulon le 27 mars 1791<sup>8</sup>

Mais le conseil municipal avait bien d'autres soucis en tête : délibérant sur cette proposition le trente du même mois, il l'ajourna à « un temps plus opportun »<sup>9</sup>...

Après la période sectionnaire<sup>10</sup> et la reprise de la ville par les armées révolutionnaires le 19 décembre 1793, durant laquelle la cité eut à subir pillage et saccage, les nouveaux maîtres de Toulon rétablirent l'ordre républicain. Le 29 pluviôse

<sup>8</sup> Archives municipales de Toulon, dossier L755, article R14, « Rapport de M. Granon organiste au sujet des orgues des églises », 27 mars 1791, pièce manuscrite, 2 pages. Le texte de Granon étant très déficient quant à la ponctuation et à l'orthographe, j'en donne ici une transcription corrigée, mais j'ai maintenu l'usage de l'auteur de nommer un seul orgue au féminin.

<sup>9</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D4, séance du 30 mars 1791, page 180, « Projet du Sr Granon relatif aux orgues des Minimes et des Jacobins ».

<sup>10</sup> Débutée à partir du 15 juillet 1793 et qui se plaça sous l'égide de « Louis XVII ».

an II (17 février 1794), ils instaurèrent le cérémonial décadaire de la lecture des lois :

Le Conseil considérant que la publication des lois étant un objet qui doit occuper la commission municipale pour instruire le peuple de ses droits et de ses devoirs.

A arrêté que toutes les décades il sera en conformité de la loi fait une lecture des lois reçues dans la décade et que de suite il sera fait une promenade civique.

A arrêté ensuite qu'il sera fait une invitation aux autorités constituées tant civiles que militaires et aux patriotes opprimés d'assister à cette fête civique qui aura lieu demain en conformité de la loi <sup>11</sup>.

Le décret de la Convention du 25 ventôse an II (15 mars 1794) érigea les édifices culturels en temples de la Raison ; l'église Saint-Jean fut ainsi rebaptisée le 24 germinal suivant (13 avril 1794) :

La commission municipale considérant qu'il est d'une nécessité indispensable de choisir un local propre pour faire la lecture des lois au peuple,

Considérant que le seul local propre serait celui de St Jean,

Le Conseil, ouï l'agent national, a délibéré que le citoyen Dellaye serait requis de faire déblayer ce local pour que la commission municipale puisse y faire la lecture des lois au peuple,

<sup>11</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D8, séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794), folio 79 recto. — La « promenade civique » est un rituel instauré par les révolutionnaires, consistant à faire défiler dans la ville, généralement avec un accompagnement musical, une troupe de « patriotes » particulièrement fervents et exaltés qui, par leurs costumes et leurs chants, proclamaient leur fierté et leur bonheur d'avoir été délivrés de la « tyrannie ». Ces manifestations avaient pour but de faire pièce aux processions précédemment organisées par le clergé catholique.

toutes les décades, et que ce local sera appelé le temple de la Raison <sup>12</sup>.

Un arrêté du Comité de Salut public « portant qu'au frontispice des édifices ci-devant consacrés au culte, on substituera à l'inscription *Temple de la raison*, ces mots de l'art. 1<sup>er</sup> du décret de la Convention nationale du 18 floréal, *Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme* », Toulon adopta ces dispositions dès le 7 prairial an II (26 mai 1794) <sup>13</sup>. Toutefois, quelques jours plus tard, arriva un contrordre et l'assemblée décida, le 26 prairial (14 juin), que des fourrages seraient entreposés « dans le magasin de la République qui est fixé à l'église ci-devant st Jean <sup>14</sup> » !

En avril 1795, la municipalité ordonna un inventaire des orgues de la ville :

Lecture faite de la lettre écrite le 27 du courant par l'administration du district qui invite la Commission municipale à lui faire parvenir sous le plus bref délai l'état des orgues existant en cette commune et la situation dans laquelle ils se trouvent.

Le Conseil considérant qu'il doit être mis la plus grande activité dans l'exécution des ordres qui lui sont transmis par les autorités supérieures.

<sup>12</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D9, séance du 24 germinal an II (13 avril 1794), folio 76 recto.

<sup>13</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D9, séance du 7 prairial an II (26 mai 1794). — Une des péripéties les plus extraordinaires de cette période très agitée est contenue dans le décret de la Convention sur les fêtes nationales du 18 floréal an II (7 mai 1794) commençant par cet inattendu article premier « LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'EXISTENCE DE L'ÊTRE SUPRÊME, ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME », qui transférait à l'autorité civile ce qui relevait jusque-là du dogme de l'Église ou de la foi personnelle !

<sup>14</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D9, séance du 26 prairial an II (14 juin 1794).



Où l'agent national a nommé une commission composée des citoyens Brunel et Bessière pour vérifier le nombre des orgues existant en cette commune, leur situation et d'en faire leur rapport à la première séance <sup>15</sup>.

mais les archives municipales restent muettes sur la suite donnée à cette délibération...

Les décisions municipales des années suivantes citent un « temple de l'Être suprême » qu'il est bien malaisé d'identifier. En revanche, la situation est plus claire au début de l'an IV : « un grand nombre de citoyens de cette commune, s'intitulant adorateurs de la liberté et de l'égalité constitutionnelle » ayant demandé « le temple dit de la Raison pour y exercer leur culte tous les jours de la décade », la municipalité leur accorda « le temple dit de la Raison, ou ci-devant petite paroisse <sup>16</sup> ». L'église Saint-Louis était donc devenue temple de la Raison – ou, dans d'autres textes, temple de la Morale – et ses belles dimensions permettaient d'y accueillir une réunion nombreuse venue là pour célébrer les principales fêtes nationales et danser.

Quant à l'église Saint-Jean, après avoir servi à différents usages, elle retrouva son statut de temple décadaire : ce local, certes de dimensions plutôt restreintes, avait l'avantage de donner sur une belle place propice pour accueillir une foule. Le temple décadaire est régulièrement cité à partir de ventôse an VII (mars 1799) dans les délibérations du conseil municipal : tous les décadis, selon le rituel prescrit, le secrétaire de la mairie y donnait lecture des lois votées les jours précédents et annonçait les naissances, divorces et décès constatés durant cette

<sup>15</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D11, séance du 29 germinal an III (18 avril 1795), folio 478 recto.

<sup>16</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D12, séance du 14 ventôse an IV (4 mars 1796), folio 242 recto.

période ; puis les mariages étaient célébrés et la cérémonie se terminait par « des chants patriotiques et des acclamations répétées de Vive la République » <sup>17</sup>.

En mars 1799, la situation avait fort évolué comme le signale le second texte de Granon qui ne mentionne plus qu'un seul orgue à peu près jouable à Toulon :

Liberté

Égalité

Rapport fait par moi Granon musicien et ci-devant organiste des orgues qui se trouvent dans la commune de Toulon par l'invitation de l'administration municipale.

Ce jourd'hui 11 germinal an 7<sup>me</sup> de la Rep<sup>que</sup> fran<sup>se</sup> d'après la demande de l'administration municipale qu'elle m'a faite de faire le rapport de l'état des orgues qui se trouvent dans cette commune, je me suis de suite occupé du dit rapport, dont suit.

Il y a environ une année que les membres du cercle constitutionnel m'engagèrent à leur transporter l'orgue des ci-devant Minimes, au local du dit cercle ; je leur promis que je satisferais à leur proposition et de suite ils en firent la demande à l'administration municipale dont on leur accorda le transport dudit orgue ; je me transportai au lieu dont je trouvai l'orgue en état, je la démontai et la montai au dit local.

La dite orgue se trouvant trop petite par elle-même n'y ayant point de jeu d'anche renforcé pour imiter un jeu de musique guerrière, je me proposai de l'augmenter et je fis faire demande de celui de la ci-devant petite paroisse ; l'administration municipale me l'accorda ; je me transportai au lieu, je trouvai cette

<sup>17</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D15, séance du 11 germinal an VII (31 mars 1799), folio 4 verso.



orgue presque tout dévastée et la plus grande partie du mouvement brisée ; il n'y eut que le corps de l'orgue et les tuyaux de la montre qui purent me servir, tout le reste avait été pillé ou cassé lors de l'entrée de l'armée. Je transportai le boisage et les tuyaux de la montre au dit cercle qui sert aujourd'hui de temple décadaire. Le peu que je trouvai à la ci-devant ne suffisant pas pour rendre parfait celui du temple, je me proposai de voir celui de la ci-devant cathédrale. Je m'y transportai avec la permission de l'administration. Je trouvai encore cette orgue entièrement dévastée de ses tuyaux exceptés quelques-uns de bois et de fer blanc, tous gâtés par l'eau de la pluie qui était pénétrée du couvert ; j'ai ramassé le peu que j'ai trouvé dans le cas de réparer pour joindre à l'augmentation de celui du temple. Moyennant tous ces débris je pourrais faire une passable pour le service des fêtes nationales et pour la célébration des mariages moyennant une juste indemnité.

À Toulon, le 11 germinal l'an 7<sup>me</sup> de la Rep<sup>que</sup> fran<sup>se</sup>.

Granon Musicien  
dans la Marine<sup>18</sup>

Mandaté par la municipalité pour faire un état des orgues de la ville, Granon déclare d'abord avoir transporté l'année précédente celui des Minimes – qui avait donc échappé à la fureur destructrice des « patriotes » exaltés – à l'ex-église Saint-Jean devenue temple décadaire. Les membres de ce cercle avaient en effet demandé cet instrument, qui leur fut accordé en février 1798 :

<sup>18</sup> Archives municipales de Toulon, dossier L755, article R14, « Rapport de M. Granon, organiste », 11 germinal an VII (31 mars 1799), pièce manuscrite, 2 pages. Le texte de Granon étant très déficient quant à la ponctuation et l'orthographe, j'en donne ici une transcription corrigée. On observera que Granon nomme un orgue unique tantôt au masculin, tantôt au féminin.

Vu la pétition présentée par plusieurs membres du cercle constitutionnel tendant à obtenir la transférance des orgues qui se trouvent au local des ci-devant Minimes à celui de s<sup>t</sup> Jean, lieu de leur réunion

L'administration municipale, ouï le commissaire du directoire exécutif, autorise le garde magasin du mobilier national à délivrer aux pétitionnaires l'objet réclamé, lequel restera en dépôt dans ledit local sous leur responsabilité<sup>19</sup>.

On comprend donc que ce local, qui avait connu au cours des années précédentes des destinations variées – magasin à fourrage, école primaire, – avait perdu son orgue et que celui des Minimes dont il avait hérité était trop modeste car il n'avait pas de trompette pour la « musique guerrière ».

Afin de l'améliorer autant que faire se peut, Granon demanda l'orgue de « la petite paroisse », c'est-à-dire celui de Saint-Louis. Comme ce musicien avait dit, dans son « Projet » de mars 1791, que cette église n'en possédait pas, je crois pouvoir conclure qu'elle avait, entre temps, hérité de celui des Jacobins, et ce avant la période sectionnaire puisque le saccage de l'instrument eut lieu lors de la reprise de la ville aux coalisés : il ne put en récupérer que le buffet et les tuyaux de la montre. Quant à l'orgue de la cathédrale, il n'en retira que quelques débris et, avec ce matériel hétéroclite, il parvint à doter le temple décadaire d'une manière à peu près satisfaisante.

### 3. La cathédrale Sainte-Marie de la Seds

La monographie que j'ai publiée en février 2013 peut toujours être consultée pour ce qui concerne les orgues successifs

<sup>19</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D14, séance du 15 pluviôse an VI (3 février 1798), folio 92 recto.

de la cathédrale<sup>20</sup>. En revanche, j'ai développé, dans cette nouvelle étude, les notices biographiques de ses organistes.

Il devient ainsi possible d'établir la succession des titulaires. Jules-Sauveur Escot paraît avoir été le dernier organiste de la Révolution, jusqu'à la destruction de son instrument. L'abbé Truchi était déjà en poste en 1812 : le nouvel orgue ayant été commandé à Thomas-Laurent Borme en 1807 et totalement payé en 1811, il en fut donc le premier titulaire et le resta jusqu'au début de l'année 1847. Horace Borani effectua un intérim jusqu'au 31 juillet 1847, remplacé par Joseph Thurner le 1<sup>er</sup> août de la même année. Son fils, Théodore Thurner, alors à la tribune de Saint-François-de-Paule, lui succéda début 1856 et demeura aux claviers jusqu'à son départ pour Marseille à la fin de l'année 1859. Victor Pons arriva au début de l'année 1860 ; à son départ en avril 1873, c'est Gustave Baume qui obtint le poste et l'abbé Michel prit sa suite en octobre 1897.

18

#### 4. L'église Saint-Louis

Attribuée après le Concordat de 1801 au culte catholique, l'église Saint-Louis retrouva son statut de seconde paroisse. Elle a abrité quatre orgues successifs<sup>21</sup>.

##### *a) L'orgue postrévolutionnaire*

Le premier, de facteur et de date inconnus, fut édifié au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Par une convention du 1<sup>er</sup> avril 1814, la

<sup>20</sup> AMANN (Dominique), *Les Orgues de la cathédrale de Toulon*, Toulon, La Maurinière éditions numériques, février 2013, 99 pages. Ouvrage consultable sur le site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com), rubrique « Orgues ».

<sup>21</sup> *L'Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte d'Azur*, fiche Var/8355 T10, ne décrit que l'instrument actuel.

<sup>22</sup> On sait seulement que la tribune fut construite par un certain Biquet

paroisse en confia l'entretien aux facteurs associés Borme et Gazeau :

Par la présente faite à double, il est convenu entre messieurs les curé et fabriciens de la paroisse St-Louis de cette ville de Toulon, et les S<sup>rs</sup> Borme et Gazeau facteurs d'orgues, demeurant en cette ville de Toulon, que ces derniers s'obligent à entretenir les orgues de la dite paroisse, lequel entretien consiste 1<sup>o</sup> à accorder les jeux d'anches des dites orgues aux époques qui seront ci-dessous déterminées, 2<sup>o</sup> à faire passer les cornements lorsqu'il s'en trouve, 3<sup>o</sup> enfin à égaliser les claviers ; l'entretien ne devant point être confondu avec les réparations foncières, tous les dommages, dégradations, affaissement de tuyaux et autres de quelle nature qu'ils soient (hors les trois articles ci-dessus désignés) et arrivés de quelle manière que ce soit, seront considérés comme réparations foncières et comme telles à la charge de la fabrique. Les jeux d'anches seront accordés cinq fois l'année, savoir, pour les fêtes de Pâques, pour la Fête-Dieu, pour l'Assomption, pour la Toussaint et pour la Noël ; pour lequel entretien Messieurs les curé et fabriciens de la dite paroisse, s'obligent à compter aux facteurs, la somme de soixante francs par an, payable par trimestre, dont le premier écherra le premier juillet prochain (l'année du dit entretien ayant commencé le premier du courant) et ainsi sera continué de trois en trois mois jusqu'à la fin de la dite année d'entretien : la présente n'étant point limitée elle pourra, à chaque fin d'année, être renouvelée ou annulée. Et ont les parties signé.

19

[Biguet] pour la somme de quatre cent soixante-douze livres quinze sols, dont il demanda le solde du paiement le 15 avril 1814 (Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste »). L'orgue était en place en 1811 et son organiste était François-Sauveur Escot (Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1811-1813).

Fait à Toulon le premier avril dix-huit cent quatorze<sup>23</sup>.

Les facteurs Borme sont originaires du village de Pignans (Var) où plusieurs familles de différentes provenances portaient ce patronyme ; ils appartiennent à la lignée d'Antoine Borme, maître maçon, et de Claire Girard, dont le père<sup>24</sup> jouait les orgues de la collégiale. Ils eurent sept enfants. Leur benjamin, Thomas-Laurent, né le 29 décembre 1748, épousa, à Pignans, le 17 octobre 1769, Rosalie François ; sur son acte de mariage, il est dit « menuisier », ainsi que dans l'acte de naissance de sa fille Rosalie-Rossoline, née le 6 novembre 1771. Il apparaît ensuite comme « négociant » le 28 janvier 1775 dans l'acte de naissance de ses jumeaux Antoine et Anne-Pauline, puis comme « doreur » le 20 juillet 1778 dans l'acte de décès de son fils Jean-Baptiste-Laurent. L'état civil de Pignans le qualifie pour la première fois « facteur d'orgues » dans l'acte de décès de son épouse, le 29 frimaire an XI (20 décembre 1802) : en fait, il exerçait déjà ce métier à Marseille, où son dernier fils, Jean-François-Marie, vit le jour en 1785 ; et, en 1787, il y restaura l'orgue des Prêcheurs. C'est donc entre 1776 et 1785 qu'il fit son apprentissage : d'aucuns le pensent élève du frère Jean-Esprit Isnard, décédé en mars 1781, et peut-être aussi de son neveu Joseph, puisqu'il s'inspire de leur facture. Son activité professionnelle se poursuivit jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se retira ensuite des affaires, s'installa à Toulon et y contracta un nouveau mariage le 6 décembre 1809 avec Claire-Julienne Girard : c'est là qu'il est décédé le 27 février 1811.

<sup>23</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », convention du 1<sup>er</sup> avril 1814, pièce manuscrite, signée par Charles Gazeau, Borme, le curé Michel et trois fabriciens.

<sup>24</sup> Joseph Girard est mort à Pignans le 5 novembre 1763 et son acte de décès mentionne expressément sa qualité d'organiste.

Son fils dernier-né *Jean-François-Marie*, qui travaillait déjà avec lui, prit sa succession en association avec *Charles-Ferdinand Gazeau*, un compagnon de l'atelier. « Une des curiosités de leur facture est sans doute l'installation de jeux d'anches en fer blanc dont la tradition est plus que centenaire en Provence<sup>25</sup>. » Jean-François Borme mourut à Marseille le 20 décembre 1830 à l'âge de quarante-cinq ans<sup>26</sup>. Dans cette période d'une vingtaine d'années, ces facteurs associés réalisèrent de nombreux travaux dans le département du Var, notamment à Cuers, église Sainte-Catherine-et-Saint-Pierre, ajout de jeux en 1811 ; Brignoles, église Saint-Sauveur, en 1811 ; Draguignan, église Notre-Dame-et-Saint-Michel, en 1818. Ils construisirent également les orgues de la cathédrale de Toulon (ca 1810), de La Seyne (1811), de Sanary (église paroissiale Saint-Nazaire, 1813) et du Luc (église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 1830).

Le premier instrument de l'église Saint-Louis avait été construit à l'économie : aucun buffet ne protégeait les tuyaux et seule une toile tendue fermait le devant de la tribune !

Dans le projet de budget pour l'année 1825 soumis par la fabrique à la municipalité, les administrateurs signalèrent « que les poussières et autres objets qui tombent dans les tuyaux de l'orgue, en les engorgeant, occasionnent des visites et dépenses réitérées, pour leur entretien et conservation, et qu'il pourrait en résulter des dommages plus conséquents et des plus grands frais, si on ne se hâtait de couvrir en menuiserie l'orgue, la tribune et les pilastres<sup>27</sup> ». Cette demande fut renouvelée les années suivantes mais sans succès.

<sup>25</sup> CAIN et MARTIN, *L'Orgue dans la ville*, pages 304 colonne 2 et 305 colonne 1, notices biographiques sur les Borme père et fils.

<sup>26</sup> Après le décès de Jean-François Borme, Charles Gazeau poursuivit l'activité avec son fils Frédéric.

<sup>27</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1824-1830, budget établi le 20 avril 1824, titre 3, chapitre 2, article 3, page 11.

En 1829 le curé adressa à la municipalité une pétition soulignant le délabrement de l'orgue et la dangerosité de la tribune :

Le curé et les administrateurs de la fabrique de la paroisse St Louis de cette ville de Toulon

À Messieurs les administrateurs et conseillers municipaux de cette même ville assemblés en session annuelle, année 1829.

Le curé et les administrateurs de la fabrique de la paroisse St Louis de la ville de Toulon ont l'honneur de représenter à Messieurs les conseillers municipaux composant la session de cette année 1829, que par article porté sur le budget de ladite paroisse St Louis pendant plusieurs années et par celui, inséré, l'année dernière, dans la pétition qu'ils ont adressée audit conseil municipal, à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires pour la construction de la nouvelle sacristie, ils ont demandé une réparation à l'orgue qui tous les jours devient plus urgente et plus nécessaire. Comme le conseil municipal de l'année dernière en nous accordant les fonds nécessaires pour la sacristie, n'a pas paru s'être occupé, non plus que les années précédentes, de la réparation à l'orgue, laquelle n'est pas moins nécessaire, si on veut conserver cet instrument d'une si grande utilité dans nos églises, le curé et les administrateurs de la fabrique de St Louis, manquant de fonds suffisants pour une telle réparation, ont l'honneur de réitérer leur demande à ce sujet, en exposant à Messieurs du conseil municipal l'état mesquin et pitoyable de ces orgues, dont les tuyaux sont tout à découvert et par conséquent exposés à la poussière, aux mouches, aux rats et à autres immondices qui, y tombant et s'y introduisant, les gâtent, ou en dérangent l'harmonie, et les dégradent tous les jours davantage, ce qui occasionne souvent bien de la dépense et du travail ; sur quoi on peut consulter l'organiste M<sup>r</sup> Escot.

De plus, le devant de la tribune de l'orgue, n'étant couvert que par une toile peinte toute chiffonnée, décolorée et même déchirée, peut facilement donner lieu à quelqu'un de se précipiter par cet endroit, sans s'en apercevoir, au bas de l'église. Il serait donc nécessaire que d'abord les tuyaux fussent mis à couvert par un buffet analogue à leur position, et ensuite que le devant de la tribune, ainsi que les pilastres qui la soutiennent fussent boisés solidement, et poliment de manière à correspondre au reste de l'église, dont les orgues doivent faire un des principaux ornements, outre leur utilité et qui dans l'état pitoyable où ils sont dans notre église, ne correspondent nullement aux autres réparations que le conseil de la commune nous a précédemment accordées.

Nous confiant donc pleinement au zèle dont Messieurs du conseil municipal sont animés pour le bien public et pour tout ce qui peut être à l'avantage de la religion, nous osons nous promettre qu'accueillant favorablement notre demande, ils ne mettront aucune difficulté de voter, en faveur de la fabrique de St Louis, pour laquelle ils ne sont pas moins portés que pour les autres paroisses de la ville, les fonds nécessaires pour cette réparation de notre orgue, en nous accordant la somme de deux mille huit cent soixante et quinze francs, jugée nécessaire pour ladite réparation à l'orgue de St Louis d'après l'estime qu'en a faite Monsieur Joseph Sénéquier menuisier, ainsi qu'il conste par l'état qu'il en a dressé par ordre de la fabrique de notre paroisse ; lequel état signé par lui, nous avons l'honneur de présenter au conseil municipal, en le joignant à la présente pétition, pour en mieux constater la vérité et la justice.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect  
de Monsieur le Maire et

de Messieurs les conseillers municipaux

les très humbles et les très obéissants

serviteurs. Le curé et les administrateurs  
de la fabrique de la paroisse s<sup>t</sup> Louis  
de la ville de Toulon  
Boüis, ch<sup>ne</sup> curé<sup>28</sup>

Cette requête était accompagnée d'un devis évoquant, pour l'orgue, une façade à cinq tourelles et quatre plates-faces sculptées, ainsi que la couverture des tuyaux<sup>29</sup> ; le positif était déjà contenu dans un meuble.

La lettre étant arrivée trop tard, la municipalité renvoya l'examen de cette demande au budget de l'année suivante :

M<sup>r</sup> le Maire donne lecture d'une lettre que M<sup>r</sup> le curé et MM les administrateurs de la fabrique de la paroisse S<sup>t</sup> Louis, adressent au conseil dans l'objet d'obtenir une somme de 2875<sup>f</sup> pour la réparation de la tribune et de l'orgue de cette paroisse.

Sur quoi il invite le conseil à délibérer.

Le conseil municipal,

A considéré que la demande dont s'agit était de nature à exiger un examen approfondi afin de pouvoir reconnaître si la dépense qui doit en résulter est utile et nécessaire et si elle doit être à la charge de la ville, ou bien si elle doit être supportée par la fabrique.

En conséquence, il a délibéré d'en faire le renvoi à la commission nommée dans la séance du premier de ce mois, pour la rédaction du projet de budget de 1830, qui, selon qu'il y aura

<sup>28</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 1, dossier 4, lettre manuscrite, 3 pages. Cette lettre n'est pas datée mais une autre missive du curé au maire précise que la demande pour l'orgue et la tribune avait été effectuée le 3 mai 1829.

<sup>29</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1824-1830, « Montant de la menuiserie, sculpture et peinture d'impression à faire pour terminer la tribune et le buffet d'orgue de la paroisse Saint-Louis ».

lieu, en fera un article de proposition au dit budget ou bien fera connaître, lors de la discussion de ce budget, les motifs qui l'ont déterminée à en voter le rejet<sup>30</sup>.

L'embellissement de la tribune ayant été accordé, le maître menuisier toulonnais Vacon s'engagea à « boiser les pieds droits qui soutiennent la tribune, ainsi que les archivolttes » et à fermer l'avant de la tribune<sup>31</sup>. Ces travaux étaient en voie d'achèvement à la fin de l'année 1830<sup>32</sup>.

### *b) L'orgue de Pélissier (1834)*

Un buffet neuf fut construit en 1832-1833 et Jérôme Pélissier y disposa le second orgue en 1834<sup>33</sup>. L'instrument était d'un grand usage dans le culte car, au 1<sup>er</sup> janvier 1843, l'organiste devait assurer son service aux offices suivants :

<sup>30</sup> Archives municipales de Toulon, 1 D<sup>1</sup> 5, séance du 11 mai 1829, deuxième objet de délibération, folio 24 recto.

<sup>31</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 1, dossier 6, devis du 2 août 1830, manuscrit autographe, 2 pages, accepté par le curé et trois membres de la fabrique.

<sup>32</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 1, dossier 6 : lettre du 29 décembre 1830 écrite par le président de la fabrique de Saint-Louis au maire de Toulon (manuscrit autographe, 3 pages) annonçant le quasi achèvement des travaux et demandant le versement de l'indemnité de mille cinq cents francs votée lors de la session de mai 1829 pour être insérée dans le budget de 1830 ; réponse du 31 décembre suivant par laquelle le maire informe qu'il versera l'argent aussitôt que les travaux auront été complètement achevés (lettre manuscrite, 1 page).

<sup>33</sup> D'après le Programme des XXIII<sup>e</sup> *Semaines internationales de l'orgue de Toulon et du Var*, octobre 2005, page 31 : « Reconstruction en 1834 d'un orgue neuf par Jérôme Pélissier ». Les archives municipales de Toulon ne contiennent aucune pièce relative à la commande et à l'installation de cet instrument et la presse locale est inexistante ! — Ce facteur ne fait l'objet que d'une simple mention dans CAIN et MARTIN, *L'Orgue dans la ville*, page 373, colonne 1 : « inaug. d'un orgue à Saint-Tropez, construit par Jérôme Pélissier (Aix-en-Provence) dans un buffet de Louis Sanmartin et Jean-Baptiste Cuvès ».



- tous les dimanches de l'année : grand-messe, vêpres ;
- le premier vendredi et le dernier samedi de chaque mois : bénédiction ;
- le 1<sup>er</sup> janvier (Circocision) : grand-messe, vêpres ;
- le troisième samedi après le jour des Rois : aux premières vêpres ;
- le 2 février (Purification) : grand-messe, vêpres ;
- le lundi et le mardi après le dimanche de la Quinquagésime : bénédiction ;
- le 19 mars (saint Joseph) : complies, bénédiction ;
- le 25 mars (Annonciation) : grand-messe, vêpres, complies ;
- le Jeudi saint : grand-messe ;
- le Samedi saint : grand-messe, complies solennelles ;
- le lundi de Pâques : grand-messe, vêpres ;
- l'Ascension : grand-messe, vêpres ;
- la veille de la Pentecôte : grand-messe, premières vêpres ;
- le lundi de Pentecôte : grand-messe, vêpres ;
- en juin, la veille de la communion des enfants : renouvellement des vœux, bénédiction ;
- en juin, le jour de la communion des enfants : grand-messe, bénédiction ;
- pendant l'octave de la Fête-Dieu : grand-messe, complies, bénédiction ;
- le lundi et le mercredi de l'octave : grand-messe, complies, bénédiction ;
- le mardi et le jeudi de l'octave : grand-messe, complies, bénédiction ;
- le vendredi de l'octave : grand-messe, vêpres, bénédiction ;
- le samedi de l'octave : grand-messe, premières vêpres ;
- le jour de la confirmation des enfants : depuis l'entrée de l'évêque jusqu'à sa sortie ;
- le 13 juin (saint Antoine de Padoue) : complies, bénédiction ;

- le 24 juin (saint Jean-Baptiste) : complies, bénédiction ;
- le 15 août (Assomption) : grand-messe, vêpres ;
- le 25 août (saint Louis) : complies, bénédiction ;
- le samedi suivant : premières vêpres ;
- pendant l'octave de saint Louis : complies ;
- le 7 septembre (veille de Nativité de Marie) : premières vêpres ;
- le 8 septembre (Nativité de Marie) : grand-messe, vêpres ;
- pendant l'octave de la Nativité : complies, litanies, bénédiction ;
- le 29 septembre (saint Michel) : complies, bénédiction ;
- le 31 octobre (veille de la Toussaint) : premières vêpres ;
- le 1<sup>er</sup> novembre (Toussaint) : grand-messe, vêpres ;
- le 2 novembre (jour des Morts) : grand-messe, bénédiction ;
- le 8 décembre (Conception) : grand-messe, vêpres ;
- du 17 au 23 décembre : office du soir ;
- le 24 décembre (veille de Noël) : premières vêpres ;
- le 25 décembre (Noël) : matines, grand-messe, vêpres ;
- le 26 décembre (saint Étienne) : grand-messe, vêpres ;
- le 31 décembre (veille de la Circocision) : accompagnement du *Te Deum*, bénédiction <sup>34</sup>.

Un état dressé en 1853 renseigne sur la structure de cet instrument. Par sa précision, il mérite d'être cité *in extenso* :

---

<sup>34</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », « Tableau indiquant les cérémonies et les divers offices qui ont lieu dans le courant de l'année, à l'église Saint-Louis, auxquels l'organiste est tenu de jouer », manuscrit, 4 pages. Ce tableau a été établi le 1<sup>er</sup> janvier 1843 à l'occasion du renouvellement de l'engagement d'Alphonse Grégori comme organiste.

## SOUFFLERIE

- 1 soufflet à pompe : neuf. Mis par moi (il a été acheté 1.000 f en 1846).
- 3 soufflets à levier : vieux. Valant environ 15 f (ce qu'ils coûteraient de démontage).

## SOMMIERS

- 2 sommiers du grand-orgue en bois de noyer : faits par moi à l'époque précitée (ils ont coûté 800 f).
- 2 sommiers des pédales en bois de noyer : vieux (ils sont encore en bon état).
- 2 sommiers du récit en bois de noyer : vieux (ils ne valent absolument rien ou à peu près 10f).

## BOISERIE

Boiserie : elle peut à la rigueur servir encore.

## MÉCANISME

Mécanisme et porte-vents : neufs (mais ne pouvant pas servir pour un autre orgue neuf).

## CLAVIERS

- 2 claviers en ivoire : neufs (mis par moi en remplacement de vieux claviers en bois ; ils valent 150 à 200 f).
- 1 clavier de pédales en bois de noyer : neuf (il a coûté 50 f).

## MONTRES

Montres en étain mélangé de plomb : ne peuvent servir que pour fondre (elles ont une valeur d'environ 150 à 200 f).

## JEUX

- 1 trompette : neuf.
- 1 flûte 16 : neuf.
- 1 flûte 8 : neuf.
- 1 prestant : neuf.
- 1 doublette : neuf.
- 1 flûte 16 de pédales en bois de sapin : neuf.
- 1 trompette de récit : vieux mais assez bon.

1 fournitures.

1 basses de flûte en bois.

1 prestant.

1 doublette.

1 flûte 8 en bois.

1 dessus de montre et 1 dessus de flûte : ne valant pas grand-chose, on pourrait retirer environ douze sous du K<sup>og</sup> de matière.

1 nasard.

1 dessus de bourdon.

1 basse de bourdon en bois.

1 bombarde en fer blanc.

1 cornet<sup>35</sup>.

Cet état confirme que l'instrument était de bien piètre qualité : à peine vingt ans après son installation, il avait reçu un grand soufflet avec ses pompes ; les deux sommiers du grand orgue, le mécanisme et les porte-vents, les claviers manuels, le pédalier et six jeux avaient été refaits à neuf ; et ce qui restait d'origine ne valait presque rien !

En octobre 1854, Victor Pons, signala le piteux état de l'orgue qui venait de lui être confié. La fabrique envisagea une restauration et le facteur Théodore Sauer, de Marseille, un ancien chef de travaux de la maison Daublaine et Callinet, envoya un devis :

Marseille le 23. Juillet 1855.

Monsieur Moran Président.

<sup>35</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 9, dossier « Orgue », « État du matériel de l'orgue de la paroisse Saint-Louis », dressé par Alphonse Grégori le 27 juillet 1853, manuscrit, 2 pages. Il est dommage que Grégori n'ait pas mentionné la répartition exacte des registres entre les deux claviers manuels et le pédalier.



Je profite de Monsieur Faure pour vous envoyer le devis, fait en double, dont je vous prierai d'avoir l'obligeance de me renvoyer un approuvé.

Je joins le projet des travaux que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, et que ces Messieurs ont accepté, afin que vous puissiez le vérifier avec les devis.

J'ai à vous remercier de la confiance, dont vous avez bien voulu m'honorer, soyez persuadé que je ferai en sorte, de la mériter, en vous livrant un instrument, digne de votre paroisse.

J'ai l'honneur d'être  
Votre dévoué serviteur  
Th. Sauer

Boulevard Dugommier 23 <sup>36</sup>.

Le projet de Sauer fut accepté, le prix débattu, l'échéancier des paiements arrêté et l'orgue devait être placé pour le 15 août 1856. Le facteur se mit aussitôt à établir les plans, mais le curé de Saint-Louis envoya pour examen le devis à l'abbé Charbonnier, organiste de la métropole d'Aix, et le facteur Frédéric Jungk tenta même de supplanter Sauer... Toutes ces manœuvres et d'autres menées plus clandestines firent capoter le projet de restauration <sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre du facteur d'orgues Théodore Sauer, 23 juillet 1855, manuscrit autographe, 2 pages. Pour la présente publication, j'ai corrigé l'orthographe très déficiente de Sauer.

<sup>37</sup> Voir, aux archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », la longue lettre autographe de Théodore Sauer en date du 27 mars 1856, dans laquelle il dénonce les attaques dont il a été l'objet de la part de concurrents indécents.

### *c) L'orgue de Stoltz et Schaaff (1860)*

Vers la fin de l'année 1858, la fabrique décida l'acquisition d'un orgue neuf :

M. le curé donne ensuite connaissance des nouvelles offres qui viennent de lui être faites au sujet de la fourniture d'un grand orgue. Le conseil décide qu'il y a lieu de prendre en considération ces offres ; en conséquence une commission est nommée pour examiner cette question et faire à ce sujet des propositions au conseil <sup>38</sup>.

Les membres de la commission chargée d'examiner les propositions relatives à la fourniture de grandes orgues rendent compte au conseil des renseignements qu'ils ont pu recueillir. La maison allemande qui avait fait des propositions ne semble pas offrir toutes les garanties désirables ; un nouveau concurrent se met sur les rangs c'est M. Montissier de Nîmes. Mais ses offres s'élèvent à environ 28 000 francs. Ce chiffre paraissant trop élevé la question est ajournée. À la suite de cette décision et sur la proposition de M. le curé, la réparation du petit orgue d'accompagnement est votée en principe <sup>39</sup>.

Par convention en date du 27 juin 1859, le conseil de fabrique commanda un orgue neuf à la maison Stoltz et Schaaff <sup>40</sup>, sise 33 avenue de Saxe à Paris, qui fut inauguré le 8 août 1860 :

---

<sup>38</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870, séance du 3 octobre 1858, page 47.

<sup>39</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870, séance du 1<sup>er</sup> janvier 1859, page 48. Le facteur nommé de manière erronée est plus précisément Prosper-Antoine Moitessier (1807-1867), installé à Montpellier.

<sup>40</sup> GUÉDON (Joseph), *Nouveau manuel complet du facteur d'orgues*, page 463, colonne 1 : « Stoltz (Jean-Baptiste), excellent facteur qui s'établit

Le grand orgue que le conseil de fabrique de l'église Saint-Louis vient de faire construire, à Paris, par la maison Stolz et Schaff, doit être inauguré, le mercredi 8 août à 4 heures du soir.

On dit déjà beaucoup de bien de cet instrument. La maison Stolz et Schaff est connue par les grandes orgues d'Agen, de Brive, de Marcq, etc.

La fabrique de Saint-Louis se propose d'appeler, pour l'inauguration, des artistes éminents. On nomme M. Hess, l'organiste de Paris ; M. Thurner, fils, si bien apprécié dans Toulon, etc.<sup>41</sup>

Le facteur perçut aussitôt un premier versement<sup>42</sup> :

Je soussigné déclare avoir reçu de Monsieur Olivier, curé de St Louis, la somme de quinze mille francs pour premier à compte du solde de l'orgue par moi construit et en exécution de la convention avec le conseil de fabrique de la dite église en date du 27 juin 1859, dont quittance.

Toulon le 10 août 1860

Stoltz

reçu également les honoraires de M. Hess organiste de Neuilly  
Stoltz<sup>43</sup>

et confia l'accord et l'entretien à son correspondant marseillais François Mader :

Je déclare par la présente que j'autorise Monsieur Mader facteur d'orgues à Marseille, d'accorder et d'entretenir l'orgue de St Louis à Toulon pour mon compte, à raison de soixante francs par an, que Monsieur le curé lui payera pour prix de l'accord et entretien.

Paris le 25. août 1860

Stoltz<sup>44</sup>

L'instrument eut les honneurs de la presse parisienne :

*Toulon.* — Le 8 courant a eu lieu dans l'église Saint-Louis l'inauguration d'un grand orgue de 16 pieds, construit par la maison Stoltz et C<sup>e</sup>, de Paris. L'instrument, qui a trois claviers à mains et un clavier de deux octaves de pédales séparées, est composé de trente-deux jeux dont la belle exécution a émer-

à Paris en 1845 et laissa dans le monde artistique et musical un souvenir universellement respecté. Son orgue de l'Exposition de 1855 fut acheté par l'impératrice Eugénie qui en fit don à la cathédrale d'Agen. Il avait été élève chez Abbey et ensuite chez Daublaine et Callinet où il resta dix ans en qualité de chef d'atelier. » — Jean-Baptiste Stoltz est né à Bouzonville (Moselle) en 1813 et mourut en 1874. Le 1<sup>er</sup> octobre 1853, il s'associa avec Nicolas Schaaff (notaire Louis-Jean-Marie Morel d'Arleux). Ses deux fils, Édouard et Eugène, poursuivirent l'œuvre paternelle sous la raison sociale « Stoltz Frères Paris ».

<sup>41</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3925, samedi 28 juillet 1860, page 2, colonnes 1-2, « Nouvelles locales ». — Les organistes pressentis pour l'inauguration sont plus précisément Jean-Charles Hess et Théodore Thurner.

<sup>42</sup> Archives municipales de Toulon, registre 2 P 7 : en août 1860, la fabrique a versé aux facteurs quinze mille francs sur les vingt mille francs du montant total, plus trois cents francs pour les frais de voyage et de logement de l'organiste parisien Hess.

<sup>43</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », attestation du facteur Stoltz, 10 août 1860, pièce autographe, 1 page.

<sup>44</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du facteur Stoltz, 25 août 1860. — Installé à Marseille, François Mader fut un des plus importants facteurs provençaux du XIX<sup>e</sup> siècle et il a réalisé de nombreux travaux à Toulon. Voir la monographie de Pierre Aumeran et Michel Colin qui reste, à ce jour, le travail le plus complet effectué sur la vie et l'œuvre de cet organier : AUMERAN (Pierre) et COLIN (Michel), « Un grand facteur d'orgues provençal au XIX<sup>e</sup> siècle : François Mader », *La Flûte harmonique*, année 1995, n<sup>o</sup> 69/70, pages 3-60.

veillé MM. les ingénieurs et artistes appelés à expertiser ce nouvel instrument. En effet, la maison Stoltz et C<sup>e</sup> occupe une place à part par l'excellence de ses produits et la modicité de ses prix. M. J.-Ch. Hess, venu exprès de Paris pour faire entendre cet orgue, a laissé un beau souvenir de son talent dans le Midi de la France. Tous les jeux ont parlé le meilleur langage, tous les genres de la musique religieuse se sont fait entendre. L'orgue et les artistes qui l'ont touché nous ont paru du premier choix. M. Thurner, organiste à Marseille, a partagé avec M. Hess les honneurs de la journée. Ces deux maîtres éminents ont tour à tour occupé l'attention des assistants pendant une heure et demie sans qu'elle se soit jamais lassée. L'assemblée était nombreuse et distinguée ; M. l'archiprêtre de Toulon, ci-devant curé à Saint-Louis pendant vingt ans, a béni le nouvel orgue. Il était entouré de MM. les curés de la ville et de la banlieue, d'un grand nombre d'ecclésiastiques, des autorités, des officiers de l'armée, des professeurs de musique et des dilettanti de la société toulonnaise. La journée a été belle pour M. Stoltz, l'habile et consciencieux facteur <sup>45</sup>.

mais aussi de la presse locale :

La séance musicale a été ouverte par M. Bellour, organiste de Saint-Louis : il a accompagné le chant du *Veni Creator*.

M. Hess, organiste de Neuilly, venu tout exprès pour expertiser le nouvel orgue a pris la place de M. Bellour.

M. Thurner fils, organiste de Saint-Charles à Marseille, est venu ensuite. Ces deux maîtres éminents ont tour à tour occupé l'attention des assistants pendant une heure et demie, sans

<sup>45</sup> *Revue et Gazette musicale de Paris*, 27<sup>e</sup> année, n° 35, 26 août 1860, pages 302-303.

qu'elle se soit jamais lassée. Il y a eu des moments de douces et pieuses impressions, et des moments de saisissement profond. Tous les jeux ont parlé le meilleur langage, tous les genres de la musique religieuse se sont fait entendre. L'orgue et les organistes nous ont paru du premier choix.

M. le curé de Saint-Louis est monté en chaire pour offrir aux assistants et aux organistes les remerciements du conseil de fabrique. Après quoi le *Te Deum* ayant été entonné, M. Gustave Cézanne, ce parfait harmoniste, cet intéressant aveugle que nous connaissons tous, a *accompagné* le chant de l'hymne de l'action de grâce. [...] <sup>46</sup>.

La composition de cet instrument n'est pas précisément connue : grand seize-pieds, avec trois claviers manuels (positif, grand-orgue, récit) et un pédalier de deux octaves, faisant parler trente-deux jeux...

Dans sa séance du 28 avril 1867, le conseil de fabrique vota pour huit cents francs de travaux devant être réalisés par Mader <sup>47</sup>. En 1873, l'organiste Gustave Cézanne signala l'insuffisance de la soufflerie <sup>48</sup> ; François Mader proposa alors de remplacer un des réservoirs par un grand soufflet pourvu de deux pompes :

Projet d'agrandissement de la soufflerie de l'orgue de la paroisse de Saint-Louis à Toulon.

Soumis à l'appréciation du conseil de fabrique de ladite paroisse par moi soussigné François Mader facteur d'orgues à Marseille.

<sup>46</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n° 3929, samedi 11 août 1860, page 2, colonnes 1-2, « Nouvelles locales ».

<sup>47</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870.

<sup>48</sup> Archives municipales de Toulon, registre 2 P 6, séance du 6 juillet 1873, page 38.

Après avoir entendu les plaintes de Monsieur Gustave Cézanne organiste de la paroisse concernant l'insuffisance de la soufflerie actuelle et après l'avoir vérifiée ensemble en présence de Monsieur Gasquet conseiller de la fabrique, j'ai l'honneur de proposer ce qui suit.

1° Il faut construire en remplacement d'un des anciens réservoirs de la soufflerie actuelle, un grand soufflet de deux mètres 80 centimètres de long, et de un mètre 30 centimètres de large, alimenté par deux pompes. Ce soufflet communiquera l'air aux autres réservoirs, lesquels seront également remis en parfait état, en y ajoutant à toutes les jointures une épaisseur de peau de plus. Car ils n'en ont qu'une. L'usure de cette peau laisse filtrer le vent à travers les pores. Le nouveau soufflet aura partout au moins trois épaisseurs de peau, dans les angles même quatre. Un grand soufflet fournit plus d'air que plusieurs petits dépassant même le double de la superficie d'un grand, et sans fatiguer le souffleur. Comme exemple je puis citer la soufflerie de l'orgue de St Maximin que j'ai construite il y a trois ans. Elle est composée d'un soufflet de la même dimension que celui que je destine à l'orgue de votre paroisse et d'un réservoir semblable. L'orgue est composé de 55 jeux. Cette soufflerie est plus que suffisante. Je viens de placer un soufflet de pareille dimension à l'orgue de la paroisse de Ste Trinité à Marseille, pour 38 jeux. Il est donc certain que nous obtiendrons un bon résultat à l'orgue de la paroisse de St Louis. Puisque nous aurons d'abord ce grand soufflet et trois réservoirs en bon état. À cause des dimensions du nouveau soufflet, il faudra placer le souffleur en dehors de l'orgue, du côté droit de l'organiste. Le mécanisme de la nouvelle soufflerie sera également changé, et établi plus solidement que l'ancien.

Voici la dépense que cela occasionnera  
Le soufflet neuf coûtera y compris les frais de placement 1200"

Le nouveau mécanisme du même coûtera	150 "
La réparation, c'est-à-dire la mise d'une peau de plus à chaque réservoir coûtera pour chacun, cent francs, ce qui fait	300 "
	-----
	1650"

Je prendrai le réservoir qui sera remplacé par le grand soufflet à compte pour la somme de quatre cents francs ; à déduire	400 "
	-----

Reste à payer	1250 "
---------------	--------

Le conseil de fabrique aurait par conséquent à me payer la somme de douze-cent-cinquante francs, à sa convenance de 2 ou 300" par an jusqu'à complet paiement. Ce travail pourrait être fini pour la fête de l'Ascension le 22 mai prochain.

Je suis avec le plus profond respect

Du conseil de fabrique  
le tout humble serviteur

Fçois Mader

Toulon le 7 mars 1873 <sup>49</sup>.

Cézanne renouvela sa demande dans une lettre du 30 juin 1873 <sup>50</sup>, Mader s'engagea à venir en juillet <sup>51</sup>. Les travaux furent votés par le conseil de fabrique... mais reportés *sine die* en raison de difficultés financières. La situation s'aggrava : « malgré la bonne volonté du souffleur toujours stimulé par de suc-

<sup>49</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », devis autographe du 7 mars 1873, 3 pages.

<sup>50</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre manuscrite, 4 pages.

<sup>51</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du 22 juillet 1873.

cessives augmentations de traitement, l'orgue produit souvent des sons très discordants, parce qu'il n'arrive pas dans les tuyaux une quantité de vent suffisante<sup>52</sup>. »

Ces travaux n'ayant toujours pas été exécutés, Cézanne récidiva en février 1877 :

Toulon le 28 février 1877

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport que vous m'avez demandé au nom des membres du bureau chargé par le conseil de fabrique d'examiner l'état de la soufflerie de l'orgue.

Je crois utile de rappeler tout d'abord que, dans les orgues, l'émission des sons s'opère par l'introduction de l'air dans des tuyaux de différentes longueurs, et j'observerai, en outre, que c'est de la longueur des tuyaux que dépend le plus ou moins d'acuité et de gravité des sons.

La quantité d'air ainsi introduite doit être mathématiquement réglée ; et si, par une cause quelconque, cette quantité d'air n'est pas suffisante, les tuyaux ne donnent plus les sons affectés à leur longueur : on comprend aisément, sans être spécialiste, la cacophonie qui doit alors se produire, si l'on considère, en outre, que l'orgue est surtout un instrument pour les accords tenus ou ensemble de notes tenues.

C'est malheureusement le cas qui se présente dans l'orgue qui m'est confié, à cause précisément du mauvais état de la soufflerie.

On sait que les plis existant dans la construction du soufflet des orgues sont formés par des peaux qui recouvrent de petites planchettes en bois : ce sont ces peaux qui, par le fait de l'usure,

---

<sup>52</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre de Cézanne au président de la fabrique en date du 3 janvier 1874, manuscrit, 4 pages.

se sont amincies au point que l'air s'échappe avant d'être rendu dans les réservoirs destinés à le contenir. C'est surtout pendant l'été que cet inconvénient se présente car, dans cette saison chaude, les peaux se dessèchent plus qu'en hiver.

Or, c'est justement au commencement de l'été qu'ont lieu les plus grandes affluences de fidèles dans l'église, à cause des solennités de la première communion et des processions de la Fête-Dieu. C'est dans ces moments-là spécialement, que j'ai à déplorer le manque d'air dans les tuyaux, car il en résulte l'impossibilité de faire produire à notre instrument les magnifiques effets de sonorité qu'il peut donner. Selon les morceaux que l'organiste a à exécuter, vous ne l'ignorez pas, il doit produire presque instantanément des effets tout à fait opposés, c'est-à-dire qu'après avoir fait entendre des sons très doux il doit donner à l'orgue toute sa puissance. Or, il importe de le dire, il n'y a pas moins de mille sept cent vingt-huit tuyaux à remplir, dont un bon nombre ont seize pieds de longueur !

Il est facile après cela de se faire une idée du travail qui incombe au souffleur ; il est contraint de souffler sans interruption et sa tâche en devient particulièrement pénible, sans qu'il soit jamais possible, *en l'état*, d'obtenir un résultat satisfaisant.

Monsieur Mader, facteur d'orgues, chargé depuis longues années de l'entretien de l'orgue de la paroisse de St Louis, propose pour obvier à ces inconvénients de changer la soufflerie, d'y faire des réservoirs plus grands, d'y mettre une plus grande épaisseur de peau, de telle sorte que le souffleur pourrait toujours, sans peine excessive, remplir les soufflets. Monsieur Mader s'offre à donner toutes les indications techniques qu'on voudra lui demander relativement à l'emplacement et aux dimensions de la soufflerie. Il m'assure d'ailleurs vous avoir remis, il y a quelques années, un devis que vous pouvez consulter utilement.

Quant à la question financière, je peux tout de suite vous donner des indications très précises : la réparation que M<sup>r</sup> Mader propose, s'élèverait à la somme de f : 1650. Mais comme il reprendrait la soufflerie actuelle pour la somme de 350 francs, la fabrique n'aurait plus à déboursier que treize cents francs, payables par annuités dont le nombre sera fixé par la fabrique elle-même ; M. Mader demandant seulement que la somme annuelle à fixer lui soit payée en même temps que le prix de son abonnement.

Le conseil de fabrique voulant donner au culte toute la majesté qu'il comporte, a créé dans la paroisse une maîtrise dans laquelle l'étude des chants religieux occupe une place très importante. Je suis très heureux que cette mesure ait été prise, parce qu'elle me fournit un motif de plus de demander avec instance la réparation de mon orgue, demande que j'ai introduite déjà depuis plusieurs années. Ne convient-il pas, en effet, que dans le but si élevé de donner à la célébration du culte toute la grandeur et tout l'éclat désirables, l'orgue, ce roi des instruments, fasse entendre sa voix dans toute sa splendeur ?

J'espère donc, Monsieur le président, que pour ces motifs vous voudrez bien appuyer chaleureusement la demande que j'ai l'honneur d'adresser à Messieurs les membres du conseil de fabrique.

Agréés, Monsieur le président, l'expression des sentiments dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur  
Gustave Cézanne, organiste<sup>53</sup>.

<sup>53</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre de l'organiste Cézanne du 28 février 1877, 3 pages. — Quant aux mille sept cent vingt-huit tuyaux que Cézanne cite, je crains qu'il n'ait simplement multiplié le nombre de jeux – trente-deux – par le nombre de

L'année suivante, il demanda encore d'autres travaux, que Mader évalua :

Marseille le 22 avril 1878

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous adresser le prix des modifications à faire au grand orgue de votre paroisse et demandées par Monsieur Cézanne votre organiste.

Positif 1<sup>er</sup> clavier

1° Mise à entaille du Violoncelle de 8 pieds	100 "
2° Supprimer le Cromorne et le remplacer par un Clairon. Jeu neuf à fournir	300 "
3° Introduction des jeux d'anchem au moyen d'une seule pédale	250 "

Grand-orgue 2<sup>ème</sup> clavier.

1° Mise à entaille de la Flûte de 8 p., du Salicional de 8 p. et du Prestant de 4 p.	300 "
2° Donner plus de rondeur au Bourdon de 16 pieds et introduction ainsi que suppression des jeux de fond à volonté	150 "

Récit 3<sup>ème</sup> clavier

1° Mise à entailles de la Gambe et de la Voix céleste	200 "
2° Percer le sommier du côté des jeux de fond y ajuster un registre de plus à l'orgue, ce qui fera 33 jeux au lieu de 32 dont est composé l'instrument actuellement. Sur ce registre sera placé la Voix humaine et à la place de celle-ci on mettra le Cromorne en lui donnant la sonorité de la clarinette	300 "

notes de chaque clavier – à cette époque, la norme était à cinquante-quatre. En effet :  $32 \times 54 = 1728$ . Dans la réalité, aux claviers manuels, les mixtures comportent, sur le même registre, plusieurs rangées de tuyaux : fourniture de quatre rangs, cymbale de deux rangs, cornet de cinq rangs, par exemple ; par ailleurs, certains jeux peuvent n'exister qu'en dessus ou en bases. Enfin, le pédalier a une étendue bien plus restreinte – ici, deux octaves, soit vingt-quatre ou vingt-cinq notes.



Pédales 4<sup>ème</sup> clavier

Mécanisme d'introduction des jeux d'anches au moyen  
d'une seule pédale comme au Positif 250"  
J'ai aussi l'honneur de vous informer Monsieur le président  
que je pourrai placer la nouvelle soufflerie le mois prochain. Si  
le Conseil de fabrique décidait de faire en même temps les  
modifications demandées par Monsieur Cézanne, je promets  
de ne jamais faire chômer l'orgue.  
Je suis avec le plus profond respect

Monsieur le Président  
votre très humble serviteur

Fçois Mader 54

Pour emporter enfin la décision, Cézanne s'engagea à trouver par lui-même une partie du financement :

Toulon le 27 avril 1878.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de pouvoir vous répéter, par écrit, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire en présence de M<sup>r</sup> Mader facteur d'orgues, que je me chargeais de trouver 1.000 francs sur les 1.800 francs nécessaires pour l'exécution du récent devis qui vient de vous être présenté. La fabrique n'aurait plus à sa charge que la somme de 800 francs payable par annuité, de 200 francs et même au-dessous. Ce sont les propres expressions de M<sup>r</sup> Mader. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Président, que j'attache une grande importance à l'exécution de ce devis, comme devant apporter à l'orgue des perfectionnements sérieux et qui me paraissent nécessités par les exigences

<sup>54</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du facteur François Mader, 22 avril 1878, 2 pages.

légitimes du culte dont l'éclat a, vous le savez, le privilège d'attirer beaucoup de personnes.

J'ai l'entière confiance que vous appuierez chaudement ma demande auprès de M<sup>rs</sup> les fabriciens toujours prêts à accueillir ce qui peut être favorable aux choses de l'église.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués

Cézanne

Organiste<sup>55</sup>

Mader reçut commande en mai 1878 de la nouvelle soufflerie et des travaux demandés par l'organiste :

à Mr F<sup>ois</sup> Mader, Toulon, le 6 mai 1878.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 22 avril dernier, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil de fabrique de S<sup>t</sup> Louis vient d'examiner et approuver le devis que vous lui avez soumis, concernant les modifications à faire à l'orgue de cette église sur la demande de l'organiste.

Rien ne s'oppose donc plus à l'exécution de ces travaux, et au remplacement de la soufflerie actuelle, déjà décidé précédemment, comme vous le savez. Ainsi que vous le proposez, le conseil est bien aise qu'il soit procédé à ces diverses opérations dès à présent, sans interruption ; en conséquence il vous prie de vouloir bien vous en occuper sans retard.

Récapitulons le chiffre de la dépense :

Pour la soufflerie 1.300 <sup>F</sup>, déduction faite de 350 <sup>F</sup>  
pour évaluation des soufflets actuels que vous aurez  
à reprendre, ci

1.300 <sup>F</sup>

<sup>55</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre de l'organiste Cézanne du 27 avril 1878, manuscrit, 2 pages.



Pour la modification demandée par l'organiste 1.850 F  
Total 3.150 F

Quant au paiement, les 1.300 F pour la soufflerie vous seront soldés dans le courant de la présente année 1878 ; sur les 1.850 F, montant du devis notifié par votre lettre précitée du 22 avril dernier, la somme de 1.000 F que M<sup>r</sup> Cézanne s'est chargé de trouver, vous sera remise par lui en un ou plusieurs paiements, ainsi qu'il en est convenu avec vous. Après cela resteront encore, pour le compte de la fabrique, 850 F payables à partir de Pâques 1879, par des annuités de 150 F à 200 F.

À la mission que j'ai de vous annoncer ces conditions s'ajoute pour moi le plaisir de vous exprimer les remerciements du conseil, au sujet des facilités que vous vous êtes empressé d'offrir pour être payé des 850 F complémentaires ci-dessus spécifiés.

Recevez &a.

Le président du bureau des marguilliers  
signé : Gasquet<sup>56</sup>.

Pour n'avoir pas fait suffisamment diligence, le facteur encourut de vertes remontrances du curé de Saint-Louis :

à Monsieur Mader, facteur d'orgues, à l'église St Louis, à Hyères (Var).

Pour faire suivre

Toulon, le 28. novembre 1878.

Monsieur,

Quand le conseil de fabrique de St Louis, à Toulon, a entrepris de faire apporter à l'orgue de cette église des modifications

---

<sup>56</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du 6 mai 1878, 2 pages.

reconnues utiles, il ne s'attendait pas à ce que, malgré les facilités qu'il vous avait laissées pour l'exécution de ces travaux, vous les suspendriez indéfiniment après les avoir commencés. Si ce conseil a pris des engagements vis-à-vis de vous, il est au droit d'exiger aussi l'accomplissement des vôtres, en ayant égard à la diversité des commandes auxquelles vous avez à satisfaire. Il vous a donné une nouvelle preuve de sa bienveillance en patientant jusqu'à présent ; mais il ne saurait accepter que l'année 1878 se passe sans que soient achevés des travaux qui devraient être terminés depuis plusieurs mois.

Veillez donc bien prendre sérieusement vos dispositions, afin d'assurer le complet fonctionnement de l'orgue de St Louis pour les prochaines fêtes de Noël.

Recevez &a.

Signé : Rouvier, Chanoine, Curé<sup>57</sup>

et dut faire amende honorable :

Monsieur le Curé

J'ai reçu votre très honoré du 28 9<sup>bre</sup>. Je suis si pressé ici à Hyères pour la finition de l'orgue, que je n'ai que le dimanche pour écrire. Je reconnais que je suis en défaut envers le conseil de fabrique et envers Monsieur Cézanne, qui est bien fâché contre moi. J'en suis mortifié. Mais comment faire ? La paroisse d'Hyères est privée d'orgue depuis quinze mois. J'avais compté sur un accordeur que j'avais fait venir et qu'il m'a fallu renvoyer pour inconduite. Cela a dérangé mon calcul. Je forme bien quelques jeune gens, entre autres les frères Vignolo ; tous sont bien sages, mais ils n'ont pas encore assez d'expérience.

---

<sup>57</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », copie d'une lettre du 28 novembre 1878.

La transformation des jeux convenus avec Monsieur Cézanne est plus difficile que d'harmoniser des jeux entièrement diapaonnés à cet effet. J'en fais donc un point d'honneur pour moi, et je ne puis ni ne veux confier ce travail à personne.

J'espère en votre bonté Monsieur le curé qu'en celle de ces Messieurs de patienter encore un peu, afin que je puisse finir ici. C'est vrai, je suis en retard de quelques mois, mais le travail que je fais dure plus d'un siècle. Veuillez donc Monsieur le curé, ainsi que Messieurs les fabriciens ne pas me retirer votre bienveillance. Je tâcherai de racheter le tout par la bonté de mon travail. Je ne négligerai rien pour satisfaire Monsieur Cézanne. Mais il faut absolument que je sois présent pour le rajustage des tuyaux et je ferai l'harmonie moi-même.

Je suis avec le plus profond respect

Monsieur le curé, votre tout humble serviteur

Fçois Mader

Hyères le 1 X<sup>bre</sup> 1878<sup>58</sup>

Enfin, le facteur et l'organiste déclarèrent ces travaux achevés en avril 1879 :

Fçois MADER

FACTEUR D'ORGUES. Monsieur le Curé

Je vous serai bien reconnaissant d'avoir la bonté, à la réunion du conseil de Quasimodo, d'autoriser Monsieur le trésorier, de me donner un premier acompte sur le travail que j'ai fait à l'orgue de votre église.

Monsieur Cézanne votre organiste voudra bien vous donner son avis sur l'exécution de ce travail.

---

<sup>58</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du 1<sup>er</sup> décembre 1878, 3 pages.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur le curé, votre tout humble serviteur.

Fçois Mader

Marseille le 16 avril 1879<sup>59</sup>.

Toulon le 17 avril 1879

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la réparation de l'orgue, telle qu'elle avait été arrêtée dans le devis présenté par M<sup>r</sup> Mader à Messieurs les fabriciens, est complètement terminée et de la manière la plus satisfaisante.

Je saisis avec empressement cette occasion pour remercier Monsieur le curé ainsi que Messieurs les fabriciens du concours efficace qu'ils ont bien voulu prêter à l'amélioration de l'instrument qui m'est confié.

Veuillez agréer

Monsieur le président l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Gustave Cézanne<sup>60</sup>

On signale encore des travaux par Merklin en 1892<sup>61</sup> et les bombardements du 11 mars 1944 provoquèrent la destruction de cet instrument.

Différents reçus indiquent que l'orgue fut entretenu par François Mader de Pâques 1870 à Pâques 1875 et de Pâques

---

<sup>59</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre autographe du 16 avril 1879, 1 page.

<sup>60</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre du 17 avril 1879, 2 pages.

<sup>61</sup> Peut-être la mise en place du moteur électrique signalé dans le dossier-inventaire de 1905 (archives municipales de Toulon, carton 2 P 1, dossier 12).

1878 à Pâques 1879. Pour l'année 1888-1889, c'est le facteur Léon Méritan qui signa le reçu <sup>62</sup>.

Et puisque la petite chronique quotidienne nous a fortuitement livré son identité <sup>63</sup>, rendons un juste hommage à un modeste serviteur de l'instrument qui, en décembre 1882, en était le souffleur, fonction bien anonyme mais oh ! combien essentielle : il s'agit de Pierre FRANÇOIS, maître voilier en retraite, décoré de la médaille militaire ; né de parents inconnus le 20 février 1818, deux fois veuf, Pierre François est décédé à Toulon le 4 juin 1891.

#### *d) L'orgue d'Athanase Dunand (1963)*

L'instrument actuel a été construit en 1962 par Athanase Dunand <sup>64</sup> et inauguré le 23 avril 1963 par Marcel Prévot. Rénové en 1979 par la société Merklin, de nouveau inauguré le 20 janvier 1980 par François Santon, il a fait l'objet d'un autre relevage en 2001-2002 par la Manufacture provençale de Carcès, avec réfection de la transmission électrique et ajout d'un combineur.

---

<sup>62</sup> Tous ces reçus se trouvent aux archives municipales de Toulon, carton 2 P 9, dossier « Orgue ».

<sup>63</sup> *Le Petit Var*, 3<sup>e</sup> année, n° 822, jeudi 28 décembre 1882, page 3, colonne 2, « Chronique locale ».

<sup>64</sup> CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville*, page 316, colonne 2 : « DUNAND (Athanase) : formé chez Michel-Merklin & Kuhn (Lyon), après une brève association avec Édouard Ruche, Athanase Dunand fonde, en 1933, son atelier à Villeurbanne. C'est surtout après la crise économique de 1947-1949 que l'entreprise prendra son essor. 1954-1958 va marquer une transformation de l'esthétique de ses instruments, Athanase Dunand voulant regrouper sur un même orgue les sonorités nécessaires au répertoire classique de diverses écoles ou différents pays. À partir de 1972, il se retire progressivement et cède la direction de l'entreprise à son fils Jean. »

Composition actuelle :

- I. Grand-orgue (61 notes, 14 jeux) : montre 16 ; montre 8 ; pres-tant 4 ; doublette 2 ; fourniture IV ; cymbale III ; bourdon 16 ; bourdon 8 ; flûte harmonique 8 ; quinte 5 <sup>1/3</sup> ; flûte douce 4 ; quinte 2 <sup>2/3</sup> ; bombarde 16 ; trompette 8.
- II. Positif (61 notes, 12 jeux) : principal 8 ; montre 4 ; plein-jeu IV ; flûte à cheminée 8 ; salicional 8 ; flûte à fuseau 4 ; nasard 2 <sup>2/3</sup> ; quarte 2 ; tierce 1 <sup>3/5</sup> ; trompette 8 ; cromorne 8 ; chalumeau 4.
- III. Récit expressif (61 notes, 15 jeux) : quintaton 16 ; flûte creu-se 8 ; cor de nuit 8 ; gambe 8 ; voix céleste 8 ; flûte ouverte 4 ; spitzflöte 2 ; larigot 1 <sup>1/3</sup> ; mixture III ; sesquialtera II ; bombarde 16 ; trompette 8 ; clairon 4 ; voix humaine 8 ; basson-hautbois 8.
- Pédalier (32 notes, 12 jeux) : gravissima 32 ; contrebasse 16 ; soubasse 16 ; quinte 10 <sup>2/3</sup> ; basse 8 ; flûte 4 ; flûte 2 ; fourniture IV ; bombarde 16 ; trompette 8 ; clairon 4 ; clairon-doublette 2.
- Accouplements II/I, III/I, III/II ; octaves graves et aiguës I, II, III ; tirasses I, II, III en 8, III en 4 ; trémolo récit ; combina-teur avec séquenceur <sup>65</sup>.

#### *e) L'orgue de chœur*

L'église Saint-Louis disposait également d'un orgue d'accompa-gnement, installé au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel, et, en 1858, l'abbé J<sup>h</sup> Boyer le répara et l'augmenta <sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Informations puisées dans le programme des XXIII<sup>e</sup> *Semaines inter-nationales de l'orgue de Toulon et du Var*, octobre 2005, page 31.

<sup>66</sup> Archives municipales de Toulon, registre 2 P 7, comptabilités de jan-vier 1858.

D'après la convention établie entre les fabriciens et lui le 1<sup>er</sup> octobre 1857, il devait effectuer les modifications suivantes :

Art. 1. Il sera fait au sommier une réparation convenable pour le rendre apte à recevoir un mécanisme direct, moins sujet à dérangement et plus facile à réparer en cas d'avarie. Le dit mécanisme sera proprement adapté contre le panneau servant actuellement de dossier à l'organiste et disposé de manière à être visité instantanément au besoin.

Art. 2. Le réservoir du soufflet sera alimenté par deux pompes aspirantes et foulantes qui seront mises en mouvement par un levier placé à la gauche de l'organiste.

Art. 3. Le nombre de jeux sera porté à six, savoir :

- |                          |                                   |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1. Dessus de flûte de 16 | 30 notes étain.                   |
| Basses de bourdon de 16  | 24 notes bois.                    |
| 2. Flûte de 8            | 54 notes étain et bois.           |
| 3. Bourdon de 8          | 42 notes étain.<br>12 notes bois. |
| 4. Prestant              | 54 notes étain.                   |
| 5. Doublette             | 54 notes étain.                   |
| 6. Trompette             | 54 notes étain.                   |

Les jeux de flûte de 16, bourdon de 16, flûte de 8 et de prestant étant incomplets, ils seront complétés par des tuyaux anciens renfermés dans l'orgue d'accompagnement.

Le jeu de bourdon de 8 qui n'existe pas actuellement et celui de doublette en très mauvais état seront entièrement neufs.

Art. 4. La montre ne permettant pas d'accorder l'orgue sans être soumise à un déplacement qui lui est préjudiciable, sera placée sur deux portes ouvrant l'une à droite, et l'autre à gauche, après avoir été soumise aux réparations que réclame son état<sup>67</sup>.

<sup>67</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 9, dossier « orgue », « Projet de réparation et d'augmentation à faire à l'orgue d'accompagnement de l'église Saint-Louis (Toulon) », manuscrit, 3 pages.

Ce travail a bien été exécuté puisque l'abbé Boyer perçut les treize cents francs prévus<sup>68</sup>.

En janvier 1869, le curé informa les fabriciens que cet instrument, trop détérioré, avait été vendu à François Mader pour la somme de quatre cents francs<sup>69</sup>. Il dut être remplacé aussitôt car trois cents francs furent encore payés le 21 février 1869 pour une réparation ayant nécessité « vingt-cinq journées de 8 heures de travail ». Et, en janvier 1878, Reboul reçut cinq cents francs de la fabrique pour lui avoir vendu « un orgue de Debain »<sup>70</sup>.

Aujourd'hui, l'orgue d'accompagnement est disposé dans la nef de droite au niveau de la chaire. L'instrument lui-même est contenu dans une pièce située derrière le mur du collatéral : seules la console et les jalousies de la boîte expressive sont apparentes. Réalisé en 1952 par la maison Michel-Merklin-Kuhn de Lyon et placé dans l'église en 1954, ce petit orgue, construit sur le système des extensions où la même série de tuyaux est exploitée par plusieurs registres, est strictement dévolu à l'accompagnement. Composition :

I. Grand-orgue (un seul jeu réel) : bourdon 16 ; flûte 8 ; flûte 4 ; nasard 2<sup>2/3</sup> ; quarte 2.

II. Récit (quatre jeux réels) : principal 8 ; prestant 4 ; fourniture ; flûte creuse 8 (du grand-orgue) ; trompette harmonique 8.

<sup>68</sup> Paiement en trois versements effectués les 10 janvier, 30 avril et 31 juillet 1858 (Archives municipales de Toulon, registre 2 P 7).

<sup>69</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870, séance du dimanche 3 janvier 1869.

<sup>70</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 9, dossier « orgue ». Alexandre-François Debain (1809-1877) fut un facteur de pianos et d'harmoniums. Chercheur passionné, il est l'inventeur de l'harmonium, de l'antiphonel (dispositif d'accompagnement du plain-chant), du piano-écran, de l'harmonicorde et du concertina.

Pédalier (jeux empruntés au grand-orgue) : soubasse 16 ;  
quinte 10 <sup>2/3</sup> ; basse 8 ; octave 4.

Accouplement II/I en 16, 8, 4 ; tirasses I et II en 8 et 4 ; ex-  
pression générale.

Transmissions électropneumatiques ; combinaisons anches,  
mixtures, tutti ; double registration.

### *f) Les organistes de Saint-Louis*

Le premier titulaire du grand orgue de l'église Saint-Louis paraît avoir été François-Sauveur Escot : il était déjà en poste en 1811 et y demeura au moins jusqu'en novembre 1829 et probablement même jusqu'à son décès le 17 janvier 1838. Un des deux frères de Raoulx-Crozet assura un intérim jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1839 et laissa la place à Alphonse Grégori, nommé le 1<sup>er</sup> décembre 1839, qui démissionna à l'été 1854. Son remplaçant, Victor Pons, déçu par l'instrument, ne resta que quelques semaines. Ferdinand Bellour, organiste intérimaire dès la fin de l'année 1854, nommé titulaire en avril 1855, remplit les fonctions jusqu'à sa démission à la fin de l'année 1860. La fabrique confia alors les claviers à Gustave Cézanne : nommé en janvier 1861, il joua l'orgue jusqu'à son décès le 6 avril 1902. L'abbé Victor Reboul, déjà maître de chapelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1894, lui succéda et cumula ces fonctions jusqu'à son décès le 26 janvier 1941.

## **5. L'église Saint-Pierre**

L'église de l'ancien couvent des Augustins réformés devint paroisse Saint-Pierre en 1809.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Pierre disposait d'un orgue de date et provenance inconnus... Par délibération en

date du 5 octobre 1827, le conseil de fabrique adressa à la municipalité une demande de secours pour la construction d'un nouvel instrument et, dans sa délibération du 7 novembre 1828, le conseil municipal vota un crédit de trois mille francs :

Monsieur le Maire a dit :

Messieurs,

Votre réunion autorisée par M<sup>r</sup> le sous-préfet le 17 octobre dernier, a pour objet de vous inviter à délibérer sur une demande du conseil de fabrique de l'église St Pierre de cette ville, tendant à obtenir un secours pécuniaire pour contribuer aux frais d'achat et d'établissement d'un orgue, attendu que la fabrique n'a pas les ressources suffisantes pour le paiement de cette dépense.

Je vais en conséquence, Messieurs, vous donner connaissance des pièces contenues dans le dossier de cette affaire.

Le conseil municipal,

Oùï l'exposé ci-dessus auquel a succédé la lecture :

1<sup>o</sup> de la délibération du conseil de fabrique de l'église St Pierre de cette ville, en date du 5 octobre dernier ;

2<sup>o</sup> du budget de la fabrique de ladite église pour l'année 1828 ;

A considéré que bien qu'à la rigueur on puisse dire qu'un orgue n'est pas un objet d'indispensable nécessité, cependant on ne peut disconvenir qu'il soit un objet utile en ce qu'il contribue à donner plus de solennité aux cérémonies religieuses ;

Que, sous ce rapport, la demande du conseil de fabrique de l'église St Pierre mérite d'être prise en considération.

En conséquence et attendu que, du budget de cette fabrique, il résulte qu'elle n'a pas les ressources suffisantes pour pouvoir faire cette dépense,

Il a délibéré,

De lui accorder un secours de trois mille francs à prendre sur les fonds libres de l'exercice courant qui, nonobstant les

crédits additionnels ou supplétifs déjà votés et accordés sont plus que suffisants pour y faire face et, à cet effet, il supplie S. Exc. le ministre de l'Intérieur d'avoir la bonté d'accorder pour cet objet, un crédit additionnel au budget de mil huit cent vingt-huit <sup>71</sup>.

Le ministre de l'Intérieur autorisa cette dépense le 9 décembre 1828, la fabrique perçut les fonds pris sur les crédits additionnels au budget de 1828 <sup>72</sup>... mais l'orgue neuf ne vint pas !

Le modeste instrument ancien étant entièrement hors de service et ne fonctionnant plus depuis des années, la fabrique reprit l'idée de le remplacer : une polémique opposa alors *La Sentinelle de la Marine et de l'Algérie au Toulonnais* à propos du prix demandé, jugé exorbitant, et des charges imposées aux paroissiens pour en assurer le paiement <sup>73</sup>. Cette querelle n'est d'aucun intérêt ici, sinon en ce qu'elle révèle des orgues concernés :

L'orgue de St-Pierre était entièrement hors de service et ne fonctionnait plus depuis fort longtemps. Un facteur en avait

---

<sup>71</sup> Archives municipales de Toulon, registre 1 D<sup>1</sup> 4, séance du 7 novembre 1828, sixième objet de délibération, page 345.

<sup>72</sup> Archives municipales de Toulon, registre 1 D<sup>1</sup> 5, séance du 14 juin 1830, compte d'administration de l'année 1828, chapitre 3 « Dépenses payées sur les fonds libres de l'exercice en vertu des crédits additionnels au budget de 1828 », folio 106 recto. Et registre 1 D<sup>1</sup> 5, séance du 10 septembre 1830, budget définitif de l'année 1828, folio 126 verso.

<sup>73</sup> Les amateurs de polémiques pourront consulter *La Sentinelle de la Marine et de l'Algérie*, 13<sup>e</sup> année, n° 1720, dimanche 4 février 1844 ; n° 1721, mercredi 7 février 1844, « Intérieur », page 2, colonnes 1-2 ; n° 1723, dimanche 11 février 1844, « Intérieur », page 2, colonnes 2-3 ; n° 1726, dimanche 18 février 1844, « Intérieur », page 1, colonnes 2-3 et page 2, colonnes 1-2.

offert TROIS CENTS FRANCS ; la fabrique voulut le faire remplacer. La *Sentinelle* se trompe donc lorsqu'elle dit que c'est le curé, qui trouvait que son église n'avait pas un orgue assez vaste et assez sonore.

Ce journal ajoute que M. le curé, après s'être passé sa pieuse fantaisie, dit au conseil municipal : « Messieurs, il m'a plu de dépenser 12,000 fr. pour acheter un orgue qui m'était inutile, il est vrai ! Voici ma note, voulez-vous me faire l'amitié de la payer. »

Rétablissons les faits : La fabrique, lors de la session du conseil municipal du mois d'août 1842, adressa une pétition pour le remplacement de l'orgue. Celui proposé devait coûter 11,000 f., et la fabrique demandait 6000 f., les autres 5,000 f devaient être recueillis par quête.

Le conseil refusa la somme. La fabrique décida qu'on achèterait l'orgue : on traita alors avec M. Zeiger qui vint vers le milieu de 1843, placer son instrument <sup>74</sup>.

La fabrique adressa donc au conseil municipal, en août 1842, une demande de subvention d'un montant de six mille francs. Le conseil ayant opposé un refus, la paroisse passa néanmoins commande et assumait seule la dépense. En juin 1843 le facteur lyonnais Augustin Zeiger vint monter l'instrument réalisé par ses ateliers : « M. Augustin Zeiger facteur breveté de Lyon, monte en ce moment dans l'église St.-Pierre de notre ville, des orgues sortant de ses ateliers [...] <sup>75</sup>. » Il fut inauguré le samedi 10 juin 1843 <sup>76</sup> :

---

<sup>74</sup> *Le Toulonnais*, 10<sup>e</sup> année, n° 1419, jeudi 8 février 1844, page 2 colonne 3 et page 3 colonnes 1-2.

<sup>75</sup> *Le Toulonnais*, 9<sup>e</sup> année, n° 1315, mardi 6 juin 1843, page 3, colonne 2.

<sup>76</sup> « Selon que nous l'avons promis à nos lecteurs, nous les avisons que la bénédiction et l'inauguration de l'orgue que M. Zeiger, facteur de Lyon,



Tout ce que l'on attendait de la supériorité de l'orgue que M. Zeiger, facteur de Lyon, vient de monter dans l'église St-Pierre de cette ville, et de son talent comme organiste, s'est réalisé dans la soirée de samedi dernier. Une réunion des plus brillantes y a subi tour à tour les émotions les plus profondes et les plus variées, produites par une savante combinaison des jeux les plus brillants et les plus suaves et par des effets d'une instrumentation tout à fait inconnue. Il a été tel moment dans le cours de l'exécution, que l'assemblée attendrie et exaltée au dernier degré, mais obéissant à la loi du respect que commandait sa présence dans l'église, a dû comprimer l'élan de l'applaudissement ; c'est surtout lorsque au milieu du bruissement de l'orage a surgi un chœur de voix humaines tellement vraies que beaucoup s'y sont mépris, prêtant plus attentivement l'oreille pour saisir les paroles que l'on croyait entendre. Au reste, rien de plus sonore et de plus nourri que le grand jeu de cet orgue qui suffirait pour une église deux fois aussi grande que St-Pierre. Rien de plus doux, de plus grave que les jeux de fonds ; rien de plus naturel que les flûtes et le cor anglais. Les effets de lointain sont d'une illusion complète. À cette faculté du *diminuendo* se joint celle du *crescendo* pour arriver à toute la plénitude de l'instrument ; enfin rien ne lui manque pour le rendre un des plus parfaits que nous ayons jamais connus. Il n'y a pas jusqu'à la touche qui diffère de celle des autres orgues par la facilité avec laquelle elle est attaquée.

En nous établissant ici auprès de M. Zeiger les interprètes des félicitations de tout l'auditoire sur le talent éminent dont il vient de donner de si grandes preuves comme facteur et comme

---

monte en ce moment dans l'église Saint-Pierre, de cette ville, auront lieu samedi prochain 10 du courant, à 10 heures du matin. » (*Le Toulonnais*, 9<sup>e</sup> année, n° 1316, jeudi 8 juin 1843, « Chronique locale », page 3, colonne 2).

musicien, nous devons y joindre celles qui partaient de toutes les bouches, s'adressant à M. le curé et à MM. les fabriciens de St-Pierre, de ce qu'ils l'avaient chargé de remplacer l'ancien orgue de cette paroisse. Il leur reste encore une tâche à remplir, celle de confier cet instrument à des mains habiles, non moins propres à en faire ressortir tout le mérite qu'à rehausser les chants de l'église.

En l'état de la révolution qui vient de s'opérer ainsi à l'église Saint-Pierre, il n'est pas possible que les autres paroisses n'en subissent les conséquences. Nous savons que leurs moyens pécuniaires sont loin de s'y prêter ; mais chacun espère que le conseil municipal et l'administration, entraînés par ce mouvement vers le progrès qui a porté M. le curé Richard à imiter ce qu'ont déjà fait des églises de villes moins riches que Toulon, s'efforceront de seconder son zèle et de réaliser ses espérances en venant à son secours, et qu'ils fourniront d'ailleurs aux autres paroisses de la ville les moyens de les mettre à la hauteur de celle de St-Pierre<sup>77</sup>.

Augustin Zeiger est né à Hartmannswiller (Haut-Rhin) le 10 fructidor an XIII (28 août 1805). D'abord instituteur, il s'établit vers 1827 à Lyon comme organiste de l'hospice de la Charité. À partir de 1835, il s'intéressa à la facture d'orgue et plaça son premier instrument à Lorgues (Var) : inauguré le 22 octobre 1837, il s'agissait d'un grand huit pieds offrant quatre claviers manuels, un pédalier et quarante-trois jeux. Que ce jeune facteur, débutant et récemment installé, ait pu fournir d'emblée un travail aussi considérable, étonnera légitimement : « D'après l'avis autorisé de Claude Aubry, Zeiger aurait été, tout au moins

---

<sup>77</sup> *Le Toulonnais*, 9<sup>e</sup> année, n° 1318, mardi 13 juin 1843, page 3, colonnes 1-2.



au début, un commanditaire des frères Callinet de Rouffach, et aurait monté du matériel sorti de leurs ateliers<sup>78</sup>. »

Augustin Zeiger construisit trente-trois orgues, et notamment le monumental seize pieds de l'église Saint-Polycarpe de Lyon doté à l'origine de quarante-quatre jeux répartis sur quatre claviers manuels et un pédalier : Franz Liszt, de passage dans la ville en juillet 1844, félicita le facteur pour son chef-d'œuvre. Zeiger est décédé à Lyon (2<sup>e</sup> arrondissement) le 22 octobre 1868.

Quant aux fameuses voix humaines pour lesquelles Zeiger avait obtenu un brevet et qui rencontraient un tel succès, elles furent lourdement critiquées, quelques années plus tard, par le célèbre Félix Danjou : « Il y a à Lyon un facteur qui fit grand bruit, il y a quelques années, et auquel on accordait du talent pour l'imitation de la voix humaine, effet grotesque et de mauvais goût, qui ressemble aux bêlements d'un troupeau de chèvres beaucoup plus qu'à un chœur de voix. Les journaux firent alors grand bruit du mérite de ce facteur qui est aujourd'hui justement condamné à l'obscurité<sup>79</sup>. » Danjou émet là une appréciation fort sévère, dictée par une conception très étriquée du rôle de l'orgue dans la liturgie catholique ; et puis, à cette époque, Zeiger était au faite de son art comme l'avait prouvé l'instrument de l'église lyonnaise Saint-Polycarpe.

En revanche, sa nouvelle formule de composition du plein-jeu connut un certain succès<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> SANTON (François), « Les orgues de Saint-Victor de Marseille », *L'Orgue*, n° 171, juillet-août-septembre 1979, page 25.

<sup>79</sup> DANJOU (Félix), « De la facture d'orgue au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de musique religieuse, populaire et classique*, décembre 1846.

<sup>80</sup> Voir GUÉDON (Joseph), *Nouveau manuel complet du facteur d'orgues*, page 267. Voir aussi FLEURY (Paul de), *Dictionnaire biographique des facteurs d'orgues*, page 197 : « Mais ce qui appartient en propre à M. Zeiger,

L'orgue de l'église Saint-Pierre eut pour titulaires Horace Borani de Torresani, attesté en septembre 1862, mais peut-être en poste dès 1850. M<sup>lle</sup> Jeanne Perrelli remplit la fonction de 1899 jusqu'à la destruction de l'église lors des bombardements de la seconde guerre mondiale en 1944.

## 6. L'église Saint-François-de-Paule

L'église Saint-Jean fut rendue au culte en 1803 et érigée en paroisse le 25 mars 1804 sous le nom de Saint-François-de-Paule : né à Paule, en Calabre, François, après avoir vécu en ermite de quatorze à dix-neuf ans, réunit autour de lui quelques compagnons de vie religieuse, fondant ainsi un nouvel ordre auquel il donna le nom de *Minimes*, « les plus petits dans la maison de Dieu ». Envoyé en France par le pape Sixte IV pour assister Louis XI dans ses derniers moments, il y resta et fonda à Tours un nouveau couvent. Il mourut à Plessis-lès-Tours le 2 avril 1507.

L'orgue bien étique du temple décadair – seul survivant des instruments toulonnais de l'Ancien Régime – a probablement poursuivi quelques années encore sa singulière carrière politico-liturgique. Il fallut attendre l'installation d'un nouveau recteur pour que la situation évolue :

RECTORAT DE M. RUE

Du 11 mai 1843 au 14 avril 1847.

---

c'est l'arrangement qu'il a adopté pour la composition des pleins jeux, arrangement qui diffère notablement de celui qui a été employé et rendu classique par Dom Bedos et Töpfler. Dans son système, les reprises se font à la première rangée de chaque octave, et la seconde rangée de la seconde octave devient la suite de la première rangée de la première octave ; de même, la troisième rangée de la troisième octave devient la suite de la seconde rangée de l'octave précédente, et ainsi de suite, comme on peut le voir par le tableau publié par M. Guédon, p. 267 de la nouvelle édition du *Manuel complet du facteur d'orgues* de Hamel. Ce plein jeu fait un fort bon effet ; il a du brillant et les reprises ne se font pas sentir. »

MONSIEUR Rue, qui depuis si longtemps était chargé des fonctions de recteur à Saint-François-de-Paule, succéda à M. Revest. Cette nomination eut toutes les sympathies des habitants, à qui M. Rue était cher par l'aménité de son caractère et son empressement à obliger. Malheureusement il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité, récompense bien juste de ses travaux spirituels ; néanmoins, deux ouvrages importants, l'orgue et la chaire, en nous rappelant toujours son passage au milieu de nous, témoignent assez de sa sollicitude pour cette pauvre église.

Aucune cérémonie, nous l'avons vu, n'a accompagné l'installation des deux recteurs précédents. Il n'en fut pas de même du titulaire actuel. Le 11 mai 1843, il prit possession du rectorat sous le patronage de M. Cordouan, curé de Sainte-Marie, délégué à cet effet par Monseigneur, et en présence du clergé des autres églises et d'un grand concours de fidèles. À la fin de la même année, le 3 décembre, M. Cordouan se transporta une seconde fois à Saint-François-de-Paule, et y investit M. Rue de la dignité de chanoine honoraire, que Monseigneur avait daigné lui conférer le 12 novembre.

En autorisant la translation de la chaire, la fabrique avait désiré conserver cette pièce, quoiqu'elle fût très ancienne ; mais, le 15 avril 1844, le recteur en demanda le remplacement en faisant observer au Conseil que cette chaire contrastait désagréablement avec l'élégante boiserie qui ornait le pourtour du sanctuaire. Ne se dissimulant pas l'imprudence que commettrait la fabrique si elle se chargeait d'une dépense si considérable, il l'engagea à réclamer l'aide de la Commune. M. Rue pensait que le Maire ne s'opposerait pas à la confection d'une chaire, malgré le chiffre élevé de 4,000 fr. auquel elle était cotée sur le devis, si on avait le soin de le bien fixer sur l'état de la chaire actuelle, qui était en bois blanc et toute vermoulue. Cet espoir ne fut pas déçu, le Conseil municipal consentit sans hésitation.

10 avril 1845. — Inauguration de l'orgue sorti des ateliers de M. Zeiger, facteur de Lyon, avec lequel les fabriciens avaient passé une convention au mois de mai 1843. La fabrique, dans cette circonstance, se suffit à elle-même, et cet instrument, du coût de 13,000 fr., fut en entier payé des deniers de l'église<sup>81</sup>.

Par convention du mois de mai 1843, la paroisse commanda au facteur Augustin Zeiger un orgue neuf, pour un montant de treize mille francs entièrement payés des deniers de l'église, le conseil municipal n'ayant pas voulu participer à la dépense<sup>82</sup>. Son inauguration eut lieu le jeudi 3 avril 1845, par le facteur-organiste lui-même :

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'inauguration de l'orgue de la paroisse de cette ville Saint-François-de-Paule, a eu lieu le 3 courant. Rien n'a manqué à cette cérémonie pour la rendre des plus solennelles. La religion l'a consacrée au milieu d'une assistance des plus brillantes et des plus nombreuses ; elle a été couronnée par le beau talent de M. Zeiger, si capable comme organiste, de révéler toutes les beautés de l'instrument qu'il livrait ce jour-là à l'église comme facteur.

Beaucoup de personnes qui peuvent apprécier le double mérite de M. Zeiger, ont regretté de n'avoir pu assister à l'inauguration, soit que l'église fût insuffisante pour contenir la foule qu'elle avait attirée, soit à cause de l'heure qui était celle des affaires. Désireuse de les en dédommager, la fabrique qui a traité avec M. Zeiger pour trois nouveaux jeux, qui rendront l'instrument des plus complets,

<sup>81</sup> VERAN, *Historique de l'église Saint-François-de-Paule*, pages 43-44.

<sup>82</sup> « Nous apprenons que M. le curé de l'église St.-Jean vient de traiter avec M. Zeiger pour un orgue semblable à celui de l'église St.-Pierre. » (*Le Toulonnais*, 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1319, jeudi 15 juin 1843, page 3, colonne 3, « Chronique locale »).

attend l'époque très prochaine à laquelle ils seront placés, pour l'engager à donner une nouvelle séance.

Comme le jour de l'inauguration, chacun sera à même d'apprécier la supériorité de son orgue auquel il a d'ailleurs appliqué pour la première fois un nouveau système de perfectionnement pour lequel il a été récemment breveté. Considéré comme ouvrage mécanique il présente des détails dans lesquels la solidité rivalise avec le fini. Il est encore remarquable par un nouveau système de soufflerie, aussi nourrie et régulière que facile à manœuvrer. Considéré comme instrument, il présente *un grand jeu*, d'une puissance étonnante, et telle qu'elle remplirait un vaisseau deux fois plus vaste ; rien n'égale la douceur et le volume des sons des *jeux de fond* ; son *plein jeu* est d'une pureté éclatante ; les connaisseurs ont remarqué qu'on n'y sent pas les reprises trop sensibles dans toutes les autres orgues. Les jeux de détail, comme la grande, la petite flûte, l'euphone, la gambe, etc., etc., sont d'une vérité que chacun a été à même d'apprécier. Le chœur de voix humaines qu'on a jamais entendu en France et qu'on ne peut y entendre que dans les orgues de M. Zeiger, a comme partout, causé la surprise, excité l'émotion, surtout lorsqu'il se mêle à des effets inconnus d'orage que l'on croit entendre gronder et au milieu duquel on croit voir un peuple à genoux, implorant sa cessation par des chants religieux.

Aux éloges que nous nous sommes fait un plaisir de donner à M. Zeiger, comme facteur et organiste, nous devons mêler ceux si justement mérités par le curé et les fabriciens de Saint-François-de-Paule pour avoir doté cette église d'un instrument tel que celui que nous venons de dépeindre<sup>83</sup>.

<sup>83</sup> *Le Toulonnais*, 11<sup>e</sup> année, n° 1597, mardi 8 avril 1845, page 3, colonne 3, « Chronique locale ».

L'orgue de Zeiger eut pour titulaires 1° Théodore Thurner jusqu'à la fin de l'année 1855 ; 2° Gustave Cézanne, de la fin 1855 à la fin de l'année 1860. Les organistes suivants ne me sont pas connus. L'instrument a été restauré en 1900<sup>84</sup> et inauguré par Albert Caillol.

Pour la toute petite histoire, on retiendra cette anecdote :

Un souffleur d'orgues. — Vincent S... exerce la profession de *souffleur d'orgues* à l'église Saint-Louis. Comme le sonneur du père Lacordaire, lorsque une des divines mélodies d'Haydn ou de Beethoven s'élève en harmonieux accords vers les voûtes du temple, il peut s'écrier : « Ce magnifique morceau c'est moi qui l'ai soufflé ! »

Vincent S... ne se contente pas de souffler les orgues : il souffle aussi les montres, lorsqu'il en trouve l'occasion.

Avant-hier soir, Vincent S... était au Théâtre Provençal, lorsque profitant de l'instant où un des artistes était en train de débiter son grand monologue, il a pénétré dans la loge de l'acteur et lui a dérobé sa montre.

Saisi le lendemain par un agent, au moment où il cherchait à vendre le produit de son vol, Vincent S... a été condamné ce matin à 15 jours de prison.

S... soufflera dans ses doigts, en attendant de resouffler dans l'une des plus belles orgues de notre ville<sup>85</sup>.

<sup>84</sup> « Un auditoire élégant et inaccoutumé se pressait, jeudi après-midi, sous les voûtes [...] de l'église Saint-François où se fêtait la restauration des grandes orgues [...]. » (*Les Coulisses*, n° 94, du 17 au 24 mars 1900).

<sup>85</sup> *Le Petit Var*, 3<sup>e</sup> année, n° 821, mercredi 27 décembre 1882, page 3, colonnes 1-2. Il s'agit bien du souffleur de l'église François-de-Paule car, dans édition du lendemain (*Le Petit Var*, 3<sup>e</sup> année, n° 822, jeudi 28 décembre 1882, page 3, colonne 2), le journal rectifia : « C'est par erreur que nous avons dit, hier, que le nommé Vincent S..., condamné à 15 jours de prison pour vol d'une montre, était souffleur d'orgues à l'église Saint-Louis.

Déjà ébranlé par les bombardements, l'édifice souffrit encore en 1944 de l'explosion des quais et perdit irrémédiablement ses admirables fresques murales classées en 1942, avant de bénéficier d'une importante restauration sur le plan primitif de 1744. Définitivement rattachée à la paroisse cathédrale en 1945, l'église a été rendue au culte en 1967.

Le clocher date de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le clocheton primitif, au droit du chœur, a été restitué en 1990. La réfection de la façade principale, exécutée de 1991 à 1994, a rétabli le bâtiment dans son ordonnance primitive.

L'orgue actuel a été conçu et construit par l'organiste Robert Camus, d'Amiens. Acquis par la paroisse, il a été installé dans une nef latérale et inauguré le samedi 6 octobre 2001 par André Rossi. Son harmonisation « à pied ouvert » (plein vent) lui conférait alors une portée sonore particulière, généralement ressentie comme très agressive par la plupart des auditeurs, et que la Manufacture provençale de Carcès a corrigée.

Composition :

1<sup>er</sup> clavier (56 notes) : flûte à cheminée 8 ; principale flûte 4 ; octave 2 ; plein-jeu III.

2<sup>e</sup> clavier (56 notes) : bourdon 8 ; flûte champêtre 2 ; tierce 1<sup>3/5</sup> ; principal 1.

Pédalier (32 notes, *ut* à *sol*) : soubasse 16 (appel au pied) ; tirasse permanente sur I.

Accouplement I/II ; tremblant sur les deux claviers ; transmission mécanique.

---

C'est à l'église Saint-François que cet individu était employé. Le souffleur d'orgues de l'église Saint-Louis se nomme Pierre François, ancien maître voilier et décoré de la médaille militaire, dont la réputation d'honnêteté n'a jamais été contestée par personne. »

## 7. Les nouvelles paroisses du XIX<sup>e</sup> siècle

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'extension de la ville justifia la création de trois paroisses nouvelles dans les faubourgs populaires : d'abord établies dans des bâtiments provisoires, elles ne purent s'installer dans de véritables églises qu'à la fin du Second Empire.

### a) La paroisse Saint-Flavien au quartier du Mourillon

Érigée en 1844, elle dut se contenter, pendant une vingtaine d'années, d'un ancien magasin. Les travaux de construction débutèrent en juillet 1864 et l'église Saint-Flavien ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> mai 1867. Commandé en octobre 1866 au facteur marseillais François Mader, l'instrument résonna pour la première fois le dimanche 2 février 1868, sous les doigts de son premier titulaire, Albert Caillol, qui restera en fonctions jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'orgue ayant été construit dans une pièce située au-dessus du vestibule d'entrée, son buffet se limite à une simple façade et la console avancée est tournée vers la nef.

Régulièrement entretenu, l'instrument a fait l'objet de diverses campagnes de travaux : 1919, Vignolo ; 1954-1968, J.-A. Négrel et R. Renevier ; 1979-1981, reconstruction de la mécanique par Merklin et réharmonisation par Laval-Thivolle.

Composition actuelle :

I. Grand-orgue (56 notes, *ut*<sub>1</sub> à *sol*<sub>5</sub>) : montre 8 ; prestant 4 ; doublette 2 ; plein-jeu III ; bourdon 16 ; flûte harmonique 8 ; salicional 8 ; quinte 2<sup>2/3</sup> ; trompette 8 ; clairon 4.

II. Récit expressif (56 notes, *ut*<sub>1</sub> à *sol*<sub>5</sub>) : bourdon 8 ; flûte traversière 8 ; flûte octaviante 4 ; flageolet 2 ; keraulophone 8 ; voix céleste 8 ; trompette harmonique 8 ; hautbois-basson 8.

III. (56 notes,  $ut_1$  à  $sol_5$ ) : ce clavier n'a plus aujourd'hui aucun jeu.

Pédalier (30 notes,  $ut_1$  à  $fa_3$ ) : contrebasse 16 ; flûte 8 ; bombarde 16.

Accouplement II/I ; tirasses I, II, III ; tremblant récit ; traction mécanique pour les soupapes et les jeux. La plupart des tuyaux sont de Mader ; les sommiers ont été agrandis.

### *b) La paroisse Saint-Joseph au quartier du Pont-du-Las*

Créée en 1846 dans une chapelle de la rue d'Isly, la paroisse s'établit ensuite dans une église consacrée le 1<sup>er</sup> octobre 1867.

Au début des années 1850, le facteur toulousain Frédéric Jungk apporta un modeste positif de cinq jeux et demi, joué par M. de Raoulx-Crozet. En 1866, vu le mauvais état de cet instrument, le curé voulut doter sa nouvelle église d'un orgue adapté – budget de douze mille francs – mais le conseil municipal n'agréa pas sa demande<sup>86</sup>.

En 1870, François Mader installa un orgue de tribune sorti de ses ateliers, se caractérisant notamment par un magnifique buffet de style roman. Composition d'origine :

I. Grand-Orgue (54 notes) : montre 8 ; prestant 4 ; doublette 2 ; plein-jeu IV ; bourdon 16 ; bourdon 8 ; gambe 8 ; euphone 8 ; trompette 8 ; clairon 4.

II. Récit expressif (54 notes) : bourdon 8 ; keraulophone 8 ; voix céleste 8 ; flûte octaviane 4 ; cor anglais 16 ; basson-hautbois 8 ; trompette 8.

Pédalier (18 notes) : flûte 8.

Accouplements II/I ; tirasse I ; trémolo récit.

<sup>86</sup> *Le Toulonnais*, 32<sup>e</sup> année, n° 4838, samedi 11 août 1866, page 2, colonne 3, « Conseil Municipal. Séance du 27 juin 1866 ».

L'orgue conserva cet état premier jusqu'en 1960. D'importants travaux furent alors entrepris pour conférer à l'instrument une esthétique davantage néo-classique. La console primitive tournée vers la nef a été remplacée par une console en fenêtre. La tuyauterie a été partiellement transformée : suppression des anches libres, recomposition du plein-jeu, ajout de mutations simples ; électrification du pédalier.

Composition actuelle :

I. Grand-orgue (54 notes) : montre 8 ; prestant 4 ; doublette 2 ; plein-jeu II ; bourdon 16 ; bourdon 8 ; keraulophone 8 ; quinte  $2^{2/3}$  ; tierce  $1^{3/5}$  ; trompette 8.

II. Récit expressif (54 notes) : bourdon 8 ; gambe 8 ; flûte octaviane 4 ; flûte 2 ; trompette 8 ; clairon 4 ; hautbois 8.

Pédalier (30 notes) : soubasse 16 ; quinte  $10^{2/3}$  ; flûte 8 ; flûte 4.

Accouplements II/I en 8 et 16 ; tirasses I, II ; trémolo récit.

Le premier titulaire ne m'est pas connu. L'abbé Rièrre, vicaire de la paroisse de janvier 1894 à janvier 1911, joua cet instrument.

### *c) La paroisse Saint-Cyprien au quartier de Saint-Jean-du-Var*

Créée en 1847, d'abord hébergée dans une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste construite de 1840 à 1845 dans la propriété de la famille Berthier, la paroisse fut dédiée en janvier 1851 à saint Cyprien, évêque de Toulon (475-545). L'église, mise en chantier en juin 1870 et ouverte au culte en septembre 1872, reçut un orgue construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans une pièce située au-dessus du vestibule d'entrée. Son buffet se limite donc à une simple façade toute plate et la console avancée est tournée vers la nef.



Régulièrement entretenu, ayant conservé la tuyauterie et les sommiers d'origine, l'instrument a fait l'objet de quelques travaux en 1970 (Michel Picard) et 1980 (Nouvelle Société Michel, Merklin et Kuhn). Il bénéficia en 1993-1996 d'une restauration et de diverses modifications par le facteur Bernard Baërd, sous la direction de l'organiste Jean Vulmière ; Jean Galard, organiste de l'église Saint-Médard à Paris et de la cathédrale de Beauvais, l'inaugura le 29 septembre 1996.

Composition actuelle :

- I. Grand-orgue (54 notes,  $ut_1$  à  $fa_5$ ) : montre 8 ; prestant 4 ; doublette 2 ; sifflet 1 ; plein-jeu IV ; bourdon 8 ; flûte harmonique 8 ; gambe 8 ; trompette 8 ; clairon 4.
- II. Récit expressif (42 notes,  $ut_2$  à  $fa_5$ ) : quintaton 8 ; voix céleste 8 ; flûte octavante 4 ; dulciana 4 ; nasard  $2^{2/3}$  ; octavin 2 ; tierce  $1^{3/5}$  ; hautbois 8.
- Pédalier (30 notes,  $ut_1$  à  $fa_3$ ) : soubasse 16 ; flûte 8 ; salicional 4.
- Accouplement II/I ; tirasse I ; appel anches I ; expression II ; trémolo ; traction mécanique.

#### *d) La paroisse de Claret-Valbourdin*

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Toulon avait toujours sept paroisses. L'augmentation de la population et l'étalement des quartiers périphériques imposaient de nouveaux lieux de culte. L'église mise en chantier en décembre 1894 au quartier de Claret-Valbourdin, ouverte au culte en décembre 1898 et érigée en 1900 en paroisse Saint-Irénée, reçut ensuite le patronage de saint Antoine de Padoue. Cet édifice n'a jamais abrité d'orgue à tuyaux.

## 8. Le Grand-Théâtre de Toulon

Le théâtre municipal – tant le premier ouvert de 1771 à 1862 que l'actuel inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 1862 – disposait d'un orgue, d'abord harmonium puis à tuyaux. Le lecteur peut consulter la monographie que j'ai consacrée en décembre 2012 aux instruments successifs de cet établissement<sup>87</sup>.

## 9. Divers

En 1858, un nommé Simon, serrurier à Solliès-Pont<sup>88</sup>, mit en vente un orgue jouant vingt-quatre quadrilles et deux ouvertures d'opéra, muni d'une caisse roulante<sup>89</sup>, c'est-à-dire un orgue mécanique – à cylindre plutôt qu'à cartons.

En 1860, le journal de la localité proposa « Un orgue de trois jeux et demi, à dix registres et en palissandre<sup>90</sup> » soit, le plus probablement, un harmonium.

Et, en 1867, le même Louis Simon offrit un « Orgue à tuyaux, contenant 5 jeux, dont un de trompette. Quoique d'un faible volume, cet instrument est d'une grande puissance ; il peut servir à diriger et à accompagner le chœur d'église. On peut y jouer n'importe quel morceau comme sur un grand orgue<sup>91</sup>. »

<sup>87</sup> AMANN (Dominique), *Les Orgues du Grand-Théâtre de Toulon*, Toulon, La Maurinière éditions numériques, décembre 2012, 25 pages. Ouvrage consultable sur le site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com), rubrique « Orgues ».

<sup>88</sup> Probablement Jean-Louis Simon, né à Livourne (Italie), décédé à Solliès-Pont le 13 avril 1879 à l'âge de soixante et onze ans, serrurier.

<sup>89</sup> Voir : *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3607, jeudi 1<sup>er</sup> juillet 1858, page 3, colonne 4, « Avis aux amateurs de musique » ; et *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3617, samedi 24 juillet 1858, page 3, colonne 2, « Annonces diverses ». Prix demandé : mille cinq cents francs avec facilités de paiement.

<sup>90</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n° 3902, samedi 9 juin 1860, page 3, colonne 3, « Annonces diverses ».

<sup>91</sup> *Le Toulonnais*, 33<sup>e</sup> année, samedi 1<sup>er</sup> juin 1867, page 3, colonne 3, « Annonces diverses ».



On reconnaîtra là un positif de salon avec, comme composition probable : bourdon 8, flûte 4, doublette, gambe ou plein-jeu, trompette.

Ces quelques annonces commerciales rappellent que les salons aristocratiques ou bourgeois pouvaient également héberger un harmonium ou même un petit orgue à tuyaux.

Enfin, parmi les nombreux perfectionnements apportés aux orgues à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il faut mentionner l'introduction de l'électricité pour le tirage des soupapes :

L'électricité vient d'être appliquée, avec un grand succès, au jeu des orgues. Il ne s'agit pas de tourner invisiblement, à distance, la manivelle des orgues de Barbarie. Il est question ici des orgues d'église.

C'est d'Amérique que nous vient l'invention ; mais elle est déjà européenne, car il y en a deux applications en Allemagne et deux en France, à Lyon.

Elle consiste à mettre sous les doigts de l'organiste une série de touches semblables au fameux levier de l'appareil télégraphique Morse. Lorsque l'organiste presse une de ces touches, le courant passe et peut aller actionner les touches d'autant d'orgues que l'on voudra, fussent-elles placées aux quatre coins de la ville. Dans une seule église, par exemple, on peut mettre en action, d'un seul coup, le grand orgue au-dessus du portail, un autre dans le transept, un troisième, un quatrième, etc., placés où l'on voudra.

D'où résulte évidemment une musique à renverser les séraphins les plus convaincus, mais susceptible de produire, sous les doigts d'un artiste, des effets au moins curieux.

Un groupe d'orgues de ce genre existe à Riga : il possède 115 registres et 7,252 tuyaux. Un autre en Allemagne, à Forst, près de Bruchsal. D'autres sont en construction <sup>92</sup>.

---

<sup>92</sup> *Le Petit Var*, 7<sup>e</sup> année, n° 2040, lundi 10 mai 1886, page 3, colonne 3, « Les orgues électriques ».

## — II —

**LES ORGANISTES**  
(classement alphabétique)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les organistes toulonnais étaient, dans leur formation initiale, des pianistes. Ils ont accédé secondairement à l'orgue – après s'être formés à l'art de la registration, – le plus souvent en fonction des besoins des paroisses. Les musiciens de la ville vivaient principalement de leur enseignement : cours particuliers à domicile ou cours municipaux ; les meilleurs donnaient des concerts publics ou secondaient les artistes en renom de passage à Toulon, et tous apportaient leur participation bénévole à des œuvres de bienfaisance ; l'accès à une tribune était une occasion supplémentaire de revenus.

**ARDEN (Ernest)**

Le patronyme Arden n'a été porté à Toulon, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, que par une seule famille, issue de Pierre-Jean-Nicolas Arden, né à Dunkerque (Nord) le 7 septembre 1776, fils d'un pharmacien de cette ville. Nommé officier de santé le 29 mars 1799, puis pharmacien auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe le 3 décembre 1803, il rejoignit le port de Toulon le 1<sup>er</sup> janvier 1816, en qualité de pharmacien de première classe de la Marine. Il s'y établit avec son épouse et leur fils Pierre-Philippe, né à Anvers (Belgique) le 3 décembre 1808.

Lors de son mariage à Toulon, le 2 avril 1834, avec Marie-Élisabeth-Antoinette-Rose-Delphine Bourgarel, Pierre-Philippe était commis des subsistances de la Marine : il y fit carrière jusqu'au grade de commissaire adjoint, officier de la Légion d'honneur. Il est décédé à Toulon le 6 août 1888 à l'âge de soixante-dix-neuf ans, en son domicile du 113 cours Lafayette. Pierre-Philippe et son épouse eurent sept filles et trois garçons, leurs trois derniers enfants nés 113 cours Lafayette en 1851, 1853 et 1854. Laurent Adrien étant décédé à l'âge de huit ans, seuls ses deux frères firent prospérer leur patronyme à Toulon.

Jean-Baptiste-Pierre-Jules-Frédéric, né à Toulon le 2 juin 1849, fit carrière comme officier de marine jusqu'au grade de capitaine de vaisseau<sup>93</sup>. Il eut six enfants et résida 7 avenue Vauban puis 23 boulevard de Strasbourg.

Son frère Ernest-Alphonse, né à Toulon le 21 février 1840, épousa Claire-Marie-Denise Maurin dont il eut cinq enfants, tous nés à Toulon au 113 cours Lafayette entre 1881 et 1892 ; à partir de 1893, il est signalé au 39 avenue de la République. Il fit à Toulon une carrière de négociant et lui seul peut être l'organiste « Arden, 113 cours Lafayette » signalé par l'*Annuaire général de la musique* en 1883 et 1888 et par l'*Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical*, de 1893 à 1898<sup>94</sup>, époque à laquelle il a dû quitter Toulon puisqu'il est décédé au Luc (Var) – ville natale de son épouse – le 5 avril 1904.

---

<sup>93</sup> D'après le *Dictionnaire biographique du Var* (notice à la page 18), il entra dans la Marine en 1866, fut nommé aspirant de 1<sup>re</sup> classe le 2 octobre 1869, enseigne de vaisseau le 25 octobre 1871, lieutenant de vaisseau le 10 avril 1879, capitaine de frégate le 30 juin 1895 et capitaine de vaisseau en 1902.

<sup>94</sup> Cette adresse était alors erronée car Ernest avait déménagé au 39 avenue de la République.

## BAUME (Gustave)

Michel-Marie Baume est arrivé à Toulon au début de la Révolution française ; il s'y est marié le 30 germinal an VII (19 avril 1799) et, comme son père, il était ouvrier imprimeur. Trois de ses fils restèrent dans le métier : André (1799-1845), qui établit à Toulon une imprimerie prospère ; Auguste-Édouard (1801-1869) et François-Hyacinthe-Gabriel (1808-1844), marchands papetiers ; Édouard étant même signalé « marchand de musique » par la presse locale<sup>95</sup>.

C'est Gustave-Édouard (1844-1928), un fils d'Édouard, qui fut le premier musicien de la famille : il fit à Toulon une longue carrière de pianiste et de professeur de musique. Lors de ses débuts à Toulon en décembre 1867 – il était alors âgé de vingt-trois ans – il revenait de Paris où il avait étudié, au Conservatoire, avec les meilleurs maîtres : « Le cercle de la Méditerranée donne aujourd'hui, lundi, une soirée musicale dans laquelle doit se produire un jeune pianiste toulonnais, M. Gustave Baume, élève de MM. Anatole Petit et Marmontel, du conservatoire de Paris, auquel toutes nos sympathies sont acquises d'avance<sup>96</sup>. » Cette première audition obtint un véritable succès :

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. Gustave Baume a donné, lundi, au cercle de la Méditerranée avec le concours de quelques artistes toulonnais, une soirée musicale fort intéressante.

---

<sup>95</sup> Voir, par exemple, *Le Toulonnais*, 1<sup>re</sup> année, n° 42, mercredi 8 avril 1835, page 2, colonne 2, « Concert » ; 2<sup>e</sup> année, n° 194, vendredi 25 mars 1836, page 3, colonne 1, « Grand concert spirituel » ; 9<sup>e</sup> année, n° 1300, mardi 2 mai 1843, page 3, colonne 3, « Concert » ; etc.

<sup>96</sup> *Le Toulonnais*, 33<sup>e</sup> année, mardi 10 décembre 1867, page 2, colonne 2, « Chronique. Toulon ».

Le trio en mi bémol de Beethoven, pour piano, violon et violoncelle, exécuté par MM. Baume, Pellenc et Boulé avec une correction très remarquable, a tout d'abord provoqué les applaudissements des auditeurs.

Puis, quelques chansonnettes comiques et quelques airs d'opéras dits avec un goût et un brio parfaits par MM. \*\*\*, Marin et Boyer ont été très chaleureusement accueillis.

Ensuite, M. Baume qui possède vraiment un talent hors ligne, est venu reprendre sa place au piano et jouer cette ravissante, mais difficile *fantaisie* que Prudent a écrite sur les motifs de *Lucie*. L'excellente organisation musicale dont notre jeune compatriote a donné dans l'interprétation de ce morceau de maître des preuves si brillantes, fait le plus grand honneur à son professeur, M. Marmontel, du Conservatoire de Paris qui comptait déjà parmi ses élèves Thurner, Planté, Diémer et qui peut, dès aujourd'hui, compter un véritable artiste de plus au nombre des bons artistes qu'il a formés à son école.

Nous devons également accorder nos éloges en particulier à M. Pellenc, pour la façon charmante dont il a rendu la *Pastorale*, de Robberechts et à M. Boulé pour son duo de violoncelle avec accompagnement de piano par M. Baume.

Citons aussi, M. Dagna qui, à diverses reprises, a tenu le piano de façon à se faire applaudir au moins autant que les virtuoses dont il accompagnait le chant.

Parmi ceux-ci, M. Boyer mérite une mention à part. Avec un organe dont le registre n'est pas, cependant, très étendu, M. Boyer fait des merveilles de vocalises et, plus d'une fois, il a enlevé la salle par l'expression remarquable de sa voix.

En somme, la soirée a été charmante, et c'est un début précieux pour M. Baume qu'entouraient, d'ailleurs, toutes les sympathies de ses auditeurs <sup>97</sup>.

<sup>97</sup> *Le Toulonnais*, 33<sup>e</sup> année, samedi 14 décembre 1867, page 1, colonne 5, « Chronique. Toulon ».

Le 29 août 1870, Gustave Baume épousa une camarade pianiste toulonnaise, Charlotte-Claire Cicéron, fille d'un célèbre parfumeur de la ville.

En raison de ses talents fort appréciés, il devint en avril 1873 l'organiste de la cathédrale :

Pendant que la foule se pressait autour de la chaire du R.P. Félix qui avait bien voulu se rendre parmi nous, des dames et des MM. de la localité, sous l'habile direction de M. Baume, organiste de la grand paroisse, ont fait entendre des symphonies qui sont venues rehausser l'éclat de l'imposante réunion qu'il nous a été donné de voir.

Nous avons d'abord entendu un *Magnificat* dont les parties avaient été arrangées avec beaucoup de goût par M. Baume ; l'« Invocation des chœurs d'Athalie » ; le splendide chœur « de la charité (Rossini) » qui a été dit avec une largeur et un ensemble bien propres à faire ressortir la beauté de la musique du grand maestro. N'oublions pas d'adresser des éloges bien mérités à la jeune personne qui était chargée du solo. Puis un « Ave verum » de Mozart, un « Tantum ergo » de Bach. Pendant la quête M. Labasse, de Draguignan, violoniste de mérite, accompagné sur l'orgue avec un grand talent par M. l'abbé L., a exécuté un andante de Beethoven qui a fait le plus grand plaisir.

Nous ne pouvons qu'adresser des remerciements et des éloges à ces amateurs d'élite qui nous ont prouvé une fois de plus que le talent ne peut que gagner à être mis au service de la charité.

La quête a produit plus de quatorze cents francs <sup>98</sup>.

<sup>98</sup> *La Sentinelle du Midi*, 3<sup>e</sup> année, n° 602, 9 mai 1873.

En 1880 et 1882, il recevait douze cents francs par an pour lui et le souffleur<sup>99</sup>. Il resta titulaire des claviers de la cathédrale jusqu'en octobre 1897.

Gustave Baume est mentionné comme organiste jusqu'en 1902<sup>100</sup>. Il est décédé en 1928.

Son fils *Joseph-Marie-Édouard* (1871-1945), apparaît dans la vie musicale toulonnaise en novembre 1898 : il était premier prix de piano et d'harmonie du Conservatoire national de musique de Paris. Il épousa le 3 octobre 1898 la jeune pianiste *Anne-Louise-Marie-Olympe Pissère* ; leur fils *Émile-Joseph-Marie-Baume*, né en 1903, fit une très belle carrière de pianiste, professeur de musique et chef d'orchestre.

### **BELLOUR (Ferdinand)**

Les Bellour de Toulon sont issus d'un Jean-Baptiste né à Castellane et descendu de son pays gavot. Tous ses enfants sont nés à Toulon, notamment Louis Bellour (né en 1800, décédé après 1869) qui, toute sa vie, exerça le métier de cor donnier ; il eut une fille et un fils, *Ferdinand-Louis-Victor*, né à Toulon le 27 novembre 1827, qui se consacra avec succès à la musique.

Ses débuts sont connus par une longue lettre qu'il adressa en 1853 à la fabrique de Sainte-Marie :

du 1<sup>er</sup> mai 1853.

Monsieur le Président

---

<sup>99</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 3, mandats de paiement trimestriels.

<sup>100</sup> Voir l'*Annuaire général de la musique*, années 1883 et 1888. Il est également cité dans l'*Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical* pour les années 1893 à 1902.

Certains bruits et certaines raisons que je vais avoir l'honneur de vous expliquer m'ont engagé à m'adresser à votre bienveillance, osant espérer que vous daignerez m'entendre.

Il court dans la ville un bruit, vrai ou faux je l'ignore, par lequel il paraîtrait que l'on ne serait pas entièrement satisfait du jeu de M<sup>r</sup> Thurner père, organiste à la cathédrale et que même on aurait l'intention de faire venir un sujet de Paris pour les raisons que je viens de faire valoir ; de mon côté, les voici, Monsieur, et avant je mets en principe ceci :

Il n'est nullement dans mon intention de venir supplanter M<sup>r</sup> Thurner ni de venir m'imposer pour ainsi dire à vous, comme organiste, bien loin de là, Monsieur ; ceci posé, permettez-moi de vous expliquer les raisons qui de mon côté me font aujourd'hui m'adresser à vous ; permettez-moi aussi, Monsieur, pour cela faire, de remonter à mon enfance.

Enfant de Toulon, bercé de bonne heure dans les idées religieuses par mon père, je fus choisi à l'école des frères par M<sup>r</sup> l'abbé Bompard pour être enfant de chœur à l'église Notre-Dame, où je chantais avec assez de succès ; je restai enfant de chœur depuis l'âge de sept ans jusqu'à quatorze ; c'est pendant ce laps de temps que M<sup>r</sup> le curé Courdouan eut l'extrême obligeance de me faire obtenir une demi-bourse au collège de Toulon. J'en profitai jusqu'en 1844, où je fus en pension au collège de Digne (Basses-Alpes) alors dirigé par M<sup>r</sup> l'abbé Fourtoul. M<sup>r</sup> Fortoul voyant que j'avais beaucoup de goût pour l'orgue eut la complaisance de faire venir un orgue harmonium, tout exprès pour moi, et je le jouais dans la chapelle du collège pendant un an ; à cette époque vers la fin de l'année 1844, l'orgue de la métropole de Digne était joué par M<sup>r</sup> l'abbé Vignal, qui m'avait pris en affection, et qui me faisait travailler l'instrument, lorsque Dieu l'appela vers lui. Mgr l'évêque Sibour me fit appeler et me pria de vouloir bien jouer l'orgue à la

cathédrale ; c'est un orgue à trois claviers, pédales et 34 jeux, je m'en acquittai à la satisfaction générale.

Vint l'époque où j'eus fini mes classes, et avant de quitter Digne, j'allai présenter mes hommages et faire mes adieux à Monsgr Sibour, qui voulut alors me faire accepter 1400 francs d'émolument pour 14 mois, comme organiste à l'église métropole ; je refusai et je le priaï instamment de vouloir bien distribuer cet argent aux pauvres ; il ne voulut pas me laisser partir sans avoir un souvenir de lui, et il me pria d'accepter, par l'intermédiaire de M<sup>r</sup> l'abbé Boudet, supérieur du grand séminaire, un service à café en vermeil, ce que j'acceptais de grand cœur. J'arrivai ici à Toulon, fier de mon cadeau. Bref, de cette époque jusqu'à présent, j'ai toujours continué à travailler l'orgue qui est ma passion favorite, et tantôt à St-Louis, tantôt à St-Jean, je remplaçai Gregori & Thurner fils aîné, avec assez de succès. Quand ce dernier a quitté Toulon, Monsieur le curé Gibert m'a fait rechercher partout pour le remplacer, il a attendu longtemps avant de se décider, mais j'étais absent.

À mon retour je jouai l'orgue du Bon Pasteur où je fis exécuter une messe de ma composition. Je jouai là un an à peu près, lorsqu'on en fit un à La Valette ; si vous vous rappelez, Monsieur, c'est à cette occasion que M. Jung fit venir de Marseille M. Smetz [*orthographe incertaine*] organiste et fuguiste très distingué, c'est là où j'ai été jugé la première fois comme organiste, c'est là, Monsieur, où en pleine séance et pendant que j'exécutai un morceau de ma composition, M<sup>r</sup> Smetz qui était descendu de la tribune pour entendre la qualité des sons de l'orgue monta *subito*, me serra la main et dit en se tournant vers ces Messieurs, qu'il ne comprenait pas que je n'aille pas concourir pour quelque orgue que ce fût, en ayant le goût si bien prononcé pour cet instrument. Je vous avoue, M<sup>r</sup>, que je fus on ne peut pas plus étonné et flatté en même temps

de ce jugement spontané de la part d'un artiste si distingué que je ne connaissais nullement.

Maintenant, Monsieur, que je vous ai expliqué les raisons qui m'ont porté à m'adresser à vous, permettez-moi de vous manifester mes intentions. Comme vous venez de le voir ci-dessus, enfant de Toulon, marié depuis peu, presque enfant de l'Église il m'est permis de m'exprimer ainsi, fixé dans cette ville par une assez jolie clientèle d'élèves de piano, je désirerai, si toutefois il était vrai que vous fussiez décidé à faire venir un organiste étranger, qu'avant de le déplacer et par là vous occasionner des frais pour le faire venir, et encore des frais pour le renvoyer s'il ne vous convenait pas, avant de faire ces frais dis-je, je vous demanderai, M<sup>r</sup>, l'insigne faveur *de me faire entendre* à vous tous réunis au jour & heure qu'il vous plairait et où l'on ne pourrait déranger personne dans l'église, de midi à deux heures par exemple : voilà, M<sup>r</sup> ce que j'ose demander à votre extrême obligeance.

Si toutefois vous daignez, M<sup>r</sup> le Président, accorder à cette simple demande de me faire entendre, vous auriez comblé tous mes vœux.

Je vous demande bien pardon de la longueur de ma lettre, ainsi qu'à ces M<sup>rs</sup>, mais j'ai cru devoir entrer dans tous ces détails pour me faire connaître à vous. Veuillez M<sup>r</sup> le Président appuyer ma demande auprès de ces M<sup>rs</sup>, et être auprès d'eux l'interprète des sentiments les plus respectueux de votre très humble serviteur, signé Bellour,

P. S. Mon adresse est Pensionnat Favre, quartier St Roch, hors la ville <sup>101</sup>.

<sup>101</sup> Toulon, archives de la cathédrale, registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame Majeure de Toulon*, folios 218-220. — Cette lettre ayant été transcrite presque sans ponctuation, j'en ai rétabli une plus conventionnelle pour faciliter l'intelligence du texte.



En raison de la démission d'Alphonse Grégori puis du simple intérim effectué par Victor Pons, Ferdinand Bellour accéda à la tribune de Saint-Louis à la fin de l'année 1854 : le conseil de fabrique réuni le 15 avril 1855, « reconnaissant que M. Bellour, nommé provisoirement organiste de la paroisse, a fait preuve de capacité et d'habileté, le nomme définitivement organiste aux appointements de cinq cents francs par an, sur la proposition faite par M. le curé, et vote de plus cent francs par an, qui lui seront donnés pour l'entretien et l'accord de l'orgue<sup>102</sup> ». Il remplit ces fonctions jusqu'à sa démission à la fin de l'année 1860.

Ferdinand Bellour fut à Toulon un musicien très actif.

Compositeur, il n'a livré que trois œuvrettes à l'impression : *Le Carnaval de Toulon, quadrille pour piano*, Paris, Benoit aîné, 1855, in-folio oblong, 1+5 pages ; *Le Parc de Windsor, polka pour piano*, Paris, Benoit aîné, 1855, in-folio, 3 pages ; *Rose-Marie, polka-mazurka pour piano*, Paris, Benoit aîné, 1856, in-folio, 1+3 pages.

Bellour s'est également passionné, dès le début du mouvement orphéonique, pour le chant choral : « Ce qui manque, d'ordinaire, dans les concerts, ce sont les masses chorales. Cette fois elles ne manqueront pas. Nous voyons en effet figurer au programme les sociétés du Revest, d'Ollioules et de Toulon qui, réunies sous l'intelligente direction de M. Bellour, exécuteront plusieurs chœurs parmi lesquels nous remarquons celui des *Enfants de Paris* et la marche triomphale de la *Muette*, chantés par un ensemble de CENT VINGT VOIX. Ce sera splendide<sup>103</sup>. »

<sup>102</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870, page 26.

<sup>103</sup> *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3584, mardi 4 mai 1858, page 2, colonne 3, « Chronique musicale. Dernier concert de la saison ».

En septembre 1858 il obtint de la municipalité la création d'un orphéon communal<sup>104</sup>, et en fut nommé professeur avec le violoncelliste Désiré Schlecht<sup>105</sup>. Schlecht donnait des leçons de musique aux élèves des écoles primaires et les regroupait dans un orphéon d'enfants ; Bellour forma un orphéon d'adultes :

MAIRIE DE TOULON (VAR).

COURS DE L'ORPHÉON.

Les cours en sont gratuits. Ils ont lieu le soir, dans une salle du bâtiment du Musée, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures en été, et à 8 heures en hiver.

Les jeunes hommes qui désireront les suivre auront à se faire inscrire à la mairie, bureau du secrétariat, de ce jour au 2 janvier prochain.

Le 3 janvier, à 8 heures du soir, dans le local sus-désigné, les personnes inscrites seront examinées par les professeurs. Celles qui ne se présenteraient pas seraient ajournées à l'examen suivant, qui aura lieu trois mois après.

Pour être admis il faut n'être pas âgé de moins de 18 ans, et de plus de 30.

Toulon, le 13 décembre 1858.

*Le Maire*, F. BOURGAREL<sup>106</sup>.

<sup>104</sup> Archives municipales de Toulon, registre 1 D<sup>I</sup> 24, délibération du 15 septembre 1858, folios 139 verso à 140 verso.

<sup>105</sup> Archives municipales de Toulon, carton 3 R<sup>I</sup> 1, dossier « Orphéon », décision du 28 septembre 1858 nommant deux professeurs devant entrer en fonctions le 1<sup>er</sup> octobre suivant. — Originaire de Nancy (Meurthe), Jean-Baptiste-François-Désiré Schlecht, violoncelliste de l'Académie impériale de musique (aujourd'hui : l'Opéra), vint s'installer à Toulon en septembre 1856. Il y poursuivit sa carrière comme professeur, violoncelle au théâtre et concertiste recherché. Il est décédé à Toulon le 19 janvier 1862.

<sup>106</sup> *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3677, mardi 14 décembre 1858, page 2, colonne 1.

L'entreprise rencontra d'emblée un franc succès en recrutant aussitôt soixante-treize jeunes gens<sup>107</sup> ; au bout de quelques mois, les résultats étaient appréciables :

Le 4 octobre 1858 après avoir classé les voix au nombre de 37, je commençai à donner à mes élèves les premiers principes élémentaires de solfège, et je continuai jusqu'au mois de janvier 1859 inclusivement les démonstrations théoriques et pratiques de la musique, démonstrations que je poussais jusqu'à la théorie des gammes majeures inclusivement, leur formation, leur ordre et leur démonstration mathématique : les élèves m'apportaient chaque mois le compte-rendu écrit du travail théorique expliqué pendant le mois, et à cette époque, vu qu'ils commençaient à lire passablement la note, clef de *sol*, clef de *fa*, je leur fis déchiffrer un chœur de *Joseph* (Méhul) assez facile qui fut rapidement enlevé ; après ce chœur, je leur mis entre les mains la *Marche des Deux Avarés* de Grétry ; puis la *Retraite* de Laurent de Rillé, chœur à effet ; *Vive l'Empereur* de Gounod, grand chœur à 7 parties dont 3 d'enfants ; ensuite un *O Salutaris* de Dietsch qui par sa coupe allemande et harmonique présente pas mal de difficultés ; et en dernier lieu, actuellement ils déchiffrent *La Cigale et la Fourmi* de Gounod, chœur fugué et partant difficile, et un *Domine Salvum* à 5 parties dont deux d'enfants.

Inutile de vous dire, Monsieur le Maire, que pendant tout ce temps la lecture musicale, et surtout la lecture rythmique de la musique a toujours été suivie : car chacun des membres de l'orphéon des adultes a sa petite méthode, et par là ils peuvent repasser chez eux les leçons expliquées au cours.

---

<sup>107</sup> Archives municipales de Toulon, carton 3 R<sup>1</sup> 1, dossier « Orphéon », « Noms des élèves admis à suivre le cours de l'orphéon ».

Je n'ai pas fait entendre l'orphéon des adultes au public, cela pour plusieurs raisons que je vais avoir l'honneur de vous détailler ci-après : je ne compte pas quelques essais que nous avons faits mon collègue M<sup>r</sup> Schlecht et moi, dans les églises ; quelques morceaux que nous avons fait exécuter M<sup>r</sup> Schlecht par les enfants, et moi par mes adultes. Mais quant à une grande séance je crois qu'il serait utile d'attendre jusqu'à cet hiver parce que les leçons seront plus longues et nos adultes auront le temps d'être mieux préparés : car j'ai été bien dérangé souvent depuis quelque temps et en voici la raison, Monsieur le Maire : l'Orphéon des adultes est composé la majeure partie d'ouvriers classés appartenant à la Marine, d'ouvriers civils, et de jeunes gens qui n'ont pas atteint encore l'âge de la conscription ; en sorte que depuis le mois de février, la conscription et la Guerre m'ont enlevé assez de jeunes gens ; les ouvriers civils qui travaillent à la construction et à l'achèvement de la gare, les ouvriers de l'arsenal qui travaillaient le soir et même encore, à cause des nombreux armements qui ont lieu, ne peuvent pas venir très régulièrement, de façon que j'ai été dérangé, et partant, par la raison que quelques-uns de ces jeunes gens sont un peu en retard à cause du travail du soir, absence bien légitime du reste, je n'ai pas encore atteint le degré de perfection, d'ensemble et de sonorité qui est la base et qui fait la force d'un Orphéon<sup>108</sup>.

L'orphéon des adultes donna sa première audition publique le 14 décembre 1859 dans la salle de concert du musée municipal : les choristes chantèrent les morceaux qu'ils avaient

---

<sup>108</sup> Archives municipales de Toulon, carton 3 R<sup>1</sup> 1, dossier « Orphéon », « Notes relatives au rapport qui doit être fait sur l'Orphéon des adultes de Toulon », rapport d'activité signé « Bellour » et daté « Toulon le 23 Juillet 1859 ».

étudiés, accompagnés à l'harmonium par Gustave Cézanne<sup>109</sup>. Le dimanche de Pentecôte 1860, l'orphéon interpréta, à l'église Saint-Louis, une grand-messe en musique de Louis Dietsch<sup>110</sup> ; le 12 septembre 1860, dans la grande salle de bal édifée sur le carré du port à l'occasion de la visite de l'empereur, le chœur toulonnais, l'orphéon des élèves de l'école chrétienne des Frères maristes de la Seyne et l'orphéon d'Ollioules les *Enfants de Provence* interprétèrent quelques grandes pièces, le concert étant complété par la musique du 70<sup>e</sup> régiment de ligne et des artistes qui avaient bien voulu prêter leur concours.

L'orphéon des adultes remporta une médaille de bronze au concours régional de Marseille en mai 1861<sup>111</sup> : « L'Orphéon toulonnais a obtenu une médaille de bronze. M. Bellour, son professeur, dont le talent et l'habileté sont bien connus, a composé la musique du principal morceau chanté par la société chorale qu'il dirige. *L'Hymne au drapeau français*, inspiré par un élan patriotique, ne pouvait être chanté dans un lieu plus convenable, au milieu de cette population dont une grande partie a vu les malheureux chrétiens de Syrie chercher un refuge sous les plis de notre drapeau [...] »<sup>112</sup>.

L'orphéon des adultes poursuivit son intéressante carrière pendant encore quelques années, jusqu'à ce que, réuni le 10 mai 1865, le conseil municipal prononçât sa suppression et son remplacement par un conservatoire de musique<sup>113</sup>.

<sup>109</sup> *Le Toulonnais*, 25<sup>e</sup> année, n° 3831, mardi 20 décembre 1859, pages 1 et 2, feuilleton du *Toulonnais*, « Première soirée chorale donnée par l'orphéon communal des adultes, sous la direction de M. Bellour ».

<sup>110</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n° 3899, samedi 2 juin 1860, page 2, colonnes 2-3, « Nouvelles locales ».

<sup>111</sup> *Le Toulonnais*, 27<sup>e</sup> année, n° 4045, jeudi 23 mai 1861, page 2, colonnes 2-3, « Nouvelles locales ».

<sup>112</sup> *Le Toulonnais*, 27<sup>e</sup> année, n° 4046, samedi 25 mai 1861, page 2, colonne 3, « Concours régional de Marseille ».

<sup>113</sup> Archives municipales de Toulon, registre 1 D<sup>1</sup> 31, folio 122 recto.

Enfin, Ferdinand Bellour se rendit célèbre par deux inventions, le *Tonologue* et le *Gammomètre universel transpositeur*, deux outils pédagogiques destinés à faciliter la compréhension des gammes majeures et mineures et de leurs transpositions.

Si le tonologue se présentait sous une apparence très simple :

TONOLOGUE. Cercle de carton mince, inventé par M. Bellour ; ce cercle glisse dans une autre enveloppe circulaire, percée à plusieurs endroits et garnie au centre d'un œillet. Ce système indique, par un mouvement de rotation, le ton majeur ou mineur d'un morceau de musique<sup>114</sup>.

le gammomètre, en revanche, était un système plus complexe. Son auteur, qui avait pu l'expérimenter à l'occasion de ses cours à l'orphéon, le mit au point après la liquidation du chœur et s'en fut le présenter à Paris en mars 1866<sup>115</sup>.

Ce dispositif consistait en un clavier de piano peint sur une planchette gravée, sur le devant, d'une rainure dans laquelle pouvait coulisser une autre planchette portant des chiffres et des marques de couleur ; en faisant glisser cette seconde planchette devant la première et en piquant, dans des trous, des petites chevilles de bois de différentes couleurs, on pouvait former des accords majeurs et mineurs. Et le dispositif se plaçait sur le pupitre d'un piano afin que l'élève jouât et entendît

<sup>114</sup> JACQUOT (Albert), *Dictionnaire pratique et raisonné des instruments de musique*, page 237.

<sup>115</sup> *Le Petit Journal*, n° 1146, jeudi 22 mars 1866, page 2, colonne 4, « Paris » : « Les deux conférences données jeudi soir par M. Bellour, auteur du gammomètre, la première aux élèves de l'Association polytechnique, la seconde dans les salons du cercle des ingénieurs de l'École centrale, ont obtenu le plus légitime succès. Les personnes qui s'intéressent à l'art musical verront avec intérêt cet utile instrument qui est destiné à faciliter beaucoup l'étude de la musique. »

les accords qu'il avait ainsi construits <sup>116</sup>.

### **BORANI (Horace)**

Horace-Ange-Camille-Étienne Torrisani est né à Palerme (royaume des Deux-Siciles) le 18 avril 1817, d'un père capitaine marin. Il est arrivé à Toulon en octobre 1844 et s'y est installé comme professeur de piano ; les journaux le désignaient alors sous différentes identités :

M. Borani de Lanzenfeli, professeur de piano, qui s'est fait entendre dimanche dernier au théâtre, vient définitivement se fixer à Toulon pour y donner des leçons <sup>117</sup>.

M. Borani de Linzenfeld, pianiste, chev. de la légion d'honneur, exécutera une *fantasia* de sa composition <sup>118</sup>.

M. Borani de Leuzenfeld, pianiste, élève de Czerni, ouvrira, à partir du 1<sup>er</sup> février prochain, un cours de vocale, et de piano

<sup>116</sup> Bellour a donné le mode d'emploi de son gammomètre dans *Harmonie-Joujou. Cours élémentaire d'harmonie, à l'usage du Formulaire musical, système Ferdinand Bellour. 1re partie*, Marseille, typographie et lithographie Marius Olive, 1878, in-folio, 44 pages ; le terme « joujou » ayant été choisi pour signifier que la science harmonique est à la portée des enfants. Il a également écrit *Explication des applications du gammomètre universel transpositeur, rectiligne et circulaire, ou la Science de l'art musical expliquée et appliquée par tout le monde*, Paris, imprimerie de Serrière, 1865, in-4°, 12 pages ; 2/ Paris, imprimerie de Serrière, 1865, in-4° de 23 pages, avec fac-similé d'une lettre de Rossini adressée à l'auteur.

<sup>117</sup> *Le Toulonnais*, 10<sup>e</sup> année, n° 1523, dimanche 13 octobre 1844, page 3, colonne 3.

<sup>118</sup> *Le Toulonnais*, 11<sup>e</sup> année, n° 1559, jeudi 9 janvier 1845, page 3, colonne 3. Intervention de Borani durant le « Grand concert vocal et instrumental donné dans la grande salle de la mairie, samedi 11 janvier, à 8 heures du soir, par Mme Magnelli, née Caredoni (soprano), et M. Magnelli (baryton), artistes lyriques, secondés par Gaetano Commasi, premier ténor du Théâtre de Venise », deuxième partie ; concert qui fut reporté au samedi suivant, 18 janvier.

chez lui, rue d'Orléans, n° 7, au 3<sup>e</sup> étage. Le professeur donnera aussi des leçons à domicile. Pour les conditions, il se trouvera tous les jours chez lui de une heure à deux heures. M. Borani donne leçons de piano en langues française, anglaise, italienne, allemande, etc. <sup>119</sup>

M. Morandi, harpiste du grand-duc de Toscane, est en ce moment dans notre ville, où il donnera un concert, samedi prochain 5 du courant, à 8 heures, à la salle de la mairie. [...]. La harpe est un instrument fort rare dans nos contrées, il a été donné à peu de personnes de la voir dans des mains habiles. Aussi nous ne doutons pas de l'empressement que mettront nos concitoyens à se rendre à cette soirée, dans laquelle, M. Horace Borani, exécutera une improvisation sur un orgue à huit jeux, des magasins de M. Naudin, facteur <sup>120</sup>.

On nous écrit de la Seyne, 21 juin. Pendant que les échos de la vieille *salle des spectacles* de Toulon, notre orgueilleuse voisine, retentissaient encore des bravos frénétiques arrachés par l'archet sympathique et capricieux des sœurs Milanollo, dans notre modeste cité, réunis au théâtre nous applaudissions hier, du cœur de la voix, de nos mains et de nos bouquets, une jeune virtuose de huit ans, M<sup>lle</sup> Féraud, de Toulon. [...] son professeur, M. Borani Torresani, organiste de la cathédrale peut revendiquer la plus belle part de son talent <sup>121</sup>.

Toutes ces appellations sont fantaisistes. Horace se nomme en vérité Torrisani et Borani est le nom de naissance de sa

<sup>119</sup> *Le Toulonnais*, 11<sup>e</sup> année, n° 1568, jeudi 30 janvier 1845, page 3, colonne 3, « Leçons de piano ».

<sup>120</sup> *Le Toulonnais*, 11<sup>e</sup> année, n° 1594, mardi 1<sup>er</sup> avril 1845, page 3, colonne 3, « Concert ».

<sup>121</sup> *Le Toulonnais*, 13<sup>e</sup> année, n° 1941, dimanche 4 juillet 1847, page 2, colonne 3, « Concert ».

mère, les « Torresani » et « Lanzenfeld » qu'il utilise ayant pour but de créer un rapprochement avec les Torresani von Lanzenfeld – de leur nom complet Torresani Freiherr von Lanzenfeld und Componero – dont l'un des membres fut chef de la police militaire autrichienne à Milan ! De même, je ne trouve nullement son nom dans la liste des chevaliers de la Légion d'honneur ! Dans un contexte aussi mythomane et les détails de sa biographie étant inconnus, que faut-il croire quand il s'intitule « élève de Czerni » ?

En revanche, il était certainement bon professeur et bon musicien puisqu'il réussit à accéder à la tribune de la cathédrale, comme organiste intérimaire, à la retraite du titulaire, l'abbé Marquis, au début de l'année 1847. À cette époque, la cathédrale avait toujours l'orgue installé par Thomas-Laurent Borme et son fils Jean-François dans la première décennie du siècle. En février 1847, une convention ayant été signée avec le facteur toulousain Frédéric Jungk pour un instrument neuf de quarante jeux édifié dans l'ancien buffet, le vieil orgue fut démonté vers mars ou avril et provisoirement remplacé par un neuf de quatorze jeux. Le matériel ancien s'étant révélé inutilisable, Jungk reçut commande en août 1847 d'un instrument entièrement neuf livrable à Noël de la même année.

La fabrique se mit en devoir de recruter un titulaire. Borani fit acte de candidature dès le 1<sup>er</sup> juillet<sup>122</sup> et réitéra même sa demande le lendemain en proposant des conditions très avantageuses :

À Monsieur le Président et Messieurs les membres de la fabrique de la cathédrale

---

<sup>122</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « L'orgue, dossier Borani », lettre n° 6 du 1<sup>er</sup> juillet 1847.

Monsieur

Il y a vraiment de la témérité de ma part de venir une seconde fois, vous entretenir de moi. Je suis engagé de manière à ne pas abandonner aussi promptement les principes d'honneur que j'ai mis en avant, pour me faire connaître de vous Messieurs. J'ai bien réfléchi et pesé dans ma sagesse les propositions que je viens vous faire, propositions qui j'en suis persuadé, seront jugées et appréciées favorablement par vous. J'entre en matière, et loyalement, je vais m'exprimer avec franchise. Je vous offre, Messieurs, de toucher l'orgue de la cathédrale dont vous êtes les fabriciens *Gratis pro Deo*. C'est-à-dire sans appointements fixes et cependant le laps de temps de *vingt années [...]*. De plus je vous laisse l'arbitre de m'imposer un examen ou d'entrer en lice avec tel ou tel artiste qui se présenterait. Employé à l'arsenal, mes émoluments joints au bénéfice de quelques leçons de musique que je donne en ville, me suffisent pour vivre honorablement ; sous ce rapport, Messieurs, vous n'aurez pas la crainte d'être importunés par moi. [...].

Borani artiste et professeur  
rue Lafayette, N° 57, au 1<sup>er</sup> étage.

Toulon le 2 juillet 1847<sup>123</sup>.

En cet été 1847, Horace Borani était donc bien installé à Toulon : employé aux écritures dans l'arsenal, il complétait son salaire par des leçons de musique et même de langues étrangères puisqu'il était polyglotte.

Les marguilliers toulonnais firent une enquête auprès des autorités de la ville de Lorgues (Var) où Borani avait quelque peu séjourné avant de revenir à Toulon. Il y avait été reçu

---

<sup>123</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « L'orgue, dossier Borani », lettre n° 7 du 2 juillet 1847.



comme professeur de piano dans une école religieuse et organiste de l'église paroissiale et y demeura environ une année au terme de laquelle il dut s'éclipser en raison d'un scandale provoqué par sa situation matrimoniale :

Lorgues le 10 juillet 1847

Monsieur,

Le S<sup>r</sup> Borani, sicilien, professeur de musique qui fait l'objet de votre lettre du 7 juillet présent mois, a habité en effet la commune de Lorgues pendant près d'un an.

Dès son arrivée en notre ville, il fut placé en qualité de professeur de piano au couvent de la présentation S<sup>te</sup> Marie & comme organiste à notre église paroissiale, et, je dois le dire, dans l'un & l'autre de ces postes, il sut, par son intelligence, sa capacité et sa conduite, s'attirer une grande confiance qu'il aurait sans doute conservée, si l'on n'avait pas appris plus tard que la femme avec laquelle il vivait maritalement, qu'il n'avait pas craint de présenter comme telle dans la société choisie de Lorgues n'était tout simplement que sa concubine.

Du moment que l'on connut cette vie déréglée, ces liaisons criminelles avec une femme mariée, il perdit toute confiance, & fut obligé d'abandonner notre ville.

L'on a dès lors à lui reprocher cet écart de jeunesse mais à part ce reproche, je n'ai rien à dire que de flatteur sur le compte de ce jeune homme. il a toujours été honnête & a tenu une conduite régulière, à tel point que je vais, sur sa demande, lui délivrer un certificat qui le constate. Voilà tous les renseignements que j'avais à vous fournir ils sont exacts & fidèles. Je désire qu'ils vous satisfassent. Je désire surtout que la vie licencieuse que le S<sup>r</sup> Borani a menée à Lorgues ne le prive pas du poste que vous lui avez déjà confié. [...].

Le Maire <sup>124</sup>

<sup>124</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « L'orgue, dossier Borani », lettre n° 8 du 10 juillet 1847.

Borani eut beau tenter de justifier sa conduite <sup>125</sup>, « cette vie déréglée, ces liaisons criminelles avec une femme mariée » firent la plus mauvaise impression et c'est un autre candidat, Joseph Thurner, qui obtint le poste à partir du 1<sup>er</sup> août.

À Lorgues, Borani s'était en effet mis en ménage avec Adélaïde-Marie Paille [Paye], fille de cultivateurs et femme d'un berger du Thoronet. Le couple avait dû se séparer puisque le mari vivait au Thoronet et l'épouse à Lorgues ; quant à l'infortuné berger, il mourut le 17 décembre 1844. Deux enfants étant nés à Toulon en mars 1846 et octobre 1848, les concubins régularisèrent leur union le 11 décembre 1850.

Entre mars 1846 et juillet 1860, ils eurent huit enfants : dans leurs actes de naissance, Borani est dit « écrivain dans l'arsenal » (octobre 1848), « organiste » (janvier 1851, juillet 1852, janvier 1854), « professeur de langue allemande au collège » (février 1857) et « professeur au collège, interprète juré du gouvernement » (juillet 1860).

Il est mentionné comme organiste de l'église Saint-Pierre en 1862 <sup>126</sup>.

À partir de novembre 1868, d'après les actes de mariage ou de décès de ses enfants, Borani habite à Lyon où il enseigne les langues étrangères et la musique tandis que son épouse est restée à Toulon avec sa progéniture.

Horace Borani est décédé à Lyon (4<sup>e</sup> arrondissement) le 21 novembre 1890 en son domicile 61 boulevard Croix-Rousse.

<sup>125</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « L'orgue, dossier Borani », lettres n° 9 du 13 juillet et n° 10 du 14 juillet 1847.

<sup>126</sup> *Le Toulonnais*, 28<sup>e</sup> année, n° 4246, jeudi 18 septembre 1862, page 3, colonne 2, annonce publicitaire « Pensionnat des d<sup>elles</sup> Sérès » : « M. Horace Borani de Torresani, organiste de l'église de Saint-Pierre, a bien voulu se charger de donner des leçons de piano. »



## BOUSSANVILLE (Paul)

Paul-Ange Boussanville est né à Toulon le 26 septembre 1855 d'un père ouvrier calfat. Il s'y est marié le 20 février 1884 avec une jeune professeur de musique : il était alors accordeur de pianos et frappé de cécité. Son épouse étant morte en 1889, il contracta une nouvelle union le 9 mars 1907.

Outre son travail d'accordeur, Paul Boussanville pratiquait le clavier : il est signalé comme organiste dès 1883<sup>127</sup>. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, il était organiste à La Seyne<sup>128</sup> : toutefois, Boussanville a toujours habité à Toulon – rue du Pradel jusqu'en 1898, puis 28 rue du Puits – et l'*Annuaire des artistes* de 1910 le mentionne toujours dans la liste des organistes et des accordeurs toulonnais.

Il fut également recherché comme membre de différents jurys, par des professeurs de la ville ou le conservatoire<sup>129</sup>.

---

<sup>127</sup> *Annuaire général de la musique et des sociétés chorales et instrumentales de France*, année 1883, page 548. *Idem* dans cet annuaire pour l'année 1888, page 472, où son patronyme – Bounainville dans l'édition de 1883 – a été rectifié.

<sup>128</sup> Dans *Les Coulisses*, n° 175, du 5 au 12 octobre 1901, il est dit organiste à La Seyne. Voir aussi *Les Coulisses*, 9<sup>e</sup> année, n° 382, du 23 au 30 septembre 1905, mariage à La Seyne de Marie Sauze et de Loys Drouhin : « C'est au milieu d'une assistance, aussi nombreuse que choisie, qu'a eu lieu le mariage religieux dans l'église pompeusement parée de verdure, et le cortège a fait son entrée aux accents d'une belle marche improvisée sur les orgues par M. Boussanville. »

<sup>129</sup> Le 24 mars 1900, concours de piano pour les élèves de MM. Baume (*Les Coulisses*, n° 96, du 31 mars au 4 avril 1900) ; *idem* en juillet 1901 (*Les Coulisses*, n° 162, du 6 au 13 juillet 1901) et juillet 1905 (*Les Coulisses*, 9<sup>e</sup> année, n° 372, du 15 au 22 juillet 1905). En juillet 1907, concours de piano chez Gustave Dionis (*Je dis tout*, n° 27, 6 juillet 1907, page 6). Le jeudi 25 juin 1908, concours du conservatoire (*Je dis tout*, n° 26, samedi 27 juin 1908, page 6).

## CAILOL (Albert)

Albert-Pierre-Gabriel-Caillole est né à Marseille le 18 février 1844 et débuta sa carrière comme organiste de l'église Saint-Joseph de cette ville<sup>130</sup>. Félix Vérany le cite également à l'ermitage de Roquefavour, probablement pour des prestations ponctuelles à l'occasion de pèlerinages<sup>131</sup>.

Albert Caillole s'est installé à Toulon en novembre 1867, sur les conseils de son ami et confrère organiste Théodore Thurner :

Nous signalons avec empressement l'arrivée à Toulon, où il vient se fixer, d'un pianiste de beaucoup de talent, M. Albert Caillole.

Des relations de famille font de cet aimable artiste un véritable concitoyen pour nous, et il joint à ce titre à nos sympathies, celui d'être chaudement recommandé par M. Thurner. Ce patronage à lui seul vaut tous les éloges, et nous ne doutons pas que bientôt, grâce à ce patronage et au mérite personnel de celui qui l'a obtenu, M. Albert Caillole ne devienne, à Toulon, le professeur à la mode<sup>132</sup>.

---

<sup>130</sup> CAIN et MARTIN, *L'Orgue dans la ville*, page 306, colonne 1 : « CAILOL : organiste du Grand-Orgue de Saint-Joseph I.M. entre août 1866 et mars 1867. »

<sup>131</sup> VÉRANY (Félix), *Roquefavour, son ermitage et son aqueduc. Ventabren* ; voir, page 129, à propos de la chapelle de l'ermitage : « La tribune était autrefois meublée d'un orgue qui fut inauguré solennellement le 18 septembre 1864. Il était du facteur V. Mustel, de Paris, et les nombreux artistes qui l'essayèrent furent unanimes dans leur flatteuse appréciation (1). » La note précise : « (1) Avant l'installation de l'orgue de Mustel, les chants liturgiques étaient accompagnés par un orgue *Alexandre*, de dimension ordinaire. Ces divers instruments furent tour à tour tenus par Ludovic Benza, M<sup>lle</sup> Hélène S., MM. P. Maurel, A. Rimbaud et Albert Caillole, actuellement organiste de la paroisse de Saint-Flavien, au Mourillon, près Toulon. Nous avons de ce dernier plusieurs *motets* et des *litanies* qu'il dédia au P. Jacques, notre bien respectable ami. » Il convient de préciser que ces « orgues » étaient, dans la réalité, des harmoniums.

<sup>132</sup> *Le Toulonnais*, 33<sup>e</sup> année, mardi 12 novembre 1867, page 2, colonne 5 et page 3, colonne 1, « Chronique ».

Il inaugura, le dimanche 2 février 1868, l'orgue de la nouvelle église Saint-Flavien au quartier du Mourillon, dont il avait été nommé le premier titulaire :

Dimanche dernier, la solennité de la fête de la Purification avait réuni un grand nombre de fidèles dans la nouvelle et charmante église du Mourillon, où la grand'messe était célébrée avec toute la pompe et l'éclat qu'étale le culte catholique.

À cette occasion, l'excellent orgue de la nouvelle église était tenu pour la première fois par un artiste plein de distinction et de talent, M. Caillol, de Marseille, ce jeune et habile professeur de piano qui est venu se fixer dans notre ville depuis quelques mois. Nous félicitons vivement M. le curé et MM. les membres du conseil de fabrique de la paroisse du Mourillon, d'avoir su s'attacher pour tenir l'orgue de leur église un artiste admirable de verve et de ressources, dont le talent plein d'avenir n'a pas dit son dernier mot. M. Caillol possède le clavier de son orgue d'une façon toute magistrale et il nous est resté comme à toutes les personnes à qui il a été donné de l'entendre dimanche dernier, la meilleure impression de cette première audition où M. Caillol s'était sans doute peu préparé et qui révèle un grand sentiment et une connaissance approfondie de son art. D'ailleurs M. Caillol est de la bonne école du célèbre Nidermeyer. De plus, chose que nous ignorions encore, c'est qu'il a tenu pendant assez longtemps à Marseille, l'orgue de l'église de Saint-Joseph, où il est remplacé aujourd'hui par notre aimé et regretté Théodore Thurner, l'éminent artiste que nous avons possédé sans avoir su le retenir, et dont la ville de Marseille sait apprécier et récompenser le merveilleux talent <sup>133</sup>.

<sup>133</sup> *Le Toulonnais*, 34<sup>e</sup> année, samedi 8 février 1868.

Il fit, à Toulon, une carrière de professeur de piano et d'organiste de l'église Saint-Flavien du Mourillon. Son nom apparaît régulièrement dans la presse, à l'occasion de son activité liturgique et des concerts qu'il donnait dans la ville, pour lesquels il composa différentes œuvres, et notamment :

- des motets : « M. Caillol a bien voulu, dans le temps, nous faire hommage de plusieurs *motets* inédits, traités avec un sentiment religieux et une expression vraiment incomparables. S'il voulait se donner la peine de les faire éditer, ces compositions mettraient bien certainement le sceau à son mérite, qui n'est égalé, selon nous, que par sa rare modestie <sup>134</sup>. »
- 1868. *Berceuse* dédiée à Thurner, et *Mazurka* dédiée à M<sup>me</sup> de Comeiras, interprétées par l'auteur dans son concert du jeudi 14 mai 1868 <sup>135</sup>.
- 1872. *Bonita ! Schottisch pour piano*, Marseille, M. Carbonel, DL 1872, in-folio, 5 pages, cotage M. C. 135 ; couverture illustrée par A. Barbizet.
- 1875. *Pétrarque. Opéra en cinq actes de Duprat, deux fantaisies pour piano*, Marseille, M. Carbonel, DL 1875, in-folio, 9 pages, cotage M. C. 147 ; couverture illustrée par Alphonse Emmerique. « Nous ne nous séparerons pas de *Pétrarque* sans signaler *deux fantaisies* pour le piano qu'a récemment publiées un jeune compositeur marseillais, M. Albert Caillol. Cet artiste, que nous avons perdu de vue depuis les grandes solennités musicales et religieuses dont l'élégante chapelle de l'ermitage de Roquefavour fut le théâtre il y a quelques années, s'est inspiré de l'œuvre de Duprat, en faisant ressortir admirablement les beautés

<sup>134</sup> VÉRANY (Félix), *Hippolyte Duprat et Pétrarque*, page 37.

<sup>135</sup> *Le Toulonnais*, 34<sup>e</sup> année, mardi 12 mai 1868.

qu'elle contient. Aurait-il été touché aux lèvres par le charbon d'Isaïe, comme Félicien David ? Nous oserions l'affirmer, tellement les motifs sont bien coordonnés et la forme mélodique bien comprise. Écrites avec ampleur, ces *fantaisies* sont recommandables, et le compositeur a droit à nos éloges<sup>136</sup>. »

- 1875. *Ave verum*. « M. Albert Caillol est actuellement organiste de la paroisse du Mourillon, près Toulon. La population de ce quartier conserve encore le souvenir d'une *messe en musique*, de Conconne, exécutée dans cette église le 28 mars dernier, et dirigée par ce jeune débutant. Le 16 mai suivant, dans cette même église de Saint-Flavien, pendant la grand'messe, M. Caillol faisait entendre un *Ave verum* de sa composition, après un trio, à l'offertoire, de Lefébure-Wely, pour violon, violoncelle et harmonium, par MM. Luneau, Lavagne et l'artiste qui nous occupe<sup>137</sup>. »
- 1901. Offertoire et communion. « Les Noces d'Or de M<sup>me</sup> St-Vaast. — Le pensionnat des Dames de Saint-Maur était lundi en fête [...] à cette grand-messe [...] l' « Offertoire » et la « Communion » avaient été composés par M. Caillol<sup>138</sup>. »
- 1905. MAURIN (D.), *À une absente*, mélodie d'Albert Caillol, chantée dans la séance du 6 février 1905 de la société chatnoiresque *La Cheminée*<sup>139</sup>.

Albert Caillol a épousé à Toulon, le 8 juillet 1875, Marie-Louise-Félicité Langlois mais resta sans descendance. Domicilié d'abord 1 rue de Lorgues, le couple déménagea en 1901 au

<sup>136</sup> VÉRANY (Félix), *Hippolyte Duprat et Pétrarque*, page 37.

<sup>137</sup> VÉRANY (Félix), *Hippolyte Duprat et Pétrarque*, page 39, note 1.

<sup>138</sup> *Les Coulisses*, n° 153, 4 au 11 mai 1901.

<sup>139</sup> Cf. *Les Coulisses*, 9<sup>e</sup> année, n° 351, 18 au 25 février 1905.

quartier du Mourillon, rue Louis-Sainte-Marie<sup>140</sup>. En septembre 1905, il était toujours l'organiste de l'église Saint-Flavien. *L'Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical* de 1910 le cite encore comme organiste et professeur de piano à Toulon.

### CARITAN (Félix de)

Paul-Félix Fiquelpau de Caritan, né à Paris le 16 février 1827, était chef de musique de la Marine lorsqu'il épousa à Toulon, le 30 septembre 1857, *Henriette-Félicie* Gilbert, accoucheuse ; parmi les témoins du mariage, le facteur d'instruments Claude Georges. Félix de Caritan acheva sa carrière comme magasinier de la Marine.

Il eut de nombreuses activités musicales dans la ville : « La société musicale La Provençale, a été fondée au faubourg du Pont-du-Las en 1869, par le maestro De Caritan, organiste de la paroisse St Joseph, ancien chef de musique de l'escadre<sup>141</sup>. » Il fut également chef de musique de la société musicale de Sainte-Cécile dite les « Francs Touristes Toulonnais » en 1872<sup>142</sup>

<sup>140</sup> Toulon, recensement de 1896, canton est, 1<sup>er</sup> volume, 8<sup>e</sup> section, image 280/320, rue de Lorgues, 1 : Caillol, Albert, 52 ans, musicien, époux ; Langlois, Marie, 37 ans, sans profession, épouse ; Teste, Marie, 16 ans, domestique. — Recensement de 1901, canton est, 2<sup>e</sup> volume, quartier du Mourillon, rue Louis Sainte-Marie, n° 17 (image 483/550) : Caillol, Albert, 57 ans, professeur de musique ; Caillol Marie, 43 ans, épouse ; Teste Marie, 20 ans, nièce.

<sup>141</sup> ROSSI (François), *La Comédie bourgeoise et les théâtres d'amateurs à Toulon*, folio 158.

<sup>142</sup> *Le Toulonnais*, 38<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, n° 557, lundi 5, mardi 6 février 1872, page 3, colonne 1, « Chronique locale » ; et n° 741, samedi 14 septembre 1872, page 2, colonne 4, « Chronique locale ». *Le Carillon*, 2<sup>e</sup> série, n° 9, dimanche 28 janvier 1872, page 2 ; et 2<sup>e</sup> série, n° 29, dimanche 14 avril 1872, page 4.

ou organiste du cercle catholique d'ouvriers<sup>143</sup>. Enfin, il est encore cité comme organiste en 1883 et 1888, demeurant rue Saint-Michel<sup>144</sup>, et François Rossi confirme qu'il jouait l'orgue de Saint-Joseph, paroisse du Pont-du-Las. L'*Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique* de l'année 1910 le mentionne encore à Toulon comme organiste et compositeur.

Œuvres : *Union et Fraternité, fantaisie*, musique de Corradini et F. de Caritan, jouée en septembre 1872 ; *Baisers perdus*, paroles de Lucien Colonge, Paris, A. Fouquet, 1895, in-folio ; *Juanita, habanera*, musique de F. de Caritan et R. Benoit, Bordeaux, H. Candolives éditeur, 1910, in-4°, 4 pages.

### CÉZANNE (Gustave)

Gustave Cézanne est né le 22 septembre 1831 à Embrun (Hautes-Alpes) où son père était avocat. D'abord organiste à Grasse, il fit son apparition à Toulon à la fin de l'année 1855, à l'occasion d'une soirée de la Société artistique du Var :

Le programme de cette charmante soirée a été plus qu'une vérité. Grâce au bon vouloir des artistes, grâce à l'arrivée inattendue de M. Gustave Cézanne, l'éminent organiste de la ville de Grasse, malheureux adolescent privé de la vue, et par un prodige providentiel dédommagé de cette cruauté de la maladie par une merveilleuse organisation musicale, le public d'élite qui fêtait l'entrée de l'hiver, a pu applaudir plus souvent qu'il ne s'y attendait les belles inspirations musicales qu'on lui a fait entendre. [...].

<sup>143</sup> *Semaine religieuse du diocèse de Fréjus et Toulon*, 11<sup>e</sup> année, 1877, n° 52 du 29 décembre 1877, page 830.

<sup>144</sup> *Annuaire général de la musique et des sociétés chorales et instrumentales de France*, année 1883, page 548 ; et année 1888, page 472.

Après une chansonnette spirituellement débité par M. A... (*le Tambour du village*), M. Gustave Cézanne, l'artiste aveugle, a exécuté la *Berceuse* de Chopin, cette touchante mélodie si naïve et pleine d'un charme si pénétrant.

Une seconde fois M. Gustave Cézanne a abordé le clavier avec une sûreté qui tient du miracle, et il a joué avec une science, une précision merveilleuses, l'une des plus difficiles études du même maître. Le public pourra l'apprécier comme organiste, dimanche à la cathédrale<sup>145</sup>.

Aussitôt embauché comme organiste par l'église Saint-François-de-Paule<sup>146</sup>, il passa par la suite à la tribune de Saint-Louis :

Organiste. — M<sup>r</sup> le curé donne connaissance au conseil des faits qui ont amené la démission de M<sup>r</sup> Bellour jusque-là organiste de l'église S<sup>t</sup> Louis. Le conseil sur l'exposé de ces faits accepte la démission du S<sup>r</sup> Bellour. Des informations ayant été prises auprès de M<sup>r</sup> Gibert curé de S<sup>t</sup> François pour savoir s'il autoriserait M<sup>r</sup> Cézanne à quitter l'orgue de sa paroisse, le conseil approuve la nomination de ce dernier au poste d'organiste de S<sup>t</sup> Louis.

Pour les appointements le conseil adopte les propositions du bureau qui demande qu'ils soient portés à 700 francs au lieu de 600 qui étaient alloués à M<sup>r</sup> Bellour<sup>147</sup>.

<sup>145</sup> *Le Toulonnais*, 21<sup>e</sup> année, n° 3215, samedi 24 novembre 1855, page 2, colonnes 2-4, « Soirée d'inauguration de la Société artistique du Var ».

<sup>146</sup> On le trouve cité à ce poste dans *Le Toulonnais*, 22<sup>e</sup> année, n° 3381, mardi 30 décembre 1856, page 1, colonne 5, feuilleton « Matinée musicale de la Société artistique du Var » ; 25<sup>e</sup> année, n° 3831, mardi 20 décembre 1859, page 1, colonne 3, feuilleton « Première soirée chorale » ; 26<sup>e</sup> année, n° 3935, mardi 28 août 1860, page 2, colonne 3, « Nouvelles locales ».

<sup>147</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1852-1870, page 58, séance du 1<sup>er</sup> dimanche de janvier 1861 (soit le dimanche 6 janvier 1861).

En avril 1873, la fabrique augmenta ses appointements de sept cents à huit cents francs : « Cette augmentation est motivée sur la durée du service de M<sup>r</sup> Cézanne, employé de l'église depuis plus de douze ans, et sur le zèle et l'assiduité qu'il apporte dans l'accomplissement de ses obligations <sup>148</sup> ».

Il enseignait également l'harmonie et ne dédaignait pas de chanter des romances lors des concerts publics.

On a de lui plusieurs compositions :

— *Sur la tombe d'une sœur*, mélodie de M. G. Cézanne <sup>149</sup>.

— *Romance*, chantée par l'auteur lors du concert de la Société artistique du Var le 16 janvier 1860 <sup>150</sup>.

— *Rêverie*, nocturne à deux voix, Paris, E. Heu, 1864, in-folio, cotage « E. H. 239 », paroles de L. G., incipit « Douces et fraîches nuits d'été ».

— *Un portrait ébauché*, romance, Paris, E. Heu, 1864, in-folio, cotage « E. H. 240 », paroles de L. G., incipit « La beauté que j'adore est blonde ».

— *Léonard le partisan*, mélodie, Marseille, M. Carbonel, 1874, in-folio, 3 pages, paroles de Sazerac de Limagne, incipit « Déjà retentit la bruyère ».

— *Gavotte pour piano*, Marseille, M. Carbonel, 1885, in-folio, 5 pages, cotage « M. C. 222 » ; premier prix au concours de composition musicale du *Petit Marseillais*. — *Gavotte de G. Cézanne arrangée pour musique militaire* par G. Parès, Paris, Evette et Schaeffer, 1899, in-folio.

---

<sup>148</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 6, registre unique 1870-1877, page 32, dixième objet de délibération.

<sup>149</sup> *Le Toulonnais*, 22<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3232, samedi 5 janvier 1856, page 2, colonne 3, « Société artistique du Var », concert du 7 janvier 1856.

<sup>150</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3841, samedi 14 janvier 1860, page 3, colonne 1, programme du concert de la Société artistique du Var.

— *Départ et retour*, caprice pour piano, Marseille, M. Carbonel, 1893, in-folio, 7 pages, cotage « M. C. 278 ».

— *Jésus-Hostie, cantique à l'Eucharistie*, Toulon, Lambert, 1898, in-folio, cotage « L », paroles du père Baylot, incipit « Bientôt, bientôt, mon Jésus ».

— « Il existe dans le Midi un autre compositeur aveugle, M. Gustave Cézanne, organiste de l'église Saint-Louis, à Toulon. Une modestie extrême l'a empêché de publier des œuvres distinguées, notamment un quatuor pour instruments à cordes et des morceaux religieux <sup>151</sup>. »

En octobre 1860, l'empereur l'honora d'une médaille d'or : « S. M. l'Empereur vient de faire adresser par son chef de cabinet, une lettre de remerciements et une médaille en or à M. L. Pelabon, maître voilier du port de Toulon, qui avait dédié au Prince Impérial un fort joli poème sur la guerre d'Italie. M. Cézanne, organiste et compositeur, et M. Gorlier, auteurs d'une cantate offerte par eux à LL. MM. II., lors de leur passage à Toulon, ont aussi reçu chacun une médaille en or <sup>152</sup>. »

Cézanne se serait également intéressé à des travaux plus théoriques :

Dans plusieurs journaux de Paris nous lisons :

Sous le titre de *Voyage au Pays de Babel* ou Explorations à travers la science des langues et des religions, M. Félix Julien publie chez Plon et C<sup>e</sup> un livre d'un haut intérêt pour l'histoire et la philologie. Remontant aux confins de l'humanité, à la source des traditions assyriennes et chaldéennes, l'auteur, dans une exposition toute palpitante de vie et d'imprévu, nous

---

<sup>151</sup> FÉTIS (François-Joseph), *Biographie universelle*, supplément, tome I, page 308. Notice relative à Pierre Espent, rédigée par Alexis Rostand.

<sup>152</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3950, jeudi 4 octobre 1860, page 2, colonne 4, « Nouvelles locales ».



initie aux mœurs et aux idiomes si variés des peuples de l'ancienne Mésopotamie, et son travail jette la plus vive clarté sur le grand problème de nos origines.

C'est dans une note de cet ouvrage que se trouve, à propos des grandes questions d'origine traitées au dernier Congrès des américanistes de Nancy, une intéressante observation due à un artiste aussi sympathique que populaire de notre ville, nous voulons parler de M. Cézanne, l'habile organiste de St-Louis, le frère du député de ce nom.

Aveugle de naissance et musicien éminent, M. Cézanne s'est trouvé, mieux que personne, en position de pousser très loin une étude toute spéciale, celle du classement des voix humaines d'après leur degré de ressemblance et d'affinité. On sait que dans la même famille les fils ont souvent la voix de la mère et les filles celle du père. Ces ressemblances s'étendent au-delà du cercle de la famille et se rencontrent chez des personnes étrangères par le sang, par la nationalité et même par la race. Étudiant donc ces ressemblances et les classant d'après les *Harmoniques de la voix*, on est parvenu à les comprendre toutes dans quelques groupes distincts et définis, cinq ou six environ.

Ces études, pour le moment, sont loin d'avoir atteint une généralisation suffisante. Elles exigent, de la part des marins, des voyageurs et des ethnologistes, de nombreuses séries d'observations recueillies sur toutes les parties du globe, dans le but de nous fixer sur le véritable degré d'affinité et de parenté qui peut exister entre toutes les voix humaines. Toutes les langues se réduisent déjà à trois familles ; si toutes les variétés de la voix humaine pouvaient être effectivement ramenées à cinq ou six groupes seulement, n'y aurait-il pas là un élément nouveau apporté à l'étude de nos origines ?

Une remarque qui ne manque pas d'intérêt au sujet de la voix, c'est que le singe, que l'on nous donne pour ancêtre, est

précisément de tous les animaux celui dont le cri discordant s'éloigne le plus de la voix humaine. Il est, sous ce rapport, au dernier degré de l'échelle harmonique ; tandis qu'au contraire, et comme nous l'avons déjà fait remarquer, on retrouve quelques notes graves de l'homme dans le beuglement du bœuf ou le bêlement du mouton. Qui n'a cru entendre des pleurs et des vagissements dans le bêlement de l'agneau et le miaulement nocturne des chats ? Et le chant des oiseaux ne rappelle-t-il pas souvent le cri joyeux des enfants <sup>153</sup> ?

Gustave Cézanne est décédé à Toulon le 6 avril 1902 :

— M. Gustave Cézanne, organiste de l'église Saint-Louis depuis trente-cinq années, est décédé le dimanche 6 avril.

Privé de la vue dès l'âge le plus tendre, M. G. Cézanne était une physionomie toulonnaise connue : esprit profond, d'une culture littéraire remarquable, il était regardé comme le premier organiste de la région. Parmi ses œuvres, on cite quelques morceaux de musique sacrée et entr'autres un « Sacrum convivium » inédit que la maîtrise de Saint-Louis exécutera prochainement.

Une foule nombreuse assistait mardi à ses obsèques et pendant la cérémonie funèbre M. A. Blanc a chanté, avec son habituel talent, le *Pie Jesu* de Gounod, que le regretté défunt affectionnait tout particulièrement.

---

<sup>153</sup> *La Sentinelle du Midi*, 45<sup>e</sup> année, n° 1449, lundi 14 février 1876, page 2, colonnes 4-5, « Chronique méridionale. Toulon ». L'ouvrage cité est : *Voyage au pays de Babel, ou Explorations à travers la science des langues et des religions, étude élémentaire de philologie comparée*, Paris, E. Plon, 1876, in-18, XII-252 pages. Son auteur est Félix-Honoré-Sauveur JULIEN (1824-1890), historien maritime, officier de marine, ancien élève de l'École polytechnique (1842), membre résidant de l'académie du Var (1861-1874) puis membre associé (1876-1878).



C'est M. l'abbé Reboul, le talentueux maître de chapelle de Saint-Louis, qui prendra la succession de M. G. Cézanne <sup>154</sup>.

La semaine précédente, il avait encore fait résonner ses orgues lors de l'exécution solennelle de *La Rédemption*, de César Franck <sup>155</sup>. Resté célibataire, il n'a pas laissé de descendance.

## CIVATTE

L'*Annuaire général de la musique* signale huit organistes à Toulon en 1883, dont « Civatte, rue Saint-Sulpice », alors que cette rue n'existe pas dans les recensements de 1881 et 1886 ; la même mention est portée dans l'édition de 1888 <sup>156</sup>.

Plusieurs familles Civatte [ou Civate] se rencontrent à Toulon dans le dernier quart du siècle, originaires d'Antibes, La Colle ou Villeneuve-Loubet, et je n'ai pu identifier avec certitude l'organiste.

## DAGNA (Dominique)

Dominique-Samuel Dagna est né à Naples (Italie) le 6 juillet 1834, puis sa famille s'est établie à Toulon. Dagna apparaît dans la ville en septembre 1860, où il s'est installé comme professeur de musique, de piano et de violon. Le 18 mars 1873, il y épousa Marie-Claire-Baptistine Peytral.

Il fit carrière en ville comme pianiste-accompagnateur et professeur, et au théâtre comme pianiste-organiste de 1860 à

<sup>154</sup> *Les Coulisses*, 6<sup>e</sup> année, n° 202, du 12 au 19 avril 1902.

<sup>155</sup> *Les Coulisses*, 6<sup>e</sup> année, n° 199, du 22 au 29 mars 1902.

<sup>156</sup> *Annuaire général de la musique et des sociétés chorales et instrumentales de France*, année 1883, page 548, et année 1888, page 472.

1881. Il participa également à de très nombreux concerts où ses talents de violoniste et de pianiste, mais aussi et surtout de pianiste-accompagnateur, étaient particulièrement recherchés et appréciés.

Dominique Dagna est décédé à Sanary le 5 janvier 1895, âgé de soixante ans.

Sa valse *Rose d'amour* demeura, de 1863 et jusqu'à la fin du siècle, une des pièces favorites du répertoire de la Musique des équipages de la flotte.

Dominique Dagna était aussi un « personnage » que *Le Carillon* a évoqué d'une manière fort spirituelle et cet article mérite d'être cité ici *in extenso*, ne serait-ce que pour la touche d'humour qu'il apportera à notre propos :

Oh ! les mirifiques cravates qu'il a !

Et combien en a-t-il de ces belles cravates ?

Mystère !... C'est en vain qu'aujourd'hui vous chercheriez, étalé sous son menton, le voyant morceau de soie qui, hier, éblouit vos regards ; vos regards, derechef éblouis, ne pourront fixer la nouvelle merveille qu'il promène.

Dagna doit posséder un stock de cravates à faire la fortune d'un déballage.

Mais ce n'est point ce détail de toilette qui vaut à Dagna l'honneur de figurer dans cette galerie d'hommes connus.

Ce ne sont point ses cravates qui l'ont fait connaître et surtout aimer de tous ceux qui l'approchent.

Dagna est arrivé à Toulon sans autres recommandations qu'un talent encore ignoré.

Peu d'années se sont écoulées depuis et Dagna se trouve être aujourd'hui le professeur de piano sérieux et recherché, l'accompagnateur désigné d'avance pour tous les concerts ou soirées musicales qui sont donnés.

Ses qualités de vrai gentleman, son savoir vivre et son instruction lui ont ouvert nos meilleures maisons et créé des relations de la plus haute honorabilité.

Ce qui le rend surtout sympathique à tous, c'est le sentiment de solidarité artistique, si développé en lui, qui le pousse à oublier ses intérêts personnels, à faire abstraction de tout amour-propre, lorsqu'il s'agit d'aider un confrère malheureux et de prêter son concours à une bonne œuvre.

Dagna est français de caractère et d'esprit : les hasards seuls de la naissance l'ont fait Italien.

Brun comme ses compatriotes, il a la stature d'un colosse du Nord.

L'italien se trahit chez lui par les dorures et les cravates aux couleurs voyantes : l'esprit et le caractère français se reconnaissent à l'enjouement caustique qu'il oppose aux plaisanteries que lui valent ses dorures et ses cravates.

Dagna a deux passions : la musique et le domino. Il s'arrache au piano pour le double-six et *vice-versa*.

La distraction de *l'os*, si innocente en même temps que si attachante, lui est certes bien permise. En effet, quel est l'homme dont la journée est mieux remplie.

Du matin au soir, Dagna est cloué sur une chaise, à côté d'un piano devant lequel une élève toujours intelligente mais souvent inhabile, barbotte, sur le terrain mouvant de touches qui n'en peuvent mais et hurlent de se sentir ébranlées mal à propos.

Et le soir, parfois jusqu'à minuit, le voyez-vous tantôt à son pupitre de premier violon, et tantôt à son piano qui lui sert de harpe, diriger les pas chancelants de son voisin, le jeune, le fringant, le dilettante Luneau, ou soutenir par les brillants accords de son *Erard*, la voix du chanteur en scène.

Dagna se serait tué à ce métier, si la nature ne l'avait taillé dans un bloc de granit. Quelle antithèse entre Dagna et le

minuscule violon qui disparaît tout entier entre son épaule et son menton.

Dieu fit un instrument pour lui : la contrebasse ; mais les vocations ne se discutent pas.

Dagna ne pose pas, ou s'il pose, c'est pour la modestie.

Accompagner un chanteur, souvent au pied levé, est une science appréciable seulement par ceux qui connaissent les difficultés du métier d'accompagnateur : or, ceux-là sont rares ; il n'est donc pas surprenant qu'on n'accorde pas la justice qui lui est due à cet artiste qui s'efface modestement derrière son piano, tandis que d'autres qui, bien souvent ne vont pas à sa cheville — sans allusion à la taille de Dagna — font la roue sur une estrade.

Pour terminer, la preuve de ce que j'ai avancé plus haut que Dagna avait l'esprit français.

C'était à Nice, après une soirée musicale :

Deux jeunes demoiselles s'étaient escrimées de leurs deux mains chacune pour « exécuter » l'ouverture de *Sémiramis*.

Leur mère s'approche de Dagna et lui demande son appréciation.

— Vos demoiselles sont charmantes.

— Mais que pensez-vous de leur manière de jouer ?

— Elles sont très chrétiennes...

— Que signifie, Monsieur ?

— Oui, Madame, puisqu'elles suivent, même en touchant du piano, le précepte évangélique qui commande à la main gauche d'ignorer ce que fait la droite.

Lui a-t-on pardonné ce mot ? Il faut l'espérer<sup>157</sup>.

<sup>157</sup> *Le Carillon*, 2<sup>e</sup> série, n° 9, dimanche 28 janvier 1872, page 1, colonnes 1-3 ; et page 2, colonne 1, « Silhouettes toulonnaises. III. Dagna ». Article signé « Bénézi », un des pseudonymes du célèbre Antoine Dominique, publiciste toulonnais fondateur de plusieurs périodiques — *Le Petit Toulonnais*, *Le Carillon*, *Le Touche-à-tout*, *La Toutèno* — et auteur inépuisable de nombreux romans populaires.

## Escot (Jules-Sauveur)

Le sieur Escot cité comme organiste de la paroisse Sainte-Marie<sup>158</sup> n'est guère connu que par une note de Jacques Parès : « ESCOT Jules-Sauveur – Né à Toulon, le 20 juin 1729 – Organiste – Officier Municipal en 1790 et 1791 – Emprisonné sur le *Thémistocle* pendant la rébellion<sup>159</sup>. »

Son état civil le donne fils d'un maître menuisier et son frère Joseph-François était également organiste. Il semble avoir passé une partie de sa vie hors de Toulon : son fils François-Sauveur est né à Dol-de-Bretagne (Ille et Vilaine) en 1775 et, d'après Cain et Martin :

ESCOT : mentionné comme organiste de l'abbaye Saint-Victor (1751-1762). Il n'a pas été possible d'établir le lien de parenté avec un certain Jules Sauveur Escot, organiste des Pères Cordeliers de Lyon à partir de 1762 et qui, en 1765, succède à Jean-François Tapray comme organiste de la collégiale de Dole dans le Jura.

1751 [2<sup>e</sup> trimestre] à 1762 [3<sup>e</sup> trimestre] : l'org. de Saint-Victor est un certain Escot<sup>160</sup>.

En 1785, l'organiste de la collégiale de Dole était toujours Escot :

---

<sup>158</sup> Archives municipales de Toulon, dossier L<sup>2</sup> XVI, article n° 4, arrêté pris à Toulon « le trente un octobre mil sept cent quatre-vingt-treize l'an premier du règne de Louis XVII », manuscrit, 5 pages.

<sup>159</sup> PARÈS (André-Jacques), *Inventaire sommaire des archives communales postérieures à 1789*, page 93, note 166.

<sup>160</sup> CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville*, page 317, colonne 1 ; et page 365, colonne 2.

Le 14 du mois dernier, on a fait à Dôle l'anniversaire de l'inauguration de la statue de Louis XVI, érigée sur la place Royale. Les officiers municipaux ont montré le même zèle et le même amour pour le Roi, qu'ils firent éclater l'année précédente. On a célébré une messe solennelle dans l'église paroissiale, pendant laquelle on a exécuté un motet fait et destiné pour cette cérémonie, dont la musique est du sieur Escot, organiste de ladite église ; ensuite on a chanté le *Te Deum*, où le jeune abbé Escot son fils, âgé de treize ans, connu par des talents précoces pour le clavecin, a fait entendre sur l'orgue, de très beaux effets analogues à la majesté et au caractère de cette solennité, qui font désirer que ses rares talents soient cultivés, ainsi que ses heureuses dispositions pour les sciences. Tous les Corps ont assisté à cette cérémonie<sup>161</sup>.

Jules-Sauveur Escot se trouvait à Toulon au début de la Révolution et, outre sa charge d'organiste à Sainte-Marie, il participa à la gestion de la cité. Emprisonné sur le *Thémistocle* durant la période sectionnaire, il en fut délivré par les troupes de la Convention et reprit ses fonctions municipales jusqu'en octobre 1804, date à laquelle on perd sa trace.

## Escot (François-Sauveur)

François-Sauveur est mieux connu que son père Jules-Sauveur. Il est né à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) vers 1775 et a épousé Marianne Dorothee Roustan. Il est décédé le 17 janvier 1838 à Toulon où il avait fait une carrière de professeur de musique et d'organiste.

---

<sup>161</sup> *Mercur de France*, samedi 12 février 1785, pages 83-84.

Les textes retrouvés le signalent pour la première fois à la tribune de Saint-Louis en 1811<sup>162</sup> : il fut probablement le premier titulaire du premier instrument de cette église. En 1820, les fabriciens de la cathédrale le prièrent de venir expertiser leur orgue :

Rapport de la vérification de l'orgue de S<sup>te</sup> Marie.

Je soussigné déclare avoir vérifié l'orgue de la paroisse S<sup>te</sup> Marie d'après l'invitation de M<sup>rs</sup> les marguilliers et de M<sup>r</sup> Truqui organiste de la dite paroisse, et avoir reconnu ;

1° que le vent manquait, non que les soufflets soient crevés, ni qu'il y ait précisément de peaux décollées mais par nombre de petites pertes de vent dans l'intérieur de l'orgue.

2° que beaucoup de tuyaux dans presque tous les jeux ne résonnent point.

3° que le mécanisme se trouve gêné.

4° qu'il y a plusieurs tuyaux tellement gâtés qu'il faut les refaire à neuf : et que presque tout cela provient de ce que cet orgue est encombré de poussière et détraqué et a un besoin absolu d'être relevé ne l'ayant pas été depuis 5 à 6 ans, et ayant éprouvé une chaleur excessive et humide pendant la mission par la quantité de monde qu'il y avait dans l'église journellement et ensuite une chaleur sèche par l'été qui a été excessivement chaud.

Il serait impossible de remédier à tous ces inconvénients sans démonter tout l'orgue et par conséquent le relever ; ce qui peut être une réparation de 400<sup>f</sup>.

Toulon le 21 septembre 1820.

f. s. escot<sup>163</sup>

<sup>162</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1811-1813, « Demande d'augmentation d'appointements par M. Escot ».

<sup>163</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « Pièces diverses », rapport du 21 septembre 1820.

Il est resté aux claviers de Saint-Louis au moins jusqu'en novembre 1829<sup>164</sup>, et les *Annuaire de la ville de Toulon*, années 1827 à 1839, le signalent professeur de musique et de piano, demeurant 77 rue de Bourbon puis d'Orléans.

### GRANON (Joseph)

La famille Granon m'est connue à partir de César, né à An-souis, village perché du sud du Luberon. Ses parents s'établirent à Lambesc, dans le diocèse d'Aix-en-Provence, et César s'y maria le 27 janvier 1676 avec une demoiselle du lieu dont il eut quatre enfants. Il était « tisseur à toile » et la plupart de ses descendants appartinrent à cette corporation. Son petit-fils Joseph, né à Lambesc le 26 janvier 1715, s'y maria le 29 octobre 1737 avec Marianne Martin ; puis il s'établit, un peu avant 1770, à Toulon où ses deux fils avaient choisi de faire carrière dans la Marine.

Son second fils, également prénommé Joseph, est né le 7 septembre 1752 à Lambesc. Vers 1770, il s'engagea dans la Marine en qualité de musicien. Il épousa à Toulon, le 18 octobre 1774, Marie-Anne-Cécile Rebagnac ; il en eut treize enfants dont seulement quatre atteignirent l'âge adulte.

Ce Joseph Granon est attesté musicien de la Marine au moins jusqu'en juillet 1800<sup>165</sup>. Sa formation musicale était très complète : il jouait également l'orgue des Minimes ; il devait aussi enseigner puisque, en avril 1797, il obtint de la municipalité le prêt d'un forte-piano et de deux épinettes conservés dans le « dépôt des monuments des sciences et arts », proba-

<sup>164</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 5, registre 1824-1830.

<sup>165</sup> Acte de naissance de son dernier enfant à Toulon le 1<sup>er</sup> thermidor an VIII (20 juillet 1800).

blement confisqués à quelque émigré<sup>166</sup> ; il afficha de bonnes notions de facture lorsqu'il démontra l'instrument des Minimes et le remonta au temple décadaire ; enfin, il était compositeur : en juin 1799, par exemple, au cours de la fête funèbre en mémoire des citoyens Bourrier et Roberjot, ministres plénipotentiaires assassinés à Rastadt par les troupes du gouvernement autrichien le 9 floréal an VII, l'orchestre exécuta « plusieurs marches lugubres tirées d'*Orphée*, *Iphigénie* et *Didon*, rangées en harmonie par le C<sup>en</sup> Granon musicien dans la Marine<sup>167</sup> ». Il n'est pas mort à Toulon.

Son fils Augustin, né à Toulon le 7 septembre 1785, fit dans la ville une carrière de violoniste et de professeur de musique jusqu'à son décès survenu le 10 juillet 1861.

### GRÉGORI (Alphonse)

Alphonse Grégori est né à Corregio (duché de Modène, Piémont) vers 1817, d'un père lui-même professeur de piano. Venu en France, il fut engagé par la fabrique de l'église Saint-Louis, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1839 :

Ce jourd'hui, premier décembre mil huit cent trente-neuf, le conseil de la fabrique s'est assemblé extraordinairement, à cause de la détérioration de l'orgue de la dite paroisse ;

Le dit conseil devant prendre les intérêts de la fabrique, M<sup>r</sup> Raoul-Ducrozet, étant l'organiste, et n'étant pas à même d'accorder le dit orgue, quand le besoin se présente, la fabrique trou-

<sup>166</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D13, séance du 10 floréal an V (29 avril 1797), folio 125 recto.

<sup>167</sup> Archives municipales de Toulon, registre L68.D15, séance du 20 prairial an VII (8 juin 1799), folio 45 verso. Il en fut payé « dix francs cinquante centimes » par le conseil municipal le 26 prairial suivant.

va un individu qui s'oblige, en s'engageant comme organiste, à réparer le grand et le petit orgues, gratis.

S'obligeant en outre pendant tout le temps qu'il restera organiste à la dite paroisse, d'entretenir l'orgue à ses frais, sauf quelques tuyaux ou autres objets qu'il fallut remplacer.

D'après cette considération, le conseil a délibéré à la pluralité, de remercier Monsieur Raoul-Ducrozet, et d'admettre en son remplacement, le sieur Grégori, artiste, à compter de ce jour<sup>168</sup>.

Alphonse Grégori a épousé Baptistine Brondet. L'état civil de Toulon ne contient ni leur acte de mariage ni leurs actes de décès. Quant à Octavio Grégori – décédé à Toulon le 3 août 1854, professeur de musique, célibataire, âgé de trente-quatre ans, né à Corregio (Piémont), domicilié à Toulon 3 rue des Boucheries, fils de Louis Grégori musicien et de feu Louise Agosti, – il était son frère cadet.

Grégori obtint un nouvel engagement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1843 :

Diocèse de Fréjus.

Engagement de l'Organiste.

Paroisse S<sup>t</sup> Louis.

—————

Le Sieur Grégori, artiste musicien, s'engage, envers la fabrique de la paroisse Saint-Louis de Toulon, et pour trois ans, à partir du premier janvier mil huit cent quarante-trois, jusqu'au premier janvier mil huit cent quarante-six, à jouer l'orgue de la dite paroisse, aux époques indiquées sur le tableau ci-annexé.

<sup>168</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 9, dossier « orgue ». À la suite de cette délibération, le dossier contient l'acte d'engagement avec les conditions acceptées le 5 décembre 1839 par Grégori : traitement annuel de cinq cents francs, entretien du petit orgue et du grand.



Il s'engage également à l'accorder, quatre fois dans le courant de l'année, aux époques suivantes : pour les fêtes de Pâques, pour la Fête-Dieu, pour la Toussaint et pour les fêtes de Noël.

De plus : à l'entretenir à ses frais, pour ce qui est de la main d'œuvre ; quant aux fournitures employées à ses réparations, les frais en seront à la charge de la fabrique, alors que l'achat des matières en sera légalement prouvé.

Le sieur Grégori recevra de la fabrique, pour son traitement annuel, la somme de cinq cents francs, payable par trimestre, et à l'échéance de chaque trimestre, son engagement comptant du premier janvier mil huit cent quarante-trois.

Il recevra, en outre, pour chaque messe d'association, à laquelle il sera invité, la somme de trois francs.

Le salaire du souffleur sera à la charge de la fabrique.

Le Sieur Grégori, étant bien informé de ses obligations envers la fabrique, par le présent engagement et le tableau susmentionné, sera passible d'une retenue de dix francs, sur ses appointements, toutes les fois qu'il s'absentera sans, au préalable, en avoir demandé l'autorisation à Monsieur le curé, ou, à défaut, à Monsieur le président des marguilliers.

De plus : il sera tenu, quoique ayant rempli cette formalité, de se faire remplacer à ses frais, pour tout le temps de son absence.

Il est bien entendu qu'il reste libre à lui de s'absenter, sans être tenu d'en informer personne, les jours où sa présence n'est pas nécessaire à l'église St Louis.

Il sera passible, en outre, d'une retenue de cinq francs, pour chaque fois que l'office aura commencé sans lui ou sans son remplaçant.

Le sieur Grégori, après avoir pris connaissance du présent engagement, a consenti à se conformer en tout ce qu'il concerne, et a signé avec nous.

Toulon, le 1<sup>er</sup> janvier 1843 <sup>169</sup>.

<sup>169</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », contrat du 1<sup>er</sup> janvier 1843, manuscrit, 2 pages, signé par le curé, l'organiste et huit fabriciens.

En 1850, il encourut quelques reproches pour son défaut d'assiduité :

Toulon le 7 juin 1850

Monsieur

D'après les plaintes réitérées portées au conseil de fabrique contre votre manque d'exactitude dans votre service d'organiste et malgré la menace qui vous a été faite de vous soumettre à une amende toutes les fois que vous seriez en défaut, je suis chargé par les membres du conseil, en ma qualité de président, de vous prévenir que cette mesure sera mise à exécution à la fin du courant ; mais je suis chargé en outre, de vous donner avis, que si vos absences continuaient à se répéter, le conseil de fabrique serait forcé de pourvoir à votre remplacement. Pendant ces quatre jours de l'octave Fête-Dieu vous n'avez fait qu'une apparition à l'orgue, hier pendant les premières vêpres votre absence a été plus particulièrement remarquée, et ne faites pas retomber votre inexactitude sur le souffleur, car, avant-hier pour être à votre service il a perdu sa journée ; et lors même qu'il ne pourrait pas venir vous n'en seriez pas moins obligé d'être à votre poste.

Je regrette, vivement, Monsieur, d'être obligé, par ma position, de vous adresser de semblables reproches, mais j'espère que ce seront les derniers que vous vous exposerez à recevoir.

Agréé, Monsieur, &c. &c.

Le Président du conseil de fabrique <sup>170</sup>

<sup>170</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », copie d'une lettre du 7 juin 1850 adressée à l'organiste Grégori par le président du conseil de fabrique. Le président de la fabrique lui avait déjà adressé une première lettre sur le même sujet le 8 septembre 1849, dont il n'avait tenu aucun compte !



Alphonse Grégori fut remplacé, à l'été 1854, par Victor Pons. Il demeura dans la ville, comme professeur et musicien : il participa, par exemple, à la matinée musicale vocale et instrumentale donnée par les violonistes T. Lefebvre et J. Truilhier dans les salons de l'Hôtel d'Orient à Hyères (Var), le lundi 15 décembre 1858<sup>171</sup> ; le samedi 28 janvier 1860, il organisa une soirée artistique au théâtre d'Hyères avec le concours des artistes dramatiques de la salle toulonnaise<sup>172</sup> ; et, selon François Rossi, il participa au bal donné en l'honneur de l'empereur venu à Toulon pour s'embarquer sur son yacht *L'Aigle* à destination de l'Algérie<sup>173</sup>.

Il apparaît dans les concerts toulonnais, jusqu'en septembre 1860, comme pianiste et même compositeur d'une *Romance sans parole pour orgue*<sup>174</sup>. Il était également fort apprécié pour son jeu sur l'harmonium : « M. Gregory, dont le jeu sur l'orgue expressif d'Alexandre est si savant et si complet<sup>175</sup> ».

Après 1860, il n'est plus mentionné à Toulon.

## MARQUIS

Au début des années mille huit cent quarante, l'abbé Marquis [Marqui, Marquy], prêtre d'origine espagnole<sup>176</sup>, jouait

<sup>171</sup> *L'Avenir d'Hyères*, n° 15, dimanche 12 décembre 1858.

<sup>172</sup> *L'Avenir d'Hyères*, n° 75, dimanche 5 février 1860.

<sup>173</sup> Rossi (François), *Archives théâtrales*, 4<sup>e</sup> partie, chapitre premier, folio 24 recto.

<sup>174</sup> *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3542, samedi 23 janvier 1858, page 2, colonne 4, programme du concert du 25 janvier 1858 de la Société artistique du Var.

<sup>175</sup> *Le Toulonnais*, 24<sup>e</sup> année, n° 3589, mardi 18 mai 1858, page 1, colonne 4, « Concerts de la Société Artistique ».

<sup>176</sup> TORTEL (Alexis Honoré), *Notice historique sur l'église Sainte-Marie de Toulon*, page 123 : « M. l'abbé Marquis, prêtre espagnol ».

l'orgue de chœur – en fait un harmonium. Ses fonctions étaient variées : « il vous serait difficile de trouver un organiste surtout prêtre, réunissant les moyens que j'ai de me rendre utile à votre paroisse, soit pour ce qui regarde la connaissance des usages et des offices relatifs au service de l'orgue, soit aussi pour la connaissance du chant ecclésiastique et la faculté de composer et d'arranger les faux bourdon, les motets, les psaumes et les messes qui en sont susceptibles<sup>177</sup> ».

En mai 1844, la fabrique engagea un chantre – M. Lions ou Lyons – pour les offices et la direction des chorales – hommes, demoiselles, enfants de chœur. Les émoluments de l'abbé Marquis furent alors diminués. Dans différentes lettres qu'il adressa au curé en 1845-1847<sup>178</sup>, il évoque son désappointement à propos d'un orgue d'accompagnement qu'il avait fait disposer dans le chœur à titre d'essai et qui avait été refusé par la fabrique, une position avantageuse qui lui était proposée à Toulouse... puis à Marseille, le désir de se rapprocher de ses parents et le besoin de retrouver sa rémunération précédente. Il eut beau faire valoir ses talents d'organiste liturgique et de compositeur, la paroisse ne le retint pas et il quitta Toulon à la fin de l'année 1846.

## MICHEL (Alexandre)

Alexandre-Marius-Marcelin Michel est né le 12 mars 1862 à Toulon où ses parents étaient commerçants. Ordonné prêtre le 29 juin 1895, nommé organiste de la cathédrale le 16 octobre

<sup>177</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, carton « Dossier de la construction de l'orgue, 1844-1853 », chemise « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 13, lettre du 18 avril 1846 adressée au curé de la paroisse.

<sup>178</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. ; et dossier « Construction du buffets d'orgues et divers », pièces 12 (2), 13 et 14.

1897, il était encore à ce poste en novembre 1907 et l'*Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical* de 1910 le dit toujours organiste toulonnais. Il est décédé à Toulon le 11 janvier 1943.

### **MORAND (Eugénie)**

L'*Annuaire toulonnais* de 1865 signale une dame Morand professeur de chant et de piano : il s'agit de Louise Macquet, épouse Morand. Sa fille Eugénie, née à Toulon le 15 février 1850, était professeur à l'école primaire supérieure de jeunes filles en 1904. Dans les *Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical*, pour les années 1907-1910, elle apparaît également comme organiste.

### **PERRELLI (Jeanne)**

Nièce du pianiste et compositeur Gennaro Perrelli (1834-1871) mort des suites d'une blessure reçue au combat de Montretout alors qu'il commandait sa compagnie de carabiniers parisiens, Jeanne Perrelli<sup>179</sup>, née en 1881, fit une longue carrière de musicienne à Toulon comme professeur de piano et de chant.

En 1907, elle était organiste au théâtre<sup>180</sup>. Elle est mentionnée à la tribune de l'église Saint-Pierre à partir de 1899 :

Le Jeudi 10 mars, à 5 heures du soir, le P. Vignon fera, en l'église Saint-Pierre, un sermon de charité au profit de la construction de la cathédrale d'Oran.

<sup>179</sup> On consultera avec profit le volumineux dossier biographique de cette artiste conservé à la bibliothèque du Vieux-Toulon.

<sup>180</sup> *Je dis tout*, n° 6, 9 février 1907, page 8.

Pendant cette cérémonie, Mlle Perrelli, MM. Stenger et Maistre se feront entendre<sup>181</sup>.

Demain, dimanche, sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Toulon, la fête patronale de la paroisse.

À cette occasion, l'organiste, Mlle J. Perrelli, a composé un "Gloria" à trois parties qui sera exécuté à la Grand'Messe, à 10 heures, par un groupe de dames et demoiselles. Citons parmi les solistes : Mmes Bertaud et Pellissier ; Mlles Raoulx, Tarascon et Octavi.

Un quintette se joindra au chœur pour l'exécution de ce morceau dont la direction a été confiée par Mlle Perrelli à M. Lacaze. Avec de tels éléments, nous ne doutons pas que le "Gloria" de la jeune compositeur ne soit parfaitement exécuté.

Pendant l'office, on entendra M. Maistre, professeur de notre Conservatoire et violoniste apprécié, puis Mme Pellissier chantera un "O Salutaris" de Mlle Jeanne Perrelli et Mlle Tarascon un "Agnus Dei" de Saint-Saëns<sup>182</sup>.

et fit même office de maître de chapelle jusqu'à la destruction de l'église sous les bombardements de la seconde guerre mondiale.

Compositrice, elle est l'auteur de mélodies sur des poèmes de François Fabié, notamment *L'Alouette de Verdun*, *Chantez cloches*, *Le Seuil*, *Poème de guerre* ; de la chanson *Bonjour chemineux* évoquant les membres du cabaret toulonnais *La Cheminée* ; *La Moisson*, mélodie sur un poème de Jean Aicard. Elle a également composé de la musique religieuse, notam-

<sup>181</sup> *Les Coulisses*, 8<sup>e</sup> année, n° 301, 5 au 12 mars 1904, « Sermon de charité ».

<sup>182</sup> *Je dis tout*, n° 27, samedi 4 juillet 1908, page 5, « À l'église Saint-Pierre ».

ment à l'intention de la chorale *Cæcilia* qu'elle avait fondée au sein de l'église Saint-Pierre : *Gloria* à trois voix, *O Salutaris*, *Au Sacré-Cœur* ; *Gloire à sainte Cécile*, chœur à trois voix mixtes et solo ; *Le Chant des apôtres* ; une *Messe* à trois voix de femmes.

### **PETER (Marie-Louise)**

Les trois filles<sup>183</sup> de l'officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe Charles-Félix Peter s'adonnèrent à l'enseignement de la musique : elles apparaissent dans les *Annuaire de l'Association des artistes musiciens* de 1905 à 1914, et la cadette, Marie-Louise, y est enregistrée comme « professeur de piano et organiste ».

Ses sœurs, Lucie et Constance œuvrèrent dans l'enseignement en faveur des enfants défavorisés :

BON ACCUEIL doit sa naissance à deux toulonnaises, les demoiselles PETER.

Devant la détresse de nombreux enfants qui, dans les rues de Toulon, au siècle dernier étaient livrés à eux-mêmes et exposés à toutes les misères humaines et morales, Lucie et Constance PETER songent à créer une œuvre pour accueillir ces jeunes et assurer leur éducation.

C'est en 1913, qu'entourées de conseillers sûrs et dévoués qui les encouragent dans leur projet, elles font choix de l'ancien couvent Sainte-Philomène, au Mourillon, pour y accueillir leurs premiers protégés.

---

<sup>183</sup> Lucie (1876-1959) ; Marie-Louise (née le 7 juin 1879) ; Constance (1881-1966). Leur frère, Georges, né à Toulon en 1886, fut élève de l'École polytechnique et entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Canterbury où il est mort le 5 janvier 1914.

Vient la guerre de 1914, leur maison se remplit d'une multitude de petits réfugiés parisiens. Bientôt les demoiselles PETER doivent quitter ces locaux devenus trop petits. Elles feront alors l'acquisition d'un domaine de quatre hectares, boulevard Jules-Michelet.

C'est en 1924 que s'élèvera le premier bâtiment qu'elles appelleront BON ACCUEIL.

Parmi ces jeunes en danger moral, il y a ceux qui, déjà, ont sombré dans la délinquance : pour eux, les demoiselles PETER feront construire en 1926 un deuxième bâtiment dans cette propriété : *La Solitude*.

L'œuvre ne connaîtra pas que des jours faciles. D'énormes difficultés lui seront créées par les pouvoirs publics. Aussi, en 1936, les demoiselles PETER, sur le conseil de M<sup>gr</sup> Simeone, évêque de Toulon, feront appel aux Salésiens de La Navarre, près de La Crau.

Le directeur de La Navarre, avec l'accord de ses supérieurs, acceptera d'envoyer un aumônier, avec deux confrères, pour prendre contact ; et le 25 septembre 1937, les Salésiens prennent la direction de l'Œuvre<sup>184</sup>.

### **PONS (Victor)**

Joseph-Victor Pons est né à Toulon le 11 mai 1835. Son grand-père, Vincent Pons, né à Agde, travailla d'abord comme charpentier et finit sa carrière à Toulon avec le grade de sous-comite c'est-à-dire de surveillant au bague. Le père de Victor, Joseph-Pascal Pons, était professeur de musique lors de son mariage – il enseignait le violon, la guitare et la danse<sup>185</sup> – puis luthier et marchand de musique à partir de 1836.

---

<sup>184</sup> Extrait du site Internet [www.externat-bonaccueil.fr](http://www.externat-bonaccueil.fr), page « Historique ».

<sup>185</sup> Voir les *Annuaire de la ville de Toulon*, années 1827 à 1835.

Victor Pons apparaît dans la vie musicale toulonnaise lorsqu'il remplaça Alphonse Grégori aux claviers de l'église Saint-Louis, à l'été 1854 :

À Messieurs M<sup>rs</sup> les membres du conseil de fabrique de la paroisse St Louis.

Messieurs,

L'orgue de la paroisse que vous administrez, que j'ai l'honneur de jouer depuis deux mois n'étant pas en bon état, me fait souffrir chaque fois que je le joue ; néanmoins, je prendrai patience, en attendant d'en avoir un plus agréable, si vous avez la bonté dans cette séance, de me nommer organiste pour deux ou trois ans ; dans le cas contraire, je serais forcé de discontinuer.

je suis Messieurs, avec le plus

profond respect,

votre très humble serviteur. Victor Pons.

Toulon le 13 octobre 1854<sup>186</sup>.

Dans l'acte de son mariage célébré à Toulon le 17 octobre 1860, il est dit « organiste ».

Il joua aussi l'orgue de la cathédrale. Il en était déjà titulaire en juin 1861<sup>187</sup> et il quitta son poste en avril 1873 :

Nous avons à plusieurs reprises déjà, entretenu nos lecteurs de M. Victor Pons, organiste de la Cathédrale : notre compatriote vient de voir, dans la faillite de M. Pillo, directeur du théâtre Valette, s'écrouler l'espérance, bien fondée cependant, de faire

---

<sup>186</sup> Archives municipales de Toulon, carton 2 P 2, dossier « Orgue et Organiste », lettre du 13 octobre 1854 adressée par l'organiste Victor Pons aux membres du conseil de fabrique, manuscrit autographe, 1 page.

<sup>187</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2., lettre du 9 juin 1861 adressée par Victor Pons aux fabriciens de la cathédrale à propos d'un différend avec un chantre.

jouer *Les Pirates du nord*, son délicieux opéra-comique, avant la saison prochaine. Nous n'aurions point parlé de cette vicissitude dont les compositeurs sont si souvent victimes, si nous n'avions à annoncer que M. Victor Pons a donné sa démission d'organiste de la cathédrale.

Il ne nous appartient pas de discuter les motifs qui ont dicté cette détermination à M. Pons, mais nous pouvons affirmer hautement que le public qui, depuis treize ans et demi, était habitué à entendre cet artiste d'un talent réel, regrette et regrettera longtemps sa retraite.

M. Pons avait une qualité précieuse et qui en faisait un organiste hors ligne, il ne jouait jamais de musique écrite : se laissant aller à ses improvisations ravissantes, il tenait le public sous un charme indescriptible, et pour ceux qui savent le manie-ment de l'orgue, il était devenu d'une hardiesse peu commune.

Il eut un tort, celui d'être trop modeste ; mais qu'il le sache bien, il laisse des regrets qu'il sera difficile de faire oublier ; compositeur, homme d'un talent incontestable, il fera son chemin, et, tout comme Duprat, il laissera un nom dont Toulon sera certainement fier un jour<sup>188</sup>.

Victor Pons tint souvent la partie de piano dans les concerts de la ville, où il est souvent cité de 1855 à 1861.

Il composa enfin un opéra-comique en trois actes, reçu par le Grand-Théâtre de Marseille :

La décentralisation n'est décidément plus un vain mot pour Marseille :

Nous apprenons qu'après l'opéra de *Pétrarque*, le Grand-Théâtre de cette ville doit représenter un opéra-comique inédit

---

<sup>188</sup> *Le Touche à tout*, 2<sup>e</sup> année, n° 15, dimanche 13 avril 1873, page 1, colonne 3, « M. Victor Pons ».

en trois actes, dû également à un toulonnais. Cet opéra s'appelle les *Pirates du Nord* et est dû à M. Victor Pons, ancien organiste de la cathédrale de Toulon<sup>189</sup>.

Après sa démission de la cathédrale, Victor Pons quitta Toulon et poursuivit sa carrière à Paris. Il a laissé une œuvre musicale importante ; ont été imprimés : *Le Démon*, quadrille pour orchestre, Paris, H.-C. de Ploosen, s.d., in-8° ; *Chants d'oiseaux ! romance*, paroles de Léon Ricque, Paris, H. Avril-lon, 1864, in-folio ; *Pablo ! boléro*, paroles de Léon Ricque, Paris, Roger, 1866, in-folio ; *Encor, toujours du vin ! chanson bachique*, paroles de A. Chomann, Paris, H.-C. de Ploosen, 1868, in-folio ; *Dans un Baiser d'amour ! romance*, paroles d'Edme Fondrier, Paris, L. Vieillot, 1875, in-folio ; *Le Grand-Père ! chanson*, paroles de Rollet jeune, chez tous les marchands de musique, 1876, in-folio ; *Dis-le moi ! romance sans paroles pour piano*, opus 13, Paris, Durand, Schoenewuk et Cie, 1878, in-folio, 3 pages, cotage D. S. et Cie 2457 ; *Il Guerriero, allegro pour musique militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1879, in-8° ; *Messe brève des chanteurs orphéonistes*, Paris, 1879, in-8° ; *Le Duplex, allegro pour musique militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1881, in-8° ; *L'Histoire de Jeanneton, allegro pour harmonie ou fanfare avec chœur ad libitum*, Paris, à l'Orphéon, 1882, in-8° ; *Le Montcalm, allegro militaire*, Paris, à l'Orphéon, 1882, in-folio ; *L'Élan ! galop facile pour piano, pour les petites mains*, opus 53, Paris, A. O'Kelly, 1883, in-folio ; *Carlotta ! valse facile pour piano*, opus 54, Paris, A. O'Kelly, 1884, in-folio. Il fut également directeur-gérant du *Petit Album musical populaire paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois*, 1880-1888, 36 fascicules in-4°.

Victor Pons est décédé en 1897.

<sup>189</sup> *Le XIX<sup>e</sup> Siècle*, 3<sup>e</sup> année, n° 508, lundi 7 avril 1873, page 3, colonne 5.

## RAOULX-CROZET

La famille de Raoulx-Crozet [ou Raoulx de Crozet] est issue de Charles-Bernard-Jacques-Higgins, né à Carpentras, et qui s'est marié à Toulon le 13 janvier 1784, étant « capitaine au régiment de Bourgogne infanterie » ; il paraît avoir terminé sa vie à Marseille. Il était musicien puisque le catalogue général des manuscrits de la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras mentionne, sous la cote 1057, un manuscrit intitulé *Recueil contenant des morceaux de musique instrumentale de divers auteurs*, qui contient notamment un *quartetto* de « Raoulx de Crozet capitaine au régiment de Bourgogne ». On peut également lui attribuer l'opéra en deux actes *Clarisse et Sidnei ou le Déguisement par amour*, dont le manuscrit autographe – partition d'orchestre – est conservé à la Bibliothèque nationale de France, département de la musique, sous la cote ms.8218.

On lui connaît deux fils à Toulon : *Martial-Paul-Joseph-Louis* né à Carpentras en 1787 et *Gabriel-Alphonse* né à Toulon en 1791, tous deux mariés dans la grande cité varoise en 1824 : le premier était receveur de la loterie royale de France et son cadet employé à la Direction des constructions navales. C'est l'un d'eux qui obtint le poste d'organiste de l'église Saint-Louis mais dut céder rapidement la place car il ne savait pas entretenir et accorder son instrument. On le retrouve au milieu du siècle jouant le petit orgue Jungk de l'église provisoire de la paroisse Saint-Joseph au Pont-du-Las.

## REBOUL (Victor)

Né à Brignoles le 23 décembre 1855, fils d'un ébéniste de la ville, *Victor-Louis-Abdon* Reboul fut ordonné prêtre le 13 mars 1880. D'abord vicaire et organiste à la cathédrale de Fréjus, il



fut nommé le 1<sup>er</sup> juillet 1894 maître de chapelle et directeur de la maîtrise de l'église Saint-Louis à Toulon où il disposait également de l'orgue d'accompagnement. Au décès de Gustave Cézanne le 6 avril 1902, il devint titulaire du grand orgue. L'abbé Reboul est mort à Toulon le 26 janvier 1941.

### **RIÈRE (Marius-Félix)**

*Marius-Félix-Sylvain* Rièrè est né à Gonfaron (Var) le 14 mars 1857 de Vincent Rièrè et Thérèse Pellegrin, tous deux bouchonniers. Sa famille paternelle est originaire de Collioure (Pyrénées-Orientales) où les patronymes Riera et Riere étaient très répandus.

Ordonné prêtre à Fréjus le 11 juin 1881, il fut nommé successivement : recteur de Caille (Alpes-Maritimes) le 20 octobre 1881, vicaire à Signes le 1<sup>er</sup> juillet 1886 puis vicaire aux Arcs le 26 avril 1890. Envoyé comme vicaire à Toulon, le 26 janvier 1894, affecté à l'église Saint-Joseph, au quartier du Pont-du-Las, il y prit également les fonctions d'organiste :

Le cortège fit son entrée aux accents des orgues qui, sous l'habile direction de l'organiste M. l'abbé Rièrè, exécutèrent une magnifique marche nuptiale. On eut encore le plaisir de l'entendre dans « Souvenir d'Enfance », de Robert Schumann et « Berceuse », de V. Neuvillè<sup>190</sup>.

Nommé curé de Solliès-Pont le 1<sup>er</sup> février 1911, il y poursuivit son ministère jusqu'à son décès survenu le 22 janvier 1925 ; il a

---

<sup>190</sup> *Les Coulisses*, 9<sup>e</sup> année, n° 383, du 30 septembre au 7 octobre 1905, « À TOULON ». – Voir aussi *Je dis tout*, n° 44, samedi 31 octobre 1908, page 11.

été inhumé dans ce village. L'église de Solliès-Pont abrite un très bel instrument de vingt-deux jeux construit en 1846 par la maison Callinet.

### **THURNER (la famille)**

Issu d'une grande famille alsacienne aux nombreuses ramifications, *Jean-Charles* Thurner fit sa carrière entre Bas-Rhin et Haut-Rhin comme instituteur et organiste. Deux de ses fils suivirent sa voie, à la fois comme instituteurs primaires et comme organistes : *François-Joseph* (né ca 1794) et *Théodore* (né ca 1806).

Joseph Thurner s'établit à Toulon en juillet 1847, après avoir obtenu le poste d'organiste de la cathédrale ; il y retrouva son fils *Théodore*, aux claviers de l'église François-de-Paule.

Quant au premier *Théodore*, frère de Joseph, il eut également un fils nommé *Théodore*. Ces deux *Théodore* sont dits demeurer à Toulon en 1860, lors du mariage de deux filles de Joseph : je pense qu'il y a là une approximation – voire une erreur de l'état civil – car *Théodore* le père était alors organiste à Rouffach (Haut-Rhin) ; par ailleurs, la chronique musicale toulonnaise ne signale à aucun moment ces deux *Théodore*...

### **THURNER (Joseph, le père)**

Joseph Thurner est né à Lauterbourg (Bas-Rhin) vers 1794. Il était instituteur à Pfaffenheim (Haut-Rhin) en novembre 1824 quand il s'y maria avec Agathe Zetter. Leurs sept enfants y sont nés, de 1825 à 1838.

En mai 1847, il habitait à Montbrison (Loire) et c'est de là qu'il entra en correspondance avec la paroisse cathédrale de



Toulon : nommé organiste de Notre-Dame en juillet 1847, il prit son poste le 1<sup>er</sup> août suivant <sup>191</sup>.

Installé à Toulon, Joseph y poursuivit sa carrière comme pianiste, organiste de la cathédrale, professeur de piano et de musique jusqu'à son décès le 11 mars 1863.

### *THURNER (Théodore, le fils)*

Le jeune Théodore Thurner est mentionné pour la première fois à Toulon en 1845 : alors qu'il n'était âgé que de onze ans et demi, il fut nommé premier titulaire du bel orgue que le facteur lyonnais – d'origine alsacienne – Augustin Zeiger venait d'installer à l'église Saint-François-de-Paule. Cette surprenante désignation peut s'expliquer de différentes façons : en l'absence de toute école de musique, la ville de Toulon ne disposait guère de véritables organistes et la plupart des instruments étaient tenus par des pianistes bénévoles ; le facteur Zeiger apporta probablement « dans ses bagages » ce jeune homme d'une exceptionnelle précocité :

Lorsque, après avoir instruit le public de l'acquisition faite par l'église St-François de Paule de cette ville, d'un orgue sortant des ateliers de M. Zeiger facteur de Lyon, nous félicitons M. le curé et messieurs les fabriciens, de l'avoir dotée d'un si

---

<sup>191</sup> Voir, aux archives de la cathédrale de Toulon : 1° dans le dossier 3.2, pièces diverses, la lettre du 11 mai 1847 par laquelle Joseph Thurner fait acte de candidature ; 2° dans le registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame Majeure de Toulon*, folio 113, la réponse de la fabrique à Thurner ; 3° dans le dossier 3.2, pièces diverses, les lettres des 25 juin et 10 juillet 1847 par lesquelles Joseph Thurner discute les conditions de son engagement ; 4° dans le registre manuscrit *Correspondance de la fabrique Notre-Dame Majeure de Toulon*, folio 114, la lettre du 18 juillet 1847 par laquelle la fabrique établit les conditions définitives et invite Joseph Thurner à assurer son emploi à partir du 1<sup>er</sup> août suivant.

bel instrument, chacun disait qu'il ne suffisait pas d'avoir de bonne orgues, et qu'il fallait aussi se procurer un bon organiste. Nous nous faisons aujourd'hui un plaisir d'annoncer que le vœu du public à cet égard a été parfaitement rempli. Les amateurs et connaisseurs en musique sont unanimes, pour proclamer que le jeune organiste M. Turner, à peine âgé de 18 ans qui a été affecté en cette qualité à St-François de Paule, y a fait preuve d'un talent et d'un savoir déjà assez éminents pour assurer des jouissances à ceux qui iront l'entendre. À cela nous devons ajouter que M. Turner avait déjà brillé comme pianiste dans un concert donné ici le mois dernier, au profit des pauvres <sup>192</sup>.

Toutefois, Théodore s'en fut, en cette même année 1845, à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire « dans les classes de Pierre Zimmermann et d'Antoine François Marmon tel. À 16 ans, en 1849, il remporte le Premier Prix de piano avec Joseph Wienawski et apprend l'harmonie avec François Bazin et le contrepoint avec Zimmermann, tandis qu'il prend goût aux œuvres de Jean-Sébastien Bach avec le pianiste Alkan (également organiste) <sup>193</sup> ».

Il fit ses véritables débuts à Toulon en avril 1850, à l'occasion d'un concert donné par un artiste parisien de passage et retrouva sa tribune à Saint-François <sup>194</sup>. Une lettre qu'il écrivit de Paris le 2 août 1859 au curé de la cathédrale confirme qu'il en était devenu le titulaire <sup>195</sup>.

---

<sup>192</sup> *Le Toulonnais*, 11<sup>e</sup> année, n° 1613, jeudi 15 mai 1845, page 3, colonne 3.

<sup>193</sup> CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville*, page 349, colonne 2.

<sup>194</sup> « Ceux qui l'entendent sur les orgues de l'église Saint-François [...] » (*Le Toulonnais*, 18<sup>e</sup> année, n° 2680, vendredi 14 mai 1852, page 3, colonnes 2-3, « Variétés. Une soirée musicale au Cercle national »).

<sup>195</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « Pièces diverses ».

Il quitta la ville à la fin de l'année 1859<sup>196</sup> et gagna Marseille où il fit, jusqu'à sa mort, une magnifique carrière d'organiste, de concertiste et de professeur.

Compositeur, Théodore Thurner a laissé une œuvre importante. Ses essais de jeunesse furent écrits à Toulon : *Cantate pour les salles d'asile, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties*, Paris, imprimerie de Guillet, 1854, in-folio, 9 pages, poésie de A. Dehen ; *Grande valse pour le piano*, Paris, Saint-Étienne, 1855, in-folio, 1+11 pages ; *Gretchen, polka mazurka pour piano*, Paris, H. Lemoine, 1856, in-folio, 7 pages ; *Sarah la baigneuse*, berceuse pour le piano, op. 6, Paris, H. Lemoine, 1857, 9 pages.

### TRUCHI (Horace-François)

L'abbé *Horace-François-Antoine-Vincent* Truchi, chanoine honoraire d'Alger, est né à Menton – appartenant alors au Piémont – le 5 avril 1770<sup>197</sup> d'un père menuisier. En 1812, il était déjà organiste de la cathédrale<sup>198</sup> où il paraît être arrivé en 1811 : il fut probablement le premier titulaire de l'orgue de Borne.

---

<sup>196</sup> *Le Toulonnais*, 26<sup>e</sup> année, n° 3837, jeudi 5 janvier 1860, page 2, colonne 4 : « Marseille vient de nous enlever un de nos artistes les plus chers : M. Théodore Thurner, appelé à remplir les fonctions d'organiste dans une des églises de cette ville, M. Thurner nous quitte en laissant les plus honorables souvenirs et les plus vifs regrets parmi tous ceux qui ont été à même de l'apprécier ici comme homme et comme artiste. — Nous faisons des vœux sincères pour que le succès qu'il mérite l'accompagne dans sa nouvelle carrière. »

<sup>197</sup> Menton, registre des baptêmes années des 1731-1781, page 271, année 1770 : « *Aprilis, die 5, Horatius Franciscus Antonius Vincentius Truchi filius Antonii et Marg... Truchi eius uxoris natus et eadem die baptisatus fuit a R. Francisco Truchi de me commissione [...]* ».

<sup>198</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, dossier 3.2. « L'orgue de Sainte-Marie », reçus signés « Truchi » en 1812, 1813 et 1816.

Vers la fin de l'année 1846, il demanda sa retraite, en évoquant son grand âge et ses vaillants services : « Vous connaissez sans doute la détermination que j'ai prise de quitter prochainement le service de votre église, pour me retirer dans mon pays natal, mon âge avancé (je suis dans ma 78. année) l'affaiblissement sensible de mes forces, et des infirmités toujours croissantes m'en imposent la douloureuse nécessité, toutefois en me décidant à la retraite j'ai dû compter sur votre secours, trente-cinq années de bons et loyaux services dans votre église, soit en qualité d'organiste, soit comme chantre, et prêtre auxiliaire [...]»<sup>199</sup>. Il quitta son poste au début de l'année 1847, mais ne semble pas avoir regagné son pays puisqu'il est mort à Toulon le 29 août 1854.

### DIVERS

Dans un registre très anecdotique je citerai, pour terminer, puisés dans une liste d'autorisations accordées à divers artistes et saltimbanques ambulants pour l'année 1856 et le début de l'année 1857, dans la catégorie « joueurs d'orgue », les noms de quelques modestes tourneurs de manivelle : Jean-Baptiste Tropini, Florimond Lepoivre, André Bertrand, Sébastien Martin, Dominique Devimessy, Jean Rossi et Louis Segadelli<sup>200</sup>.

---

<sup>199</sup> Archives de la cathédrale de Toulon, carton I, dossier « Construction du buffet d'orgues et divers », pièce n° 15, non datée mais très probablement de la fin de l'année 1846.

<sup>200</sup> Archives municipales de Toulon, carton 1 J<sup>III</sup> 1a, livret manuscrit « Autorisations données aux joueurs d'orgues, saltimbanques, etc. », manuscrit, 19 pages.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

### Bibliographie

Cette bibliographie est limitée aux ouvrages généraux. Pour les articles et la presse, voir les références dans le texte.

AMANN (Dominique), *Les Orgues de la cathédrale de Toulon*, Toulon, La Maurinière éditions numériques, février 2013, 99 pages. Ouvrage consultable sur le site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com), rubrique « Orgues ».

AMANN (Dominique), *Les Orgues du Grand-Théâtre de Toulon*, Toulon, La Maurinière éditions numériques, décembre 2012, 25 pages. Ouvrage consultable sur le site Internet [www.la-mauriniere.com](http://www.la-mauriniere.com), rubrique « Orgues ».

BEDOS DE CELLES (dom François), *L'Art du facteur d'orgues*, Paris, De Prony, 1766-1778, XXXIJ-676 pages + 137 planches.

CAIN (Jean-Robert) et MARTIN (Robert), *L'Orgue dans la ville, le Marseille des organistes*, Marseille, éditions Parenthèses, 2004, in-4°, 478 pages.

FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens*. Supplément et complément par Arthur POUGIN, tome I, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1878.

FLEURY (Paul de), *Dictionnaire biographique des facteurs d'orgues nés ou ayant travaillé en France*, Paris, Office général de la musique, 1926, in-4°, 197 pages.

- GUÉDON (Joseph), *Nouveau manuel complet du facteur d'orgues*, nouvelle édition, Paris, encyclopédie Roret, 1903, in-8°, 518 pages ; plus un atlas de 43 planches.
- JACQUOT (Albert), *Dictionnaire pratique et raisonné des instruments de musique anciens et modernes*, Paris, librairie Fischbacher, 1886, in-8°, XII-296 pages.
- LAMBERT (Gustave), *Histoire de Toulon*, Toulon, imprimerie du Var, 1886-1892, quatre volumes in-8°.
- MARMOTTANS (Tony), *Toulon une capitale religieuse d'antan*, Toulon, Sira-productions, collection « Plumes varoises », septembre 2013, in-16, 162 pages.
- PARÈS (André-Jacques), *Inventaire sommaire des archives communales postérieures à 1789. Délibérations du conseil municipal (1789-1804)*, analysées et annotées par A.-Jacques Parès, Toulon, Société nouvelle des imprimeries toulonnaises, 1932, in-8°, VIII+176 pages, planche.
- ROSSI François, *La Comédie bourgeoise et les théâtres d'amateurs à Toulon*, manuscrit de la bibliothèque du Vieux-Toulon.
- ROSSI (François), *Archives théâtrales*, manuscrit de la bibliothèque du Vieux-Toulon.
- TORTEL (Alexis-Honoré), *Notice historique sur l'église Sainte-Marie de Toulon*, Toulon, imprimerie catholique, cité Montéty, 1898, in-8°, 356 pages.
- VERAN, *Historique de l'église Saint-François-de-Paule*, Toulon, imprimerie d'E. Aurel, 1860, grand in-8°, 84 pages.
- VÉRANY (Félix), *Roquefavour, son ermitage et son aqueduc. Ventabren*, Marseille, librairie V. Boy et Aix, librairie A. Makaïre, 1882, in-16, 324 pages.
- VÉRANY (Félix), *Hippolyte Duprat et Pétrarque*, Paris, librairie Charles Vanier, 1875.

*Annuaire des artistes et de l'enseignement dramatique et musical*, Paris, années 1893 à 1910.

- Annuaire général de la musique et des sociétés chorales et instrumentales de France*, Paris, 1883, in-8°, 568-xxviii pages, première année, publié sous la direction d'Henry-Abel SIMON. — *Annuaire général de la musique et des sociétés chorales et instrumentales de France*, année 1888, publié sous la direction d'Henry-Abel SIMON.
- Dictionnaire biographique du Var*, Paris, Ernest Flammarion, sd [1902], in-16, 587 pages.
- Orgues du Var et du Vaucluse*, Aix-en-Provence, Édisud, collection « Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte d'Azur », sd, in-4°.

## Services d'archives

### *Archives municipales de Toulon*

La sous-série 2 P « Culte catholique » comprend douze cartons ou registres relatifs aux fabriques des églises, offrant d'intéressants dossiers ou renseignements sur les orgues et les organistes. J'ai consulté avec profit :

— dans le carton 2 P 1 « 1815-1901. Archives ecclésiastiques, correspondance, fabriques, divers », les dossiers 4 « Lettres de M. le président à M. le maire », 6 « Extraits du registre des délibérations du conseil de fabrique » et 12 « Dossiers inventaires de 1905 » ;

— dans le carton 2 P 2 « 1815-1901. Archives ecclésiastiques, correspondance, fabriques, divers », le gros dossier « Orgue et Organiste » ;

— dans le carton 2 P 3 « 1815-1901. Archives ecclésiastiques, correspondances, fabriques, divers », église Sainte-Marie, les pièces annexées aux budgets pour les années 1880 et 1882 ;

— dans le carton 2 P 5 « 1815-1901. Archives ecclésiastiques, correspondances, fabriques, divers », église Saint-Louis, les registres des délibérations du conseil de fabrique ;

— dans le carton 2 P 9 « 1875-1880. Culte catholique, paroisse Saint-Louis, fabrique, comptabilité », le dossier « Orgue ».

Le dossier L755 article 14 pour les rapports de Granon ; et le carton 3 R<sup>1</sup> 1 « Orphéon ».

Les registres des délibérations du conseil municipal dans la période concernée.

### *Archives du diocèse de Fréjus-Toulon*

Notices biographiques sur les prêtres du diocèse.

### *Archives de la cathédrale de Toulon.*

Les pièces relatives à l'orgue et principalement le dossier 3.2.

## **Dominique AMANN**

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX<sup>e</sup> siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet [jean-aicard.com](http://jean-aicard.com) qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, avec Jacques Papin, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30<sup>e</sup> fauteuil).